

Mission accomplie pour mille délégués catholiques

Fin du Synode 72 : ouverture sur l'avenir

(Page 19)

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

FAN L'EXPRESS

LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE
PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE
4, RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE (038) 25 65 01

Accident d'avion : Graham Hill se tue

Il avait été deux fois champion du monde de formule 1

LONDRES (Reuter-AFP-AP). — Le pilote de course britannique Graham Hill, deux fois champion du monde des conducteurs, a trouvé la mort samedi soir dans un accident d'avion dans la banlieue de Londres. Il était âgé de 46 ans.

Selon des responsables des services de secours dépêchés sur les lieux de l'accident, à Barnet, banlieue du nord de Londres, Graham Hill se trouvait aux commandes d'un petit avion de tourisme de type «Aztec» qui s'est écrasé sur un terrain de golf de la localité. Un brouillard épais flottait sur le nord de Londres. Il y avait six personnes à bord de l'avion, y compris Graham Hill. Il n'y a pas de survivant.

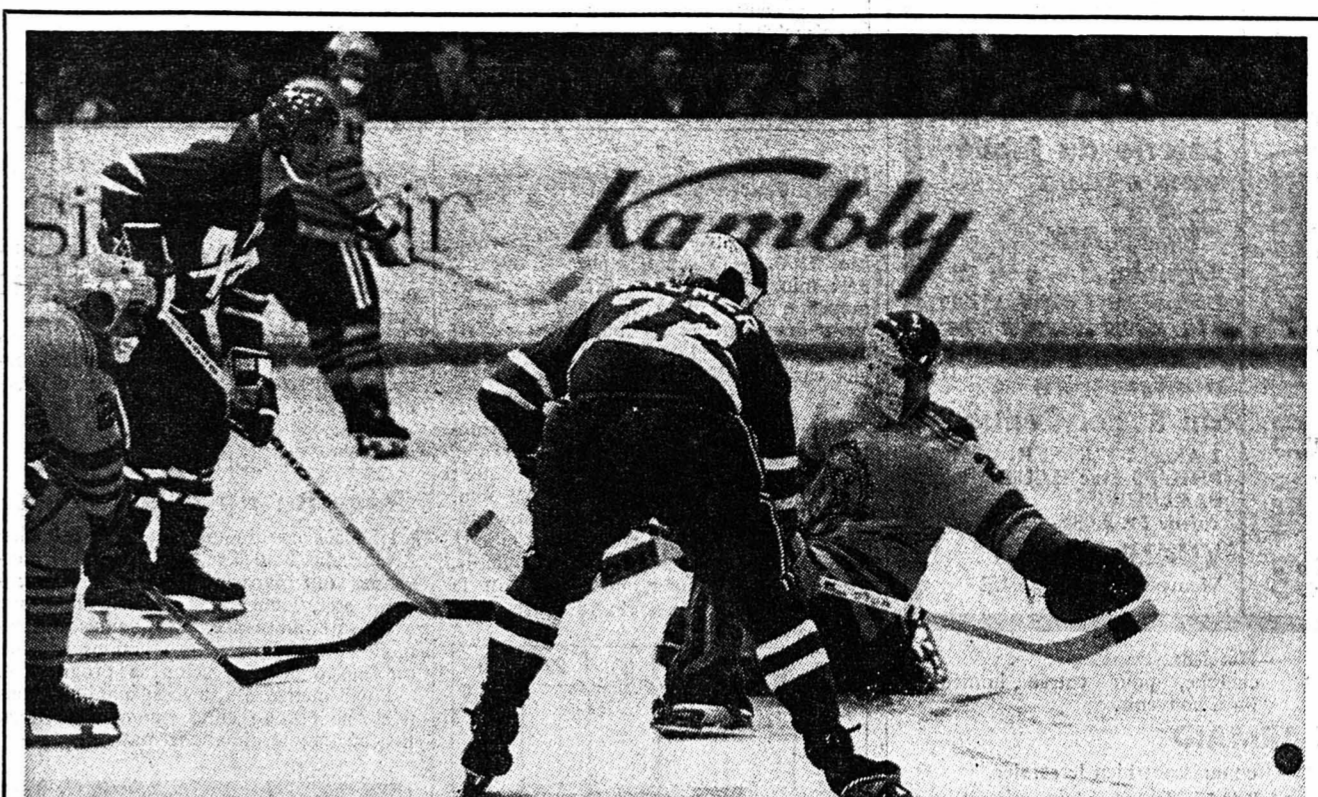
«Le Piper Aztec», qu'il avait acheté il y a trois ans, s'est écrasé à une dizaine de kilomètres du domicile de l'ancien champion de formule un. Graham Hill était père de deux filles et d'un garçon.

L'appareil venait de Marseille, où Hill avait piloté une nouvelle voiture cette semaine. Il devait se poser non loin du lieu de l'accident, sur un petit aéroport, à Elstree, près de Barnet.

L'accident s'est produit, selon la police, à 22 heures 20 hec. L'appareil a apparemment heurté un arbre avant de s'écraser sur le terrain de golf en plein brouillard.

Graham Hill, avait abandonné la compétition automobile il y a environ un an pour devenir manager d'une écurie de voitures de course.

(Lire la suite en dernière page).



HOCKEY : BIENNE AU SOMMET

La 14me soirée du championnat suisse de hockey sur glace a vu le néo-promu, Bienne, prendre la tête du classement de la ligue A, notamment grâce à ce tir de Widmer, qui bat le gardien de Langnau, Grubauer, sous les yeux de P. Lehmann (à gauche) et de Berra. Lire en page 14.

(Photo Pierre Michel)

LES IDÉES ET LES FAITS

40^{me} législature

Ce matin même, le palais du parlement accueille les élus du 26 octobre pour la séance des Chambres fédérales qui doit inaugurer la 40^{me} législature. Les anciens retrouveront-ils, sous la coupole, l'atmosphère, le climat d'il y a quatre ans ? C'est peu probable. Les observateurs notent, presque tous, un certain «refroidissement».

C'est qu'il a fallu enterrer déjà un premier espoir. On comptait, en effet, que les quatre partis représentés au Conseil fédéral parviendraient, avant même le début de la session, à se mettre d'accord sur les principaux objectifs que les représentants du peuple et ceux des cantons devraient atteindre jusqu'à la fin de 1979. Or, les premiers contacts ont fait apparaître d'assez profondes divergences entre les formations politiques qui aspirent à tenir la barre. Forts de leur succès — un gain de neuf sièges pour le Conseil national — les socialistes s'estiment en droit de parler maintenant un peu plus haut que les autres et d'insister pour faire passer dans le «programme de législation» plusieurs de leurs thèses et de leurs revendications fondamentales. Or, ni les gens de l'Union démocratique du centre (anciens agrariens), ni les radicaux, ni même certains démocrates-chrétiens ne songent à accepter sans discussion des conditions qui les obligerait à infléchir sensiblement vers la gauche la ligne générale de leur propre programme, celui qu'ils ont proposé aux citoyens pour solliciter leurs voix. D'où les difficultés que l'on s'efforcera de surmonter dans les coulisses, en même temps que le travail parlementaire se fera dans l'hémicycle.

Toutefois, que les quatre partis intéressés s'entendent avant la fin de la session, qu'ils remettent à l'année prochaine la suite des pourparlers ou encore qu'ils se trouvent devant un constat d'échec, les débats suivront leur cours. On verra bien alors que les occasions d'affrontement ne manquent pas.

En effet, sans plus tarder, le nouveau parlement devra faire connaître s'il est prêt à suivre le Conseil fédéral dans son exercice d'équilibre entre la nécessité de poursuivre la lutte contre l'inflation et l'urgence d'une relance économique. Le débat sur le budget fera office révélateur à cet égard.

On le sait, le collège gouvernemental s'est fait un devoir de réduire à un peu moins de 600 millions un excédent de dépenses de plus d'un milliard, l'an dernier. Mais il a prévu, en même temps, d'utiliser 600 millions supplémentaires pour ranimer l'activité économique dans les branches les plus sensibles à l'actuelle récession. Le Conseil fédéral a estimé qu'il ne pouvait pas aller plus loin sans risquer de réalimenter l'inflation. Pour les socialistes au contraire, l'effort est insuffisant et ils proposeront de porter à 900 millions la somme affectée aux dépenses extraordinaires qu'exige la conjoncture actuelle.

S'ils l'emportent, la décision de l'assemblée poserait tôt ou tard la question de la couverture financière, donc aussi de la politique fiscale. Et c'est précisément un des obstacles auquel s'achoppe une entente entre les partis réputés gouvernementaux.

A ce seul exemple — et il y en aura d'autres — on peut se rendre compte qu'avec ou sans contrat, la prochaine législature ne différera guère de la précédente.

Georges PERRIN



Graham Hill après sa victoire aux 500 milles d'Indianapolis en 1966 (Téléphoto AP)

Alerte au sabotage nucléaire

WASHINGTON (AFP). — Les installations nucléaires américaines, et en particulier les centrales, ne sont pas à l'abri d'éventuelles actions de sabotage de la part de groupes terroristes, d'agents de puissances étrangères et même du gang du «crime organisé», indique un rapport préparé par la «commission de réglementation nucléaire» américaine.

Le document, élaboré par un groupe de dix spécialistes familiarisés avec les techniques nucléaires et les activités terroristes sous l'égide de la «Mitre corporation», un institut de recherches de la banlieue de Washington, recommande à la commission — dont l'une des prérogatives principales consiste à attribuer des licences d'exploitation à l'industriel nucléaire — de prendre rapidement des mesures pour améliorer la sécurité des installations.

Le rapport affirme que des organisations comme l'armée républicaine irlandaise (IRA), des commandos palestiniens ou des groupes révolutionnaires latino-américains, par exemple, pourraient théoriquement saboter une centrale nucléaire ou même l'occuper comme moyen de chantage. Le rapport estime que les dangers de vols de matières fissiles se situent notamment au stade de leur recyclage, de leur stockage et pendant le transport des déchets radioactifs.

L'enlèvement de M^{me} Ovazza : c'était écrit...

TURIN (AFP). — Scenario de «l'enlèvement du siècle», qui s'est produit mercredi dernier à Turin, était écrit dans le dernier «best seller» de la littérature italienne: «I soldati in paradiso» (l'argent au paradis). L'homme de la rue se demande aujourd'hui si la rançon fabuleuse de 10 milliards de lire (70 millions de francs) exigée par les ravisseurs sera payée par Giovanni Agnelli, président de Fiat, comme dans le livre qui a amusé l'Italie.

Jusqu'à présent les «truands» semblaient plus enclins à écrire des romans qu'à les lire. Voilà qu'en enlevant à Turin Mme Carla Ovazza, ils se sont inspirés du «best-seller» italien, et ont suivi à la lettre les conseils de l'auteur anonyme de «I soldati in paradiso». L'idée est simple: enlever Giovanni Agnelli est le rêve de tous les ravisseurs italiens. Mais les risques sont trop importants. Il faut donc s'emparer d'un proche d'Agnelli et ainsi supprimer le risque, puis demander au président de Fiat de payer la rançon. D'après l'auteur du roman, l'industriel est forcé de verser la rançon, sous peine de se discréditer à tout jamais, et de réaliser une fort mauvaise opération publicitaire pour son entreprise. Ça,

c'est le roman. Mais voilà que la réalité rejoint la fiction.

UNE ARMÉE DE «GORILLES»

On ne s'est pas attaqué à Giovanni Agnelli: «Pour cela il faudrait une armée de 500 hommes», dit un policier. Le président de l'empire Fiat, l'homme le plus riche d'Italie, est sans cesse protégé par une bonne dizaine de gardes du corps triés sur le volet et dirigés par un ancien chef de la police politique.

Carabiniers et policiers viennent accueillir M. Agnelli à chaque descente d'avion. Tout a été étudié pour déjouer les plans des ravisseurs: pas d'habitudes dangereuses. Même le bureau personnel du président change régulièrement d'étage dans le bulding Fiat, construit sur l'emplacement du modeste atelier créé en 1899 par le grand-père Agnelli. Quant à l'hôtel particulier de la grande famille de Turin, il a été vendu: on a préféré les concessions sentimentales au risque d'habiter un antique palais difficile à surveiller par les «gorilles».

(Lire la suite en dernière page).

M. Ford en Chine sous le signe de la paix en Asie

TOKIO (AP-ATS). — En route pour Pékin, le président Ford a fait dimanche une escale technique sur l'aérodrome de Haneda, près de Tokio.

Pendant qu'on refaisait le plein de son avion, il a eu un entretien, dans un salon de l'aérogare, avec M. Iyazawa, ministre japonais des affaires étrangères.

Auparavant, le président Ford avait fait escale à Fairbanks, en Alaska. Dans le texte préparé à l'avance d'un discours qu'il devait prononcer à cette occasion, il évoquait l'engagement mutuel de Washington et de Pékin envers la paix en Asie. En fait, dans le discours qu'il a prononcé, il a modifié le texte et a déclaré que «notre opposition mutuelle à l'expansion militaire en Asie est fondamentale» — ce qui, du point de vue chinois, ne peut manquer d'être interprété comme une allusion à l'Union soviétique.

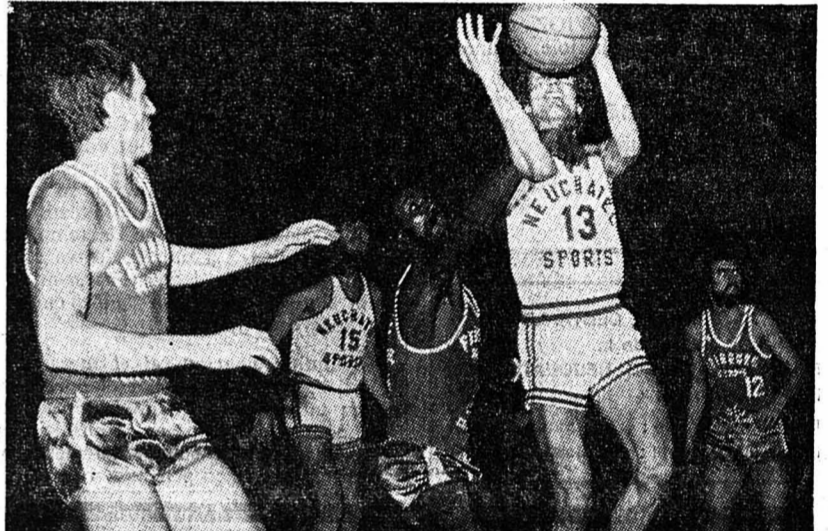
STABILITÉ

M. Ford effectuera une visite officielle de cinq jours en Chine. Avant de quitter Washington, le président américain a déclaré qu'il se rendait en Chine populaire «pour y renforcer les nouvelles relations entre son pays et la grande nation dont les Etats-Unis ont été isolés, par méfiance réciproque, durant près d'un quart de siècle». «La stabilité en Asie et la sécurité internationale», a-t-il dit, «bénéficieront des nouveaux rapports fondés sur le respect mutuel qui se sont établis entre les Etats-Unis et la Chine».

Après sa visite en Chine, le président Ford se rendra successivement aux Philippines et en Indonésie avant de regagner les Etats-Unis. A ce sujet, il a notamment déclaré qu'il comptait «réaffirmer l'intérêt toujours aussi grand que porte l'Amérique à la sécurité et au bien-être de l'Asie. Cette région, a-t-il souligné, est d'une importance vitale pour nous et pour le monde». A son arrivée samedi en Alaska, M. Ford a affirmé que «l'Océan Pacifique devait demeurer une zone de paix».

(Suite en dernière page).

BASKETBALL : WEEK-END À SURPRISES



La dernière journée du championnat de ligue A a été marquée par plusieurs surprises, entre autres la défaite de Fédéra et la première victoire de Stade français. Pour sa part, Neuchâtel a mené la vie dure à Olympic Fribourg. (Lire en page 12)

Vacances pour les footballeurs



Les footballeurs de ligue nationale ont joué hier leur dernier match avant la longue pause hivernale. Cette journée a permis à Servette, représenté sur notre photo par «Kudi» Muller, de remporter un net succès (Presservice)

« PORTUGALISATION » ?

Un soldat peut-il impunément se livrer à des activités jugées subversives par le gouvernement du pays dont il porte l'uniforme ? Les militaires qui viennent d'être inculpés outre-Jura de «démoralisation de l'armée» et les «comités de soldats» dont ils font partie ont-ils le loisir de réfléchir à la question.

C'est que cette dernière n'est pas posée en France uniquement sur le terrain de la sécurité. Là, cela semble aller de soi, la majorité des citoyens ne saurait admettre que les bases de la sécurité se trouvent sapées par ceux-là même qui ont le devoir de l'assurer.

Aussi la création et l'activité des «comités de soldats» sont-elles discutées à deux autres niveaux: du point de vue constitutionnel, et sous l'angle politique. La création des «comités» n'est pas anti-constitutionnelle, arguent leurs protagonistes. Le droit d'association est reconnu à tous les citoyens. Mais, répondent les défenseurs de la sécurité nationale, toute association se livrant à des activités subversives est poursuivie par la loi. Pourquoi ne le serait-elle plus dès lors que ses membres sont sous l'uniforme ? La rigueur de la loi ne doit-elle pas, alors, s'exercer bien davantage ?

Les «comités de soldats» se signalent à l'attention du public en France sont créés et menés dans leurs actions subversives par des citoyens appartenant aux milieux de gauche et d'extrême-gauche. Si la thèse de la légalité de leur existence était admise, alors des «comités» composés d'éléments du centre et de la droite politiques françaises seraient ipso facto au bénéfice de la légalité.

Il pourrait ainsi se constituer, au sein de l'armée française, des «comités» rivaux, qui probablement ne tarderaient pas à en venir aux mains. Ce serait à bref délai la «portugalisation» de l'armée française. Une telle évolution serait-elle de nature à garantir la sécurité nationale ? Un coup d'œil du côté de Lisbonne et de Porto suffit pour juger du résultat.

Les agissements des «comités de soldats», entend-on dire chez nos voisins, sont l'illustration du fait que l'armée devient peu à peu un jeu politique entre les partis et le «pouvoir» d'une part, et entre les partis eux-mêmes. Les socialistes plus particulièrement, dont les membres notoires soutiennent activement les «comités», par la distribution de tracts aux soldats en uniforme, s'avancent délibérément sur le devant de la scène.

Chose curieuse, le parti communiste qui regarde du côté de Moscou se montre très discret, pour le moment. C'est que les «comités» sont truffés de maoïstes dont les maîtres à penser se trouvent à Pékin. La tâche des responsables de la sûreté intérieure de l'Etat n'est pas facile, en France. L'intention évidente des agitateurs est de susciter un mouvement à la portugaise. Les répercussions internationales ne se feraient pas attendre s'ils réussissaient. La sûreté extérieure de l'Etat se trouverait ainsi menacée à son tour. Sous ses dehors par moments pittoresques cette affaire, on le voit, ne manque pas de préoccuper tous les observateurs attachés à la stabilité en France et en Europe.

R. A.

PAGE 3 :

Horlogerie et bâtiment

La situation dans l'horlogerie et le bâtiment préoccupe le Cartel syndical neuchâtelois. Certains remèdes sont proposés.

PAGE 9 :

Quand Nestlé riposte

Accusée de «tués des bébés» en vendant des aliments pour enfants, la société Nestlé qui a déposé une plainte en diffamation, explique qu'elle ne pouvait hausser les épaules.

CHRONIQUE RÉGIONALE :
pages 2, 3, 6, 7, 8.

INFORMATIONS SUISSES :
page 9.

TOUS LES SPORTS :
pages 11, 12 et 14.

ART ET LETTRES :
page 16.

CARNET DU JOUR -
PROGRAMMES RADIO-TV :
page 17.

DERNIÈRE HEURE :
page 19.

AVIS TARDIFS
Fr. 3.30 par millimètre de hauteur
Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

VIGNOBLE

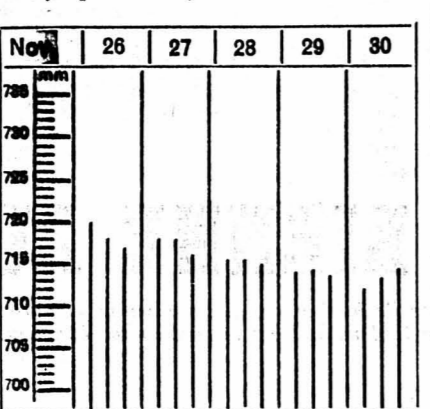
A Saint-Blaise, le vent fait pivoter un signal: deux voitures se heurtent!

De notre correspondant :
Un curieux accident s'est produit, samedi, quelques minutes après midi, au carrefour de la poste de Saint-Blaise. Sous l'effet du vent, qui soufflait avec force, la partie supérieure du signal placé au sud de la route a pivoté d'un demi-tour... fonctionnant dans le sens contraire à celui de la circulation!

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel, 29 novembre 1975. — Température : moyenne, 8,9; min. : 7,6; max. : 12,1. Baromètre : moyenne 713,6. Eau tombée : 2,1 mm. Vent dominant : direction sud-est; force : fort jusqu'à 17 heures. Etat du ciel : ciel variable. Pluie de 12 h 15 à 14 heures.

Observatoire de Neuchâtel, 30 novembre 1975. — Température : moyenne, 5,0; min. : 4,0; max. : 6,6. Baromètre : moyenne 713,2. Eau tombée : 14,2 mm. Vent dominant : direction ouest, sud-ouest; force : faible à modéré jusqu'à 12 heures; dès 14 h 30, nord-est faible. Etat du ciel : couvert, pluie pendant la nuit jusqu'à 7 h 45, et dès 18 heures.



Niveau du lac le 29 novembre 1975 à 18 heures, 429,09

Prévisions météorologiques. — Ouest de la Suisse, Valais compris, le ciel sera très nuageux en général et des averses se produiront encore, surtout en montagne, où la neige tombera jusque vers 900 mètres environ. Des éclaircies se produiront, toutefois, sur le Plateau et le Valais central. En plaine, la température atteindra plus 2 à plus 5 degrés la nuit, plus 5 à plus 9 degrés l'après-midi. Le vent du sud-ouest sera faible en plaine et modéré en montagne.

Evolution pour mardi et mercredi. — Nord des Alpes, ciel tout d'abord encore assez nuageux et averses isolées, surtout en montagne. Temps assez ensoleillé par ciel changeant; ensuite, Sud des Alpes, temps ensoleillé en général.

SAINT-AUBIN Collision

Dans la nuit de samedi à dimanche, vers 0 h 15, M. J.G.N. de Gorgier, circulait route de la Corniche, à Saint-Aubin. En voulant engager sa voiture sur la RN 5, il coupa la route à l'auto pilotée par M. C.V. de La Tour-de-Peilz, qui roulait en direction d'Yverdon. Dégâts.

COLOMBIER Réussite de la kermesse

(c) Succès certain que cette kermesse en faveur du 3me âge. Près de 200 personnes ont participé au repas du vendredi soir, lequel s'est déroulé dans une excellente ambiance. Les ventes du samedi et les diverses productions prévues ont été organisées selon le programme. Pour mettre fin à ces manifestations très réussies, un culte œcuménique a eu lieu au temple dimanche matin.

Avis mortuaires Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Le soir étant venu, Jésus dit : Passons sur l'autre rive. Marc 4 : 35.

Madame et Monsieur Paul Desaulles-Amez-Droz, à Saules, leurs enfants et petits-enfants; Madame et Monsieur Georges Surdez-Amez-Droz, à La Chaux-de-Fonds, leurs enfants et petit-fils; Monsieur et Madame Gérard Amez-Droz-Glauser, à La Chaux-de-Fonds, et leur fils; Monsieur Charles Baillif-Amez-Droz, à Porrentruy; Madame et Monsieur Gérard Pellegrini-Amez-Droz, à Neuchâtel; Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Alphonse Amez-Droz-Bader; Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Numa Cuche-Preud'hom, ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur Herbert AMEZ-DROZ leur très cher père, beau-père, grand-père, arrière-grand-père, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, enlevé à leur tendre affection samedi soir, dans sa 85me année.

La Chaux-de-Fonds, le 29 novembre 1975. L'incinération aura lieu mardi 2 décembre, à La Chaux-de-Fonds. Culte au crématoire à 14 heures. Le corps repose au pavillon du cimetière. Domicile de la famille : M. et Mme Gérard Amez-Droz, 7, rue des Bouleaux.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part. J'ai combattu le bon combat, j'ai achevé la course, j'ai gardé la foi. Je lève mes yeux vers les montagnes, d'où me viendra le secours.

Madame et Monsieur Ruedi Burgermeister-Schwab, à Büren a. A.; Madame et Monsieur Roland Lüthi-Burgermeister, à Schüpfen; Madame et Monsieur Ruedi Burgermeister-Abrecht, à Emmenbrücke; Monsieur et Madame Arthur Droz-Schertenleib, à Villiers, et famille; Madame Irène Schaublin-Droz, à Li-gnières, et famille; Madame Helena Giauque-Droz, à Neuchâtel, et famille, ainsi que les familles Droz et Schwab, ont le chagrin de faire part du décès de

Madame Jemina SCHWAB-DROZ leur chère maman, belle-maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine et parente, que Dieu a rappelée à Lui, le 28 novembre, dans un tragique accident dans sa 83me année. Büren a. A., le 28 novembre 1975. Adieu chère maman et grand-maman, à toi nos pensées, à nous ton souvenir. L'incinération aura lieu au crématoire, à Bienne, le 2 décembre 1975, à 9 h 30. Les fleurs peuvent être déposées au crématoire.

Monsieur Jacques BANNWART chef contrôleur survenu après plus de 40 années de loyaux services dans l'entreprise. Ils conserveront le meilleur souvenir de ce fidèle et dévoué collaborateur. Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

Le comité et les membres de la section SEV VPT TN ont le regret de faire part à leurs membres, du décès de Monsieur Jacques BANNWART chef contrôleur TN. Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis mortuaire de la famille.

Advertisement for 'PULLS « Horse - Guard »' by MAISON HESS, featuring a horse logo and contact information.

Avis mortuaires Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Que ton repos soit doux comme ton cœur fut bon.

Madame Alfred Schopfer-Steiner; Monsieur et Madame Walter Schopfer-Sciboz; Monsieur et Madame Marcel Schopfer-Siegenthaler; Monsieur et Madame Pierre-André Schopfer et leur fils Patrick; Monsieur Roland Schopfer et sa fiancée, Mademoiselle Florence Glanzmann; Mademoiselle Josiane Schopfer; Mademoiselle Christine Schopfer; Mademoiselle Marianne Schopfer, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Alfred SCHOPFER leur cher époux, père, beau-père, grand-père, arrière-grand-père, beau-frère, oncle et cousin, que Dieu a rappelé à Lui, dans sa 90me année, après une longue maladie supportée avec courage. La Coudre-Neuchâtel, (Dime 14) le 28 novembre 1975. L'Eternel est ma lumière et ma délivrance. Ps 27 : 1.

L'ensevelissement aura lieu lundi 1er décembre, au cimetière de Saint-Blaise, à 14 h 30. Culte au temple de La Coudre à 13 h 30. Le corps repose au pavillon du cimetière de Beauregard.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Le Chœur d'hommes « Echo de Fontaine André » a le pénible devoir d'annoncer le décès de

Monsieur Alfred SCHOPFER père de nos membres dévoués, Messieurs Walter et Marcel Schopfer. Pour l'ensevelissement, prière de se référer à l'annonce de la famille.

La société SFG La Coudre a le profond chagrin de faire part du décès de Monsieur Alfred SCHOPFER père de Monsieur Marcel Schopfer, membre honoraire et grand-père de Madame Liliane Schopfer, membre actif.

Madame Jacques Bannwart-Pierrehumbert, à Colombier; Monsieur et Madame William Pierrehumbert-Tenthorey, à Renens, leurs enfants et petits-enfants; Monsieur et Madame Charles Schweizer-Pierrehumbert, à Wil (Saint-Gall), leurs enfants et petits-enfants; Monsieur et Madame Louis Lorimier-Pierrehumbert, à Valangin, leurs enfants et petits-enfants, les familles Bannwart, parentes et alliées, ont la grande douleur de faire part du décès de

Monsieur Jacques BANNWART chef T.N. leur très cher époux, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, enlevé à leur tendre affection, dans sa 63me année, après une longue et pénible maladie supportée avec courage. 2013 Colombier, le 30 novembre 1975. (Chemin des Saules 15). Jésus a dit : Si tu crois, tu veras la gloire de Dieu. Jean 11 : 40.

L'incinération aura lieu à Neuchâtel, le mercredi 3 décembre. Culte à la chapelle du crématoire, à 14 heures. Le corps repose au pavillon du cimetière de Beauregard, Neuchâtel.

Prière de ne pas envoyer de fleurs, mais de penser à la Ligue contre le cancer (C.C.P. 20-6717) Cet avis tient lieu de lettre de faire part

La direction et le personnel de la Compagnie des transports en commun de Neuchâtel et environs ont le triste devoir de faire part du décès de Monsieur Jacques BANNWART chef contrôleur survenu après plus de 40 années de loyaux services dans l'entreprise.

Le comité et les membres de la section SEV VPT TN ont le regret de faire part à leurs membres, du décès de Monsieur Jacques BANNWART chef contrôleur TN. Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis mortuaire de la famille.

Monsieur William LACHAT pasteur leur très cher époux, père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a repris paisiblement à Lui, dans sa 79me année, après quelques semaines de maladie. 2035 Corcelles, le 28 novembre 1975. (Rue de la Cure 21)

L'incinération aura lieu à Neuchâtel, lundi 1er décembre. Culte à la chapelle du crématoire, à 15 heures. Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beauregard.

Prière de ne pas envoyer de fleurs, mais de penser à l'Eglise réformée neuchâteloise, CCP 20-7272, aux Missions ou à l'Hospice de la Côte, à Corcelles, CCP 20-391. Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Avis mortuaires Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

L'Eternel est ma lumière et ma délivrance. Ps. 27 : 1.

Madame veuve André Bron, à La Chaux-de-Fonds, et ses enfants : Madame et Monsieur Jean-Claude Roulin et leur petite Viviane, Monsieur Charles-André Bron et sa fiancée, Mademoiselle Francine Bron, Monsieur Olivier Bron; Monsieur et Madame Jean-Maurice Bron et leurs enfants : Monsieur et Madame Pierre-Alain Jaussi, Monsieur Janick Bron; Monsieur et Madame Jean Bron, leurs enfants et petits-enfants; Madame veuve Maurice Diacon, à La Chaux-de-Fonds; Monsieur et Madame Louis Bron, à Neuchâtel, et leur fils; Madame veuve Emile Haberthur, au Landeron; Monsieur et Madame Hermann Fesselet, à Fontainemelon, leurs enfants et petits-enfants; Madame veuve Georges Zybach, à La Chaux-de-Fonds, ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Charles BRON

leur très cher et regretté papa, grand-papa, arrière-grand-papa, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a rappelé à Lui, dans sa 80me année. 2208 Les Hauts-Geneveys, le 30 novembre 1975. (Jonquilles 4).

Bienheureux ceux qui endurent l'épreuve avec patience. Jacques 5 : 11.

L'incinération aura lieu à Neuchâtel, mardi 2 décembre. Culte à la chapelle du crématoire, à 16 heures. Domicile mortuaire : hôpital de Landeueux.

Prière de ne pas envoyer de fleurs, mais pensez à l'hôpital de Landeueux, C.C.P. 20-334

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Je sais en qui j'ai cru. II Tim. 1 : 12.

Monsieur John Lenhardt-Ducommun et ses enfants; Madame et Monsieur Georges Warrisse-Lenhardt et leurs enfants, André et Chantal; Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Georges Ducommun-Jeanne; Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Henri Lenhardt-Morel, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la grande douleur de faire part du décès de

Madame John LENHARDT née Hélène DUCOMMUN

leur très chère et regrettée épouse, maman, belle-maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, enlevée subitement à leur tendre affection dans sa 63me année. Les Ponts-de-Martel, le 30 novembre 1975.

En toi je me confie, ô Eternel! Je dis : Tu es mon Dieu! Mes destinées sont dans ta main. Ps 31 : 15.

L'ensevelissement aura lieu, mardi 2 décembre, aux Ponts-de-Martel. Culte à 13 heures au temple paroissial. Le corps repose à la chapelle de l'hôpital du Locle. Domicile de la famille : Collège 7, Les Ponts-de-Martel.

Au lieu de fleurs, veuillez penser au Foyer de La Sagne, CCP 23-36 Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Jésus dit : « Je suis la résurrection et la vie; celui qui croit en moi vivra, quand même il serait mort ». Jean 11 : 25.

Madame Lydia Lachat-Andrey, à Corcelles (NE); Monsieur et Madame Théo Lachat-Kehrl et leurs enfants, à Kolding (Danemark); Madame et Monsieur Francis Nicolet-Lachat et leurs enfants, à Neuchâtel; Madame et Monsieur Charles-Edouard Peter-Lachat et leurs enfants, à Paris; Monsieur Paul Lachat, à Ecublens (VD); Monsieur Pierre Lachat, à La Neuveville; Mademoiselle Betty Lachat, à La Neuveville; Madame Suzette Lachat-Widmer, ses enfants et petits-enfants, à Villeret, Corgémont et Fontainemelon; Madame Elisa Pearson-Lachat (USA), ainsi que les familles Junod, Dufresne, Christen, Andrey, Schumacher, parentes, alliées et amies, ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur William LACHAT pasteur leur très cher époux, père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a repris paisiblement à Lui, dans sa 79me année, après quelques semaines de maladie. 2126 Les Verrières, le 29 novembre 1975. (Meudon 19)

L'incinération aura lieu à Neuchâtel, lundi 1er décembre. Culte à la chapelle du crématoire à 16 heures. Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beauregard.

Il ne sera pas envoyé de lettre de faire part, cet avis en tenant lieu

Advertisement for Arrigo Pompes funèbres, featuring a cross logo and contact information.

85 ans Coop Neuchâtel / 2 ans Super-Centre Grande loterie gratuite tirage de samedi Les premiers prix: Grand prix des coopérateurs 1 BON D'ACHAT Fr. 200.-; DESAULE Liliane, Poste, 2063 VILARS; Loterie du Jubilé 1 BON D'ACHAT Fr. 100.-; CHATELAIN Francis, Draizes 11, CORTAILLOD; Loterie anniversaire du Super-Centre 1 AMPLI-TUNNER PHILIPS avec HAUT-PARLEURS, valeur Fr. 1.030.-; VUILLE Pierre, Wemys 28, 2014 BOLE

Hôtel-Bar-Dancing cherche, pour entrée immédiate ou à convenir, BARMAID connaissant bien le service. Prière de prendre contact par téléphone au 24 38 24 ou au 47 18 03, pour convenir d'un rendez-vous

Naissances Monsieur et Madame Daniel NEUHAUS-SAVIOZ et leur fille Dominique ont la joie d'annoncer la naissance de Raphaël 29 novembre 1975 Landeueux Polonais 29 Cortaillo

IMPRIMERIE CENTRALE et de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A. Rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel Direction générale : Maro Wolfrath Rédacteur en chef : Jean Hostettler

Tout nouvel abonné à FAN-L'EXPRESS recevra le journal GRATUITEMENT jusqu'à fin décembre 1975

FAN L'EXPRESS BULLETIN D'ABONNEMENT JE M'ABONNE DÈS CE JOUR * jusqu'à fin mars 1976 pour Fr. 28.- * jusqu'à fin juin 1976 pour Fr. 54.- * jusqu'à fin décembre 1976 pour Fr. 104.- (* souligner ce qui convient) Ne pas payer d'avance, nous vous enverrons une carte de versement. Nom : Prénom : No et rue : No postal : Localité : Signature : Veuillez retourner ce bulletin sous enveloppe non collée, affranchie de 15 centimes, à FAN - L'EXPRESS Service des abonnements 2001 NEUCHÂTEL FAN FAN FAN FAN FAN

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION



TOUR DE VILLE

Max Kubler reçoit la médaille Beaumarchais

LE comité suisse de la Société des auteurs et compositeurs dramatiques vient de décerner sa médaille Beaumarchais à la compagnie théâtrale de Scaramouche, de Neuchâtel, et à son fondateur-directeur-animateur Max Kubler, pour la promotion de l'art dramatique dans notre pays.

Cette haute distinction a été remise samedi à M. et Mme Max Kubler, à Genève, dans les salons de l'hôtel Richemond par Jean Walmy, président central de la SACD, en présence notamment de l'ambassadeur de France à Berne et du représentant du Conseil d'Etat genevois, ainsi que de nombreuses personnalités parisiennes et suisses.

Mort du pasteur William Lachat

EST à Neuchâtel, à l'hôpital Pourtalès, après deux mois de maladie, que vient de décéder le pasteur William Lachat, âgé de 78 ans, et domicilié à Corcelles depuis sa retraite il y a douze ans.

Jurassien de Saint-Ursanne, M. Lachat, après ses classes primaires et secondaires à Porrentruy, avait continué ses études par la théologie à l'Université de Neuchâtel. Puis il s'en fut à New-York suivre un séminaire de théologie durant trois ans.

Revenu en Suisse et dans le canton, il fut diacre au Val-de-Travers de 1925 à 1927, puis pasteur durant 8 ans à La Sagne, à Fleurier pendant

Collision : conducteur blessé

DANS la nuit de samedi à dimanche, vers 0 h 45, M. H.C., de Saint-Blaise, circulait rue des Portes-Rouges en direction de La Coudre. A la hauteur du No 149 de la dite rue, sa voiture entra en collision avec celle pilotée par M. Ernest Sahli, de Neuchâtel, qui arrivait en sens inverse sur le côté gauche de la chaussée. Blessé, M. Sahli a été transporté à l'hôpital des Cadolles et son permis a été saisi.

Concert de la fanfare de la Croix-Bleue

EST à la grande salle de l'Armé du Salut que la fanfare de la Croix-Bleue a donné son habituel concert d'automne.

Ce fut un grand succès. Les nombreux spectateurs ont pu applaudir le talent et la persévérance d'une vingtaine de musiciens, pour la plupart très jeunes.

C'est sous la direction de Raymond Evard de La Ferrière, que cet ensemble a interprété divers morceaux « Mexican Trumpets », « Wettstein », marche de Hermann Suter et « Swinging Song », un morceau moderne composé par J.-C. Guermann de La Ferrière.

La fin de la soirée a été animée par un groupe d'enfants très sympathiques venant de Saint-Martin, les Guaguelets, sobriquet donné aux habitants de ce village. Ce petit ensemble a commencé à chanter il y a environ quatre mois, sous la direction de Mme Fr. Petremand.

C'est donc la première fois qu'ils se produisaient en public et ils furent beaucoup appréciés.

Ce concert démontra la jeunesse de la fanfare qui a su encore une fois faire comprendre au public que la Croix-Bleue est toujours vivante et active dans notre canton. JCS

Quatre expositions au Musée des beaux-arts

Carl Linner, Pierrette Favarger, Pierre Brauen, monnaies et médailles

Samedi s'est ouverte, au Musée des beaux-arts, la grande exposition hivernale, qui comprend quatre secteurs bien distincts : l'exposition rétrospective Carl Linner, huiles, aquarelles et gravures, les céramiques de Pierrette Favarger ; les cinquante ans de tissage de Pierre Brauen ; les monnaies et médailles des Orléans-Longueville, princes de Neuchâtel (1543-1707), allant de pair avec l'inauguration de la salle de numismatique du Musée d'histoire.

Ce fut d'abord M. Jean-Pierre Ghelfi, conseiller communal, qui présenta brièvement les expositions. Il salua la présence de Mme Pierrette Favarger, de M. Pierre Brauen, de M. et Mme Carl Linner, puis il mentionna les travaux de réaménagement accomplis dans le bâtiment, qui permettront de présenter de manière aussi agréable que possible les richesses du Musée et d'accueillir toujours mieux les artistes. La réfection des toits est terminée ; l'aménagement des caves se poursuit. Mais surtout, nous pouvons nous féliciter de disposer de ces grandes salles, dont les volumes rares permettent d'exposer dans d'excellentes conditions.

C'est ensuite au tour de Mme Denise de Rougemont qui a installé la salle de numismatique, de prononcer le discours d'inauguration. La numismatique est à la mode ; les collectionneurs sont toujours plus nombreux ; c'est même une valeur-refuge en ces temps d'inflation. D'autre part, c'est une science qui apporte une précieuse contribution à l'histoire.

Toute la collection exposée provient du Musée. Elle couvre la période des Orléans-Longueville, princes de Neuchâtel de 1543 à 1707. L'atelier où l'on fabriquait la monnaie était situé à la rue du Trésor. La frappe était faite à la main. Les compagnons assermentés avaient à leur tête le maître de la monnaie. Au dessus, il y avait le général de la monnaie. Parmi les princes, à côté d'Henri II de Longueville, qui tenta sans succès de rétablir son absolutisme et

échoua dans la construction d'Henripolis, il y eut trois femmes : Marie de Bourbon, Anne-Geneviève de Bourbon, dont Alexandre Dumas a fait l'amie d'Aramis, et Marie de Nemours.

Les trois expositions suivantes furent présentées par M. Pierre von Allmen, qui a rencontré Carl Linner à Zurich. Créateur d'œuvres abstraites, c'est le fils de Carl Linner également, qui est l'Anker de la Suisse orientale. Né à Saint-Gall,

il a beaucoup voyagé, en Italie, en Egypte, en Algérie, et il s'est installé à Paris. Un seul regret : à sa production actuelle nous aurions aimé ajouter des œuvres de la première époque.

Née à Vevey, ayant fait ses études à Berne, habitant aujourd'hui le château de Peseux, Pierrette Favarger s'est fait connaître dans le monde entier par ses céramiques. C'est une artiste d'une sincérité remarquable, qui ne s'est inspi-

rée que d'elle-même, sans se rattacher à aucune formule et à aucune école.

Enfin, c'est M. Pierre Brauen, qui, parti pour la France, est revenu s'établir près d'Yvonand. Ayant commencé à partir de rien, en achetant pour une somme minime un métier à tisser, il est devenu un grand seigneur, le premier tisserand de France. Il a collaboré avec les créateurs de la mode parisienne et travaillé pour les Rockefeller à New-York.

P.-L. B.



Du monde au Musée des beaux-arts pour l'ouverture de la grande exposition hivernale. A droite, au premier plan, MM. Ghelfi, conseiller communal directeur des musées et M. J. elmini, responsable du Musée d'histoire. (Avipress Baillo)

Réuni samedi à Neuchâtel, le Cartel syndical neuchâtelois examine la situation économique et prescrit ses remèdes

Lors de la dernière assemblée générale du Cartel syndical neuchâtelois, M. Adolphe Hatt avait avoué ne pas savoir d'où viendrait le vent. Redressement économique ? Nouvelle dégradation ? Les jeux sont faits aujourd'hui et l'un après l'autre, les secteurs de l'économie accusent le coup. Horlogerie, construction, consommation : le mal gagne rapidement du terrain et 1976 risque d'être un cap encore plus difficile à franchir que le fut cette année.

La situation économique et ses cruelles retombées ont donc composé la tête d'affiche des inquiétudes du Cartel qui siégeait samedi après-midi à la Cité universitaire sous la présidence de M. Hatt entouré de MM. R. Jeanneuret, vice-président et Fr. Ermatinger, trésorier. A leurs côtés avaient pris place le conseiller d'Etat René Meylan, chef du département de l'Industrie, et M. Jean Clivaz, secrétaire de l'Union syndicale suisse. A l'issue de cette séance, une résolution a été votée dont nous publions prochainement le texte. Elle porte sur six points dont voici l'essentiel.

L'ASSURANCE-CHOMAGE A REVOIR
A propos de l'assurance-chômage, la résolution dénonce une absurdité de la loi. Un salarié qui travaille 44 heures par semaine est, par exemple, frappé d'une réduction d'horaire de 10%. Les caisses couvrent cette perte de gain, mais les dispositions actuelles stipulent qu'au bout d'une année d'horaire réduit (40 heures dans ce cas précis), celui-ci devient horaire « normal » et ne donne plus droit aux prestations bien que l'assuré n'ait pas épuisé ses jours. Pour toucher de nouvelles prestations, le salarié devrait donc voir son horaire de travail (40 heures) dit « normal » réduit, par exemple, à 36 heures...
Toujours à propos de cette assuran-

ce, la loi précise qu'une personne ayant épuisé ses jours, c'est-à-dire son droit aux indemnités de chômage, doit retravailler 150 jours avant de pouvoir toucher des allocations. Or, le nombre de jours « couverts » ayant été fixé à 150 et le CSN en demandant trente de plus, l'addition « jours ouvrables chômés + jours ouvrables de travail » dépasse la durée d'une année légale. Il y a là aussi un correctif à apporter.

IMPORTATIONS ET « SWISS MADE »
Les deux secteurs les plus touchés par la récession sont traités par la résolution. Dans le cas de l'horlogerie, le CSN demande au patronat de réduire les importations de pièces constitutives

« le plus possible ». La nuance montre que le Cartel comprend le cruel handicap d'un franc lourd. Mais il redoute aussi que la qualité souffre de ces importations, lacune que le président de l'ASUAG a reconnue franchement ces derniers jours. A cette politique d'une partie des industriels horlogers, le Cartel oppose celle des Japonais qui, eux, ne lésinent pas sur la qualité et, parce qu'ils les trouvent supérieures à d'autres, achètent volontiers leurs cristaux liquides chez BBC.

Le CSN demande également que la notion de « Swiss made » soit revue. Actuellement, une pièce dite « suisse » doit comprendre au moins 50% (en valeur) de composants indigènes. Or, le

franc étant trop cher, les fabricants sont bien obligés d'acheter à l'étranger un maximum de pièces. Ceci n'est qu'un exemple, mais il expliquera mieux le problème : qu'une belle boîte suisse vaille 10 fr. et un mouvement russe complet 10 fr. également et la montre devient suisse ! Qualitativement l'est-elle vraiment ?

Dans le domaine de la recherche, le CSN demande moins la « nationalisation » des instituts qu'un contrôle tripartite de leurs activités. Constatant que les instituts doivent, s'ils veulent survivre, offrir leurs services à des clients étrangers, le Cartel préférait les voir travailler pour l'industrie indigène et, si l'estime qu'il serait plus logique de voir les collectivités publiques subventionner les instituts que boucher les trous des caisses de chômage.

LE BATIMENT BIEN MALADE

Le secteur du bâtiment est encore plus touché que l'est l'horlogerie. En 1972, ce secteur employait un peu plus de 5000 personnes dans le canton y compris la main-d'œuvre étrangère à domicile ou établie et les saisonniers. En 1975, cet effectif s'est réduit à 2891 personnes et l'année prochaine, il sera encore amputé de 700 et quelques saisonniers. L'impasse est criante. Que faire maintenant que le canton est équipé en hôpitaux, écoles ou stations d'épuration et que l'électeur ne veut plus entendre parler de crédits routiers ? Alors que l'on compte ici plus de 2000 appartements vides, le Cartel préconise la réfection des plus vieux, (ceux construits avant 1940), et l'entretien des autres. Cela permettrait de faire travailler presque tous les corps de métier, les collectivités publiques et les propriétaires assurant chacun à leur façon le financement de ces travaux.

Le dernier point de la résolution concerne la participation. Le Cartel demande que les représentants syndicaux puissent participer au pouvoir de décision des entreprises, ce que conteste le contre-projet fédéral. Mais si ce contre-projet aboutissait, cela reviendrait notamment à défaire ce qui a été « paritaire » patiemment tricoté avec la direction des PTT ou des CFF. Il y a donc là deux poids deux mesures, estime le CSN. Cl.-P. Ch.

LA NEUVEVILLE Au club de tir à 50 mètres

(c) Le Club de tir au pistolet Châtillon-Prêles a procédé samedi soir à la proclamation des résultats de son récent tir au cochoin. La manifestation s'est déroulée dans une cave vigneronne de Chavannes, dans une chaleureuse ambiance. Résultats : 1. Walter Rawlyer, 155 points ; 2. Edouard Grossenbacher ; 3. Robert von Gunten, 152 ; 4. Melvin Gauchat, 141 ; 5. Marcel Brossard, 138, etc...

Des questions à propos de l'expansion du dépôt des TN

Deux interpellations s'ajoutent à l'ordre du jour de la séance qui tiendra ce soir le Conseil général de Neuchâtel. Les voici :

« Nous interpellons le Conseil communal pour lui demander de préciser ses vues à court, moyen et long termes, sur l'établissement des garages et des ateliers des transports en commun à Neuchâtel. En particulier, est-il nécessaire d'envisager définitivement leur installation à l'Evole, au bord du lac, soit dans un endroit privilégié dont la vocation n'est pas d'abriter des trolleybus ? »

« De quelle façon enfin cette extension des bâtiments TN s'intégrerait-elle avec l'aménagement des rives dans le secteur, compte tenu des voies de circulation de la ligne 5 TN et des possibilités de parking qu'il faudra offrir aux automobilistes à proximité du centre de la ville ? »

(Interpellation de MM. Dominique de Montmolin et Amiod de Dardel)

« Considérant que la question de l'extension du dépôt central des TN au quai Philippe-Godet est un des éléments d'un

problème complexe et qu'il convient de l'examiner dans un contexte aussi large que possible, les soussignés demandent au Conseil communal de bien vouloir les renseigner sur les points suivants :

1. sur le plan financier : le montant nécessaire à la création d'un nouveau dépôt central des TN est estimé à 20 millions de francs ; à combien sont déviés les travaux d'extension du dépôt actuel ?

2. sur le plan urbanistique : l'extension du dépôt des TN nécessite un remblaiement sur le lac jusqu'à 40 mètres en avant de l'ancien passage pour piétons, sur la largeur de 120 mètres comprise entre le môle Bouvier et le prolongement de la rive gauche du canal de Seyon. Quelle est l'importance de ce remblaiement en proportion de celui qui sera fait par l'Etat, depuis Serrières en direction du centre de la ville, puisqu'il est compris dans la réalisation du tracé de la N5 retenu par le Conseil fédéral (tracé Métropolitain) ? »

(Interpellation de MM. André Buhler, Clovis Leuba et Philippe Muller)

Le club d'accordéonistes « Le Muguet » a inauguré ses nouveaux uniformes

La soirée que donnait, samedi, le club d'accordéonistes « Le Muguet » revêtait une importance toute particulière. La société inaugurait, en effet, ce soir-là ses nouveaux uniformes.

M. Jean-Claude Dubach, président du comité, parla du travail d'équipe autour du comité et du directeur qui présida à la réalisation de cette soirée. S'il fallait distribuer des fleurs à tous ceux qui ont participé à l'élaboration de cette soirée, cette salle de la Rotonde se transformerait en une exposition d'horticulture.

Puis M. Rémy Barrière, président de la Fédération cantonale des accordéonistes, prit à son tour la parole pour féliciter « Le Muguet » de sa vitalité.

Au nom du comité cantonal, il distribua les diplômes d'honneur à Mmes Marlyse Bourquin, Josette Duvoisin, M.

Jean-Paul Bourquin, pour leurs dix ans d'activité et à MM. Jean-Claude Dubach, Eric Fivaz pour leurs quinze ans d'activité.

Les accordéonistes du Muguet interprétèrent ensuite divers morceaux. Ils convièrent leur public à une balade en fiacre, avant de lui offrir, en musique toujours et en nature, des œillets blancs.

Les élèves reprirent ensuite le flambeau en jouant deux morceaux choisis, une valse et une marche. La relève du Muguet semble ainsi assurée et les nouveaux uniformes ne seront pas de sitôt relégués au grenier.

Vient ensuite le moment tant attendu de l'inauguration des uniformes. Les femmes en robe chasuble, les hommes en pantalons, tous deux portant les mêmes gilets et blouses unisexes aux cou-

leurs du ciel firent leur entrée sous les applaudissements. Mme Dubach, mère du président du club, avait confectionné elle-même les robes. Elle en fut remerciée par son fils qui lui offrit un bouquet de fleurs.

C'est en uniformes que les accordéonistes attaquèrent la marche de Strauss, « Radetzki », et la « Veuve joyeuse ». « Le Rossignol des gorges », de Boudry, prit la relève en seconde partie en entraînant le public dans un festival de chansons, gaies et plaisantes.

Puis l'orchestre « The Jackson » mena le bal jusque tard dans la nuit.

L'inauguration de nouveaux uniformes est une preuve de la vitalité du club d'accordéon « Le Muguet ». L'enthousiasme de ses membres, le recrutement facile parmi la jeunesse, sont des atouts qui lui donnent encore de longues années à vivre. R. Wé.

BOUDRY

Le bricolage à l'Ecole des parents

(c) Comme chaque année également, l'Ecole des parents de Boudry dont on connaît l'intense activité et le dévouement bénévole de ses membres, faisait dans la salle paroissiale une démonstration de bricolage.

Nous ne dirions jamais assez de cette forme d'enseignement qui développe chez l'enfant de multiples possibilités d'initiatives, de talent, de goût aussi pour la création, la décoration. Tant de matières peuvent servir dans ce domaine sans limites. On utilise tout, textile, papier, carton, couleurs, terre à modeler, osier, bois, une gamme infinie de choses, les plus hétéroclites.

Relevons encore le grand dévouement des membres du comité qui mettent tout en œuvre pour apporter un agrément instructif dans la famille.

UN ACQUIS SOCIAL

Après ce discours vigoureux autant que l'orateur nonagénaire, qui le prononçait, M. René Meylan prit la parole. Pour rassurer tout d'abord :

« Rien, ni la crise, ni le chômage ne pourront remettre en cause les rentes AVS. C'est un acquis social et les groupements minoritaires qui s'y attaquent y perdront leurs dents. Mais, à ajouté le conseiller d'Etat, nous sommes en démocratie et en démocratie, c'est le peuple qui élit les représentants qui le défendent. Si vous n'allez pas voter, il ne faudra vous en prendre qu'à vous-mêmes si survient des situations désagréables. »

Souvenez-vous aussi que ce n'est pas contre les chômeurs ni contre les jeunes qu'il faut vous défendre. Car il faut s'en sortir tous ensemble, faire face tous ensemble pour que, lorsque des jours meilleurs viendront, on puisse reprendre ce qui doit être amélioré.



Le nouvel uniforme.

(Avipress Baillo)

CAP 2000 PESEUX

OFFRE SPÉCIALE

16 commerces attractifs sous un même toit

Choix d'articles exceptionnel

Parcage aisé

Achetez à CAP 2000

grand parking gratuit

PANTALON 320

normal *** avec apprêt

Ouvert tous les jours sauf le samedi après-midi

IMMEUBLES

Devient disponible à l'achat, pour la fin de l'année, dans l'immeuble Touraine, 14, rue Pierre-de-Vingle, au 11^{me} étage, avec vue magnifique sur le lac et la baie d'Auvernier,

appartement de 3-4 pièces

Fonds propres nécessaires pour traiter: Fr. 45.000.—. Financement assuré.

Renseignements: Fiduciaire Michel Berthoud, 14, rue Pierre-de-Vingle, 2003 Neuchâtel, ou tél. (038) 31 73 83.

Etude Clerc, notaires
2, rue Pourtalès - tél. 25 14 69

À LOUER immédiatement ou pour date à convenir, à Monruz,

APPARTEMENT de 4 pièces

avec tout confort.
Loyer mensuel: Fr. 380.— plus charges.

RUE DES PARCS 83
Pour le 1^{er} janvier 1976 ou date à convenir,

appartement

modeste, sans confort, de 2 chambres, cuisine, W.-C.
Loyer mensuel: Fr. 105.—.
S'adresser à l'Etude Roger Dubois, notaire, Neuchâtel, tél. 25 14 41.

HAUTERIVE

A louer pour le début de l'année, au chemin de la Marnière,

studio meublé

avec tout confort.
Loyer 300 fr. + charges.

Tél. (038) 24 67 41.

HAUTERIVE appartement moderne

4 pièces, hall, cuisine aménagée, salle de bains + salle de douche, balcon. Vue étendue.
Fr. 700.— par mois + Fr. 50.— charges.
Libre dès janvier 1976.
Tél. 25 13 03.

ENCHÈRES

OFFICE DES FAILLITES DE BOUDRY

À VENDRE fournitures d'un atelier de réparation de tondeuses à gazon et machines agricoles à Rochefort

L'Office des Faillites de Boudry offre à vendre, de gré à gré, l'actif ci-dessus dépendant de la masse en faillite de PFENNINGER Oscar, à Cormondrèche. Les intéressés pourront visiter ces fournitures, entreposées dans l'atelier situé à Rochefort, vis-à-vis de la poste, le lundi 8 décembre 1975, de 15 à 16 heures.

Les offres écrites et chiffrées devront être adressées, sans aucun engagement, à l'Office des faillites, 2017 Boudry, jusqu'au 12 décembre 1975. Vente en bloc, au comptant et sans garantie, au plus offrant après réunion des amateurs. Inventaire à disposition à l'Office soussigné. Renseignements: tél. (038) 42 19 22.

OFFICE DES FAILLITES
Le préposé: Y. Blesch

Maculature en vente au bureau du journal

Office des faillites du Val-de-Ruz

ENCHÈRES PUBLIQUES

L'Office des faillites du Val-de-Ruz vendra, par voie d'enchères publiques, le mercredi 3 décembre 1975 à 14 h 30, à 2043 La Jonchère (NE) (commune de Boudevilliers), devant la ferme de M. James Challandes, le cheval ci-après désigné, appartenant à un tiers:

1 cheval de selle, hongre, demi-sang du pays, alezan foncé, très joli modèle, bon cheval de dressage, né le 28 janvier 1967, nom: « Illouchine ». Nom du père: « Il s'en va ».

La vente aura lieu au comptant, conformément à la L.P.
Pour visiter: le jour des enchères dès 14 heures.

Office des faillites du Val-de-Ruz.

OFFRES D'EMPLOIS

On cherche, pour entrée immédiate ou pour date à convenir,

employée de maison

Tél. (038) 25 10 50.

HOPITAL POURTALÈS, à Neuchâtel

cherche

EMPLOYÉES DE BUREAU

pour la réception des malades.
Horaire de travail: du lundi au vendredi de 18 h à 20 heures.

Les week-ends et les jours fériés, de 7 h à 20 h.
Se présenter à l'office du personnel.

La Centrale Laitière de Neuchâtel cherche pour entrée à convenir

CONDUCTEUR DE MACHINES avec formation mécanique

(éventuellement à former)
Faire offres écrites à la Centrale Laitière Neuchâtel S.A., rue des Mille-Boilles 2, 2006 Neuchâtel.

Restaurants des Halles
Pl. des Halles, Neuchâtel, pour notre PIZZERIA au rez-de-chaussée, nous cherchons, pour entrée immédiate ou époque à convenir,

SOMMELIÈRES

Les personnes au bénéfice d'une bonne expérience, et d'excellente présentation, sont priées de se présenter ou de téléphoner de 9 h 00 à 14 h 00 au N° (038) 24 31 41, et de demander M. Baudet.

Clinique psychiatrique de Préfargier, 2074 Marin

cherche

infirmiers (ères) - une laborantine aide en pharmacie assistants (tes) diplômés (ées)

Salaire et avantages sociaux intéressants, chambre personnelle et pension, ou appartements à disposition.

Présenter offres écrites ou téléphoner à l'administrateur, au (038) 33 51 51.

Commerçants

Ne vous creusez pas la tête pour vos problèmes de publicité. Nous avons pour les résoudre un service à votre disposition.



italienne
Avec Fr. 10.000.- d'acompte et 50% de crédit devenez propriétaire d'un studio ou appartement 2-3 pièces

PARKING À LOUER

Fr. 3.— par jour au centre de la ville.
Touraine S.A., tél. 33 55 55.

A LOUER

BOUDRY

appartement de 2 pièces

A louer pour le début de l'année, au chemin des Adoz, avec tout confort et vue.
Loyer 280 fr. + charges.
Pour visiter s'adresser à M^{me} Buschini, Adoz 38, Boudry. Tél. (038) 42 13 67.

1 appartement de 2 pièces

315 fr., charges comprises;

1 appartement de 3 pièces

440 fr., charges comprises, grand salon 25 m², cuisine équipée; chauffage central avec eau chaude.

Pour visiter, s'adresser à M. André Cramatte, rue du Lac 44, Tél. (038) 51 26 85.

appartements 3 1/2 pièces

confort, service conciergerie, charges comprises, loyer mensuel 613 fr., 543 fr. 50;

appartements 3 pièces

loyer mensuel 460 fr., 474 fr. 50;

places de parc

dans garage collectif. Loyer mensuel 70 fr. Tout est libre immédiatement. Gouttes-d'Or 17, Neuchâtel. Tél. (038) 25 84 60 aux heures repas, 11 à 13 heures.

A louer pour le 1^{er} janvier 1976, Clos-de-Serrières 12,

APPARTEMENT de 4 pièces

tout confort.
Fr. 534.— + 80.— de charges.

S'adresser à: Etude François Cartier, rue du Concert 6, Neuchâtel. Tél. 25 12 55.

appartement de 3 pièces

A louer tout de suite ou pour le début de l'année, à la rue des Fahys, dans immeuble neuf avec ascenseur,

appartement de 3 pièces

avec tout confort. Loyer 490 fr. + charges.
Tél. (038) 24 67 41.

LE LANDERON;

à louer dans quartier tranquille près du lac, tout de suite ou pour date à convenir, joli

appartement de 2 pièces

tout confort, cuisine agencée, bains W.-C. balcon, immeuble récent. Loyer Fr. 430.— tout compris.

tél. (038) 51 22 79 concierge (032) 22 50 24.

Fiduciaire Régies S.A. 2, rue Mayor. Tél. 25 46 38. A louer à Cornaux

appartements de 2 1/2 et 3 pièces

tout confort, grande salle de séjour, balcon, situation calme. Loyers mensuels: Fr. 325.— et Fr. 400.—, plus charges.

A louer, pour le 24 décembre 1975, à la rue du Plan,

GRAND STUDIO

d'1 1/2 pièce avec cuisine complètement équipée, salle de bains, balcon. Loyer mensuel: Fr. 337.50, charges comprises.

Téléphoner l'après-midi au N° (038) 24 60 51.

BOUDRY

A louer pour le début de l'année, à la route de Grandson,

appartement de 4 pièces

avec tout confort. Loyer 595 fr., parc compris + charges.
Tél. (038) 24 67 41.

A louer à Neuchâtel, au centre de la ville, situation tranquille,

STUDIOS MEUBLÉS

tout confort, cuisinette, W.-C., douche, complètement équipés (vaisselle, literie), libres tout de suite.
Prix dès 380 fr., chauffage inclus.
Tél. 24 31 41.

Etude Clerc, notaires
2, rue Pourtalès - tél. 25 14 69

APPARTEMENT de 3 pièces

À LOUER immédiatement ou pour date à convenir, à la rue de la Côte,

APPARTEMENT de 3 pièces

avec confort.
Loyer mensuel: Fr. 290.— plus charges.

Etude Clerc, notaires
2, rue Pourtalès - tél. 25 14 69

APPARTEMENT de 3 pièces

avec tout confort.
Le locataire devra ASSUMER LE SERVICE DE CONCIERGERIE.
Loyer net: Fr. 300.— environ.

APPARTEMENT de 3 pièces

A louer, Clos-de-Serrières 12, pour le 1^{er} janvier 1976,

appartement 3 pièces

confort. Loyer 503 fr., charges comprises.

S'adresser à: Etude François Cartier, Concert 6, Neuchâtel. Tél. 25 12 55.

A louer, rue Pierre-de-Vingle 18, pour le 1^{er} janvier 1976,

STUDIO

Loyer 169 fr., charges comprises.

S'adresser à: Etude François Cartier, Concert 6, Neuchâtel. Tél. 25 12 55.

STUDIO

A louer pour le 1^{er} janvier 1976, à Saint-Blaise, ch. des Perrières 34,

SPLENDIDE 2 1/2 pièces MEUBLÉ

tout confort.

S'adresser à: Etude François Cartier, Concert 6, Neuchâtel. Tél. 25 12 55.

A louer pour le 1^{er} janvier 1976, à Saint-Blaise, ch. des Perrières 34,

APPARTEMENT de 2 pièces

confort, situation tranquille. Fr. 419.— + 48.— de charges.

S'adresser à: Etude François Cartier, rue du Concert 6, Neuchâtel. Tél. 25 12 55.

A louer pour le 1^{er} janvier 1976, à Colombier, Saules 17,

APPARTEMENT de 2 pièces

confort, situation tranquille. Fr. 419.— + 48.— de charges.

S'adresser à: Etude François Cartier, rue du Concert 6, Neuchâtel. Tél. 25 12 55.

A louer tout de suite ou pour date à convenir, à la rue des Fahys,

place de parc

dans garage sous-terrain chauffé. Loyer 70 fr.
Té. (038) 24 67 41.

A louer pour date à convenir, à la rue des Poteaux,

studio non meublé

avec tout confort. Laboratoire non agencé. Loyer 275 fr., charges comprises.
Tél. (038) 24 67 41.

A louer tout de suite ou pour le début de l'année, à la Vy-d'Etra,

studio non meublé

avec tout confort. Loyer 275 fr. + charges.
Tél. (038) 24 67 41.

Etude J.-P. Michaud, avocat et notaire, Colombier.

CHAMBRES

A louer à Neuchâtel, ruelle Vaucher 15, libre tout de suite,

1 chambre indépendante meublée

réfrite à neuf. Fr. 215.— par mois.

S'adresser à: La Neuchâteloise Assurances, Bassin 16, Neuchâtel. Tél. (038) 21 11 71.

DEMANDES À LOUER

Cherchons pour tout de suite ou pour date à convenir

MAGASIN

bien situé, au centre, 70 à 100 m², pour confection dame.

Ecrire sous chiffres 17-461.891, à Publicitas, 1630 Bulle.

APPARTEMENTS DE VACANCES

Vacances d'hiver

MONTANA magnifique appartement

de 2 pièces pour 4 personnes. Tél. (021) 22 23 43, heures de bureau.



Offres spéciales «Jubilé»...

Beurre Floralp 200 g **2³⁵**

Pain mi-blanc 500 g **.75**

Lait drink le litre **1.-**

Participez à la loterie gratuite du Jubilé. Prix mis en jeu: **12.000.-** Valeur Fr.

Dans tous nos magasins

Home pour personnes âgées, à Neuchâtel, cherche pour date à convenir

un infirmier ou aide-infirmier

Eventuellement appartement à disposition, ainsi qu'entretien. Travail possible pour épouse.

Adresser offres écrites à LV 6302 au bureau du journal.

SEULEMENT 50 CENTIMES LE MOT!

C'est le prix d'une

petite annonce au tarif (très) réduit qui

- vous facilite la vente et l'achat de tous objets, meubles, vêtements, skis, chaussures, etc. (véhicules à moteur exceptés);
- vous permet de trouver une chambre, un garage ou un appartement à louer;
- vous aide à trouver une femme de ménage, une garde d'enfants, etc.;
- vous procure un emploi à plein temps ou à temps partiel

(Annonces commerciales exclues)



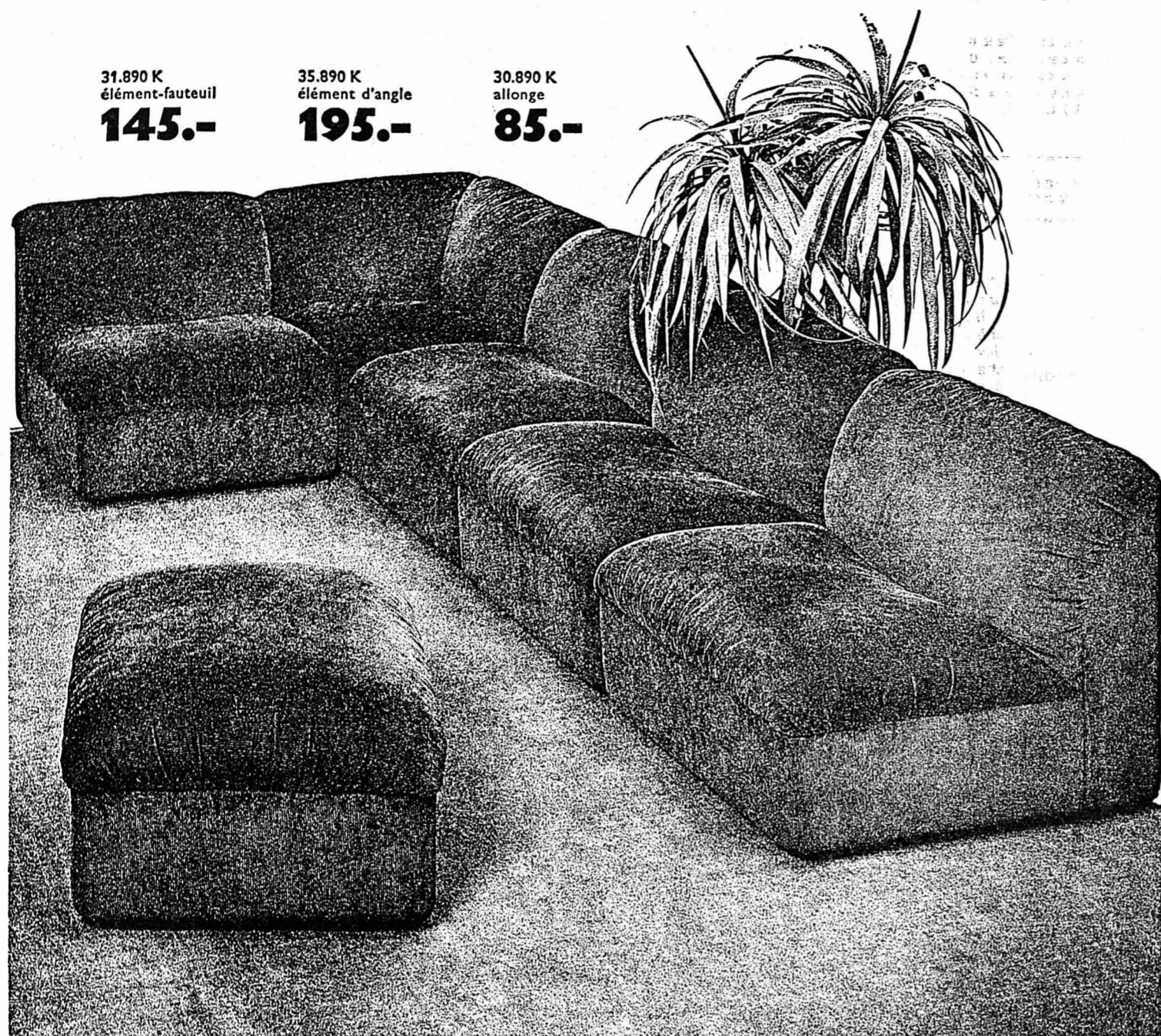
Regardez. Ecoutez. Fiez-vous à SABA TV. HiFi. Radio.

Ici, seuls les prix ne sont pas «rembourrés».

31.890 K
élément-fauteuil
145.-

35.890 K
élément d'angle
195.-

30.890 K
allonge
85.-



Réaliser un paysage avec des éléments remboursés n'est amusant que si l'on dispose, pour les disposer, de plusieurs éléments. Mais la plupart des gens trouvent cela nettement moins amusant lorsqu'ils font le compte de ce que tous les éléments coûteront en fin du compte.

Home-Discount apporte son concours actif à tous ceux qui désirent se créer un paysage — à tout prix, mais pas à n'importe lequel:

Il existe maintenant de grands éléments fauteuils, d'un confort inouï, moelleux et recouverts de velours côtelé brun foncé au prix de 145 francs pièce à l'emporter. Les allonges qui vont avec ne coûtent que 85 francs, les éléments d'angle 195 francs.

Et puisque vous êtes en train de calculer: chez Home-Discount (de Pfister Meubles), vous trouverez dans la Suisse entière des meubles de tous styles. Et comme le transport s'effectue dans votre propre voiture (ou encore avec une camionnette louée à tarif spécial), les meubles sont tout aussi avantageux que les conditions de vente: paiement comptant à 90 jours ou crédit immédiat, plein d'essence gratuit pour tout achat à compter de 500 francs.

Et cela tout près de chez vous — chez Pfister Meubles. Quoi d'étonnant dès lors que ceux qui savent compter ne s'en laissent plus compter. Leur règle:

Embarquez-le, déballiez-le et installez-le — quelle allure.

Vous trouverez un Home-Discount partout où il y a en Suisse un magasin Pfister.

HOME DISCOUNT

Embarquez-le, déballiez-le et installez-le — quelle allure.

Pfister Meubles

MACHINES A LAVER

le linge et la vaisselle. Neuves, automatiques, sacrifiées. Grand choix de marques réputées. Légers défauts d'émail, avec rabais jusqu'à 50%. Livraison de nos stocks, pose et garantie gratuites. Grandes facilités de paiement. Pas d'acompte à la livraison. Réparations toutes marques.

Dareco S.A.

Tunnel 3, Lausanne. Tél. (021) 23 52 28, le soir (021) 91 64 92 Succ. Neuchâtel. Tél. (038) 25 82 33.

Pour insérer une petite annonce au tarif réduit de 50 centimes le mot

vous avez la possibilité de passer à notre bureau de réception, 4, rue Saint-Maurice, ou d'inscrire votre annonce au dos du coupon d'un bulletin de versement postal. Ces annonces ne sont pas acceptées par téléphone et elles doivent être payées avant la parution. Les annonces commerciales ainsi que les annonces pour la vente de véhicules à moteur ne sont pas admises dans la catégorie des petites annonces.

TV COULEUR PAL-SECAM

SUISSE - FRANCE

dès **Fr. 85.-** par mois

LOCATION - VENTE - CRÉDIT

TÉLÉCOLOR
Rue Haute 6 - COLOMBIER
Tél. (038) 41 11 21

Je m'intéresse à un essai gratuit couleur

Nom : _____
Prénom : _____
Rue : _____ Localité : _____
Tél. : _____
Heure préférée : _____

Excursions FISCHER

NOUVEL-AN A NICE COTE-D'AZUR
EN 5 JOURS
du 30 décembre au 3 janvier
2 nuits à l'hôtel ASTON (1^{re} catég.)
Fr. 590.- (avec soirée de Sylvestre)

Programmes - Rens. - Inscriptions :
AUTOCARS FISCHER
MARIN - NEUCHÂTEL Tél. 33 25 21

Pour Monsieur VESTES ET BLOUSONS CUIR

à partir de **Fr. 308.-**

Robert Poffet, tailleur

Ecluse 10, Neuchâtel

Tél. (038) 25 90 17

Votez OUI le 7 décembre

pour la loi fédérale sur l'importation et l'exportation de produits agricoles transformés.

Un non serait dangereux!

Les conséquences en seraient:

- augmentation des importations et diminution des exportations toujours plus accentuées
- perte de marchés d'exportation
- difficultés d'écoulement pour les produits de notre agriculture
- fermetures de fabriques en Suisse ou transferts à l'étranger avec les répercussions suivantes:

- perte de places de travail
- perte de capacité de transformation pour nos matières premières agricoles
- danger pour l'approvisionnement en denrées alimentaires en temps difficiles
- approvisionnement en denrées alimentaires encore plus dépendant de l'étranger.

Comité pour la sécurité de l'emploi et de l'approvisionnement du pays.

La FAN est fournisseur de papier maculature

imprimée
blanche
Hi-Fi

à des conditions très avantageuses

Profitez-en.

CHAUMONT

Centre de ski de fond

ATTENTION, NOUVEAU

Ski de fond à semelle polyéthylène micropore. Partage facile.

Skis à peaux

Location - Vente - Réparation. Consulter le spécialiste.

C. Schertenleib, tél. 33 24 60.

Offrez un «Knirps» sans problèmes

«Knirps 2000» et «Knirps 2100» s'ouvrent vite et de manière sûre, se referment doucement — sans difficulté



«Knirps 2000» pour dames et hommes au format plat toujours apprécié uni, Fr. 69.- net à dessin exclusif, Fr. 75.- net



«Knirps 2100» le tout nouveau MINI de prix avantageux pour dames uni, Fr. 52.- net à dessin exclusif, Fr. 59.- net

«Knirps» les parapluies pliants les plus offerts du monde

biedermann

maroquinier Neuchâtel



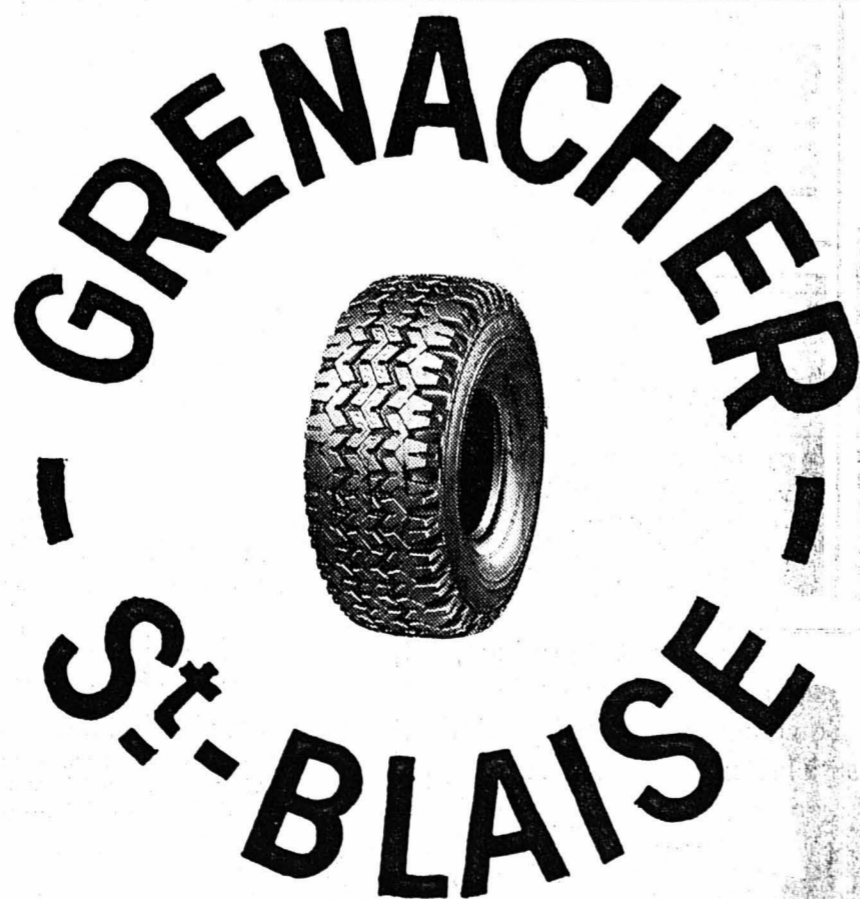
Offrez de la...

Prune bérudge

JACQUES GRISONI Propriétaire-encaveur

GRESSIER 47 12 36

...dans les bons restaurants et magasins spécialisés.



LE CENTRE DU PNEU

Michelin XM+S8

Le pneu d'hiver complet

PRIX - SERVICE - COMPÉTENCE

33 33 33

Musinière 4

LA CHAUX-DE-FONDS

A la salle de musique

51^{me} concert de gala des «Armes-Réunies»

Dans le domaine de la contestation, comme dans l'art musical, on parle beaucoup aujourd'hui de l'inhabituel et de l'excentrique. Ce n'est pas par anticonformisme que le directeur Alin Delmotte a placé ses musiciens; il y avait cinq groupes (deux sur les galeries et trois sur le podium). Les groupes se répondaient et jouaient à tour de rôle. C'est précisément pour retrouver la tradition de l'école de Venise qu'Alin Delmotte a réparti ses cuivres d'une manière inhabituelle. L'œuvre de Gabrieli créa ainsi une ambiance de grandeur et de plénitude (avec l'accompagnement d'orgue de Mme Delmotte). Ajoutons que la transcription du chef donne à ces pages de la renaissance une saveur et une stylisation du meilleur effet.

Les œuvres de Saint-Saëns et de Respighi, arrangées aussi par Alin Delmotte, contribuèrent à donner au programme un éclat tout particulier. Le second mouve-

ment de la troisième symphonie de «Beethoven français» (comme disait Gounod) révéla au public subjugué l'inspiration de Saint-Saëns: grande facilité, énorme maîtrise de l'orchestration, dynamisme aussi bien dans la conduite des voix que dans la générosité de son élan rythmique.

Le dies irae fut superbe; non moins superbe fut la réalisation par les musiciens de nos «Armes-Réunies». Nous entendîmes pour la première fois la sonorité si caractéristique du hautbois joué par André Weiss. Dans Respighi, comme dans Liszt, les accents des cornets et des trompettes apportèrent des couleurs prestigieuses; le travail divisé des bugles donna un soutien remarquable.

Disciples d'Alfred Corto et de Vlado Perlemuter, Simone et Jean Boucly jouèrent sur deux pianos les variations de Brahms, et deux danses andalouses de Manuel Infante. Les variations sur un

thème de Haydn sont une des plus belles choses que l'on puisse entendre; par les artistes français, elles furent jouées avec une délicatesse et une maîtrise très architecturées. Le brillant de la musique espagnole (son exubérance aussi) fut rendu avec grandeur; on trouve dans cette inspiration autant d'ascétisme que de passion.

Bref, nous souhaitons bonne réussite aux deux pianistes de Mulhouse qui vont précisément partir pour une tournée en Espagne.

Voiture contre un immeuble

Samedi, vers 7 h 50, Mme J. S., de La Chaux-de-Fonds, circulait rue de l'Hôtel-de-Ville, direction sud. Dans un virage à gauche, elle a perdu la maîtrise de sa voiture qui s'est écrasée contre la façade d'un immeuble. Dégâts.

Quand deux citoyens écrivent à la présidente du législatif...

De notre correspondant :

Le Conseil général de La Chaux-de-Fonds vient de siéger la semaine dernière. Ainsi que nous l'avions annoncé, cinq interpellations nouvelles furent déposées. La présidente du législatif, Mme Hunziker, pour sa part, a reçu deux lettres émanant de citoyens de la ville, lettres qui furent transmises au Conseil communal. En voici la teneur.

De M. C. Reichenbach: « Madame la présidente, 1) j'ai eu un accident de circulation voilà bientôt deux ans aux feux du Casino dû à leur mauvais fonctionnement; 2) le TCS que j'ai contacté a fait son travail; 3) j'essaie depuis deux mois de prendre contact avec le conseiller communal directeur de police, mais en vain; 4) Que faut-il faire? 5) Les nouveaux feux projetés au carrefour Métropole vont-ils causer autant d'enquinements? ».

Et de M. J. Monnier: « Madame la présidente, le problème du chômage inquiète nos populations. Il est vrai que des mesures seront entreprises à l'échelon du canton et des communes pour tenter d'améliorer la situation économique. Permettez-moi, dans cet ordre d'idées, de faire la proposition suivante à la présidente du Conseil général et représentante du parti socialiste: a) sur la base des expériences acquises ici et là à ce jour, doter progressivement nos bâtiments publics de dispositifs permettant de récupérer la chaleur solaire dans le but de chauffer les locaux; b) Les services techniques de la ville pourraient mettre à disposition les locaux, le matériel, pour occuper une partie des chômeurs aux travaux mentionnés sous lettre a; c) L'économie réalisée à la longue sur le mazout permettrait à la commune de compenser tout ou partie des frais de construction des capteurs de chaleur ».

Par ailleurs, cinq interpellations nouvelles sont venues grossir les rangs d'un train de motions et interpellations en suspens.

— La nouvelle se répand de la construction, dans la région des Eplatures, d'un supermarché de plus, qui réduirait très sensiblement ce qui subsiste encore du commerce traditionnel local, celui qui s'efforce de satisfaire aux besoins des différents quartiers, celui aussi qui contribue pour sa large part à l'effort fiscal. Le Conseil communal peut-il nous préciser sa position et ses intentions à ce sujet? (A. Olympi et des représentants PPN et lib.).

— L'implantation des centres commerciaux dépend des communes qui sont habilitées à délivrer les autorisations de construire. Les soussignés désirent interpellier le Conseil communal pour connaître sa position relative à l'implantation de tels centres notamment celui envisagé par un groupe de promoteurs aux Eplatures. (M. H. Jeanmonod (rad.) et deux cosignataires).

— A plusieurs reprises, nous avons constaté que les prévenus sont amenés par un gendarme, à pied, menottes au poing, de la prison au tribunal. Sur le chemin se trouvent une école et une crèche. La population est choquée et nous estimons que les enfants qui fré-

quentent nos écoles et nos crèches ne doivent pas assister à de tels spectacles. Nous tenons à réprover cette attitude, car nous considérons qu'il y a des moyens plus discrets pour amener un prévenu devant ses juges. Nous demandons au Conseil communal de quelle manière il peut intervenir auprès des autorités cantonales et quelles sont les limites de ses compétences (M. Eric Dubois (soc) et huit cosignataires).

— Nous avons été désagréablement surpris d'apprendre par la presse que deux riches chômeurs ont fait valoir leurs droits à la caisse. Le Conseil communal peut-il nous renseigner sur la légalité d'une telle opération, de ce qui nous paraît illégal d'une part, et d'autre part, sur les moyens d'intervention, afin que de tels faits ne se reproduisent plus (M. G. Arm (soc.) et sept cosignataires).

— Il existait au carrefour de la Métropole une signalisation lumineuse qui était insuffisante, en particulier parce qu'elle ne protégeait pas les piétons, mais c'était quand même mieux que rien. Elle a été complètement supprimée dès le 19 novembre 1975. Le Conseil communal ne pense-t-il pas qu'il est nécessaire et urgent d'installer une signalisation adéquate à ce carrefour dangereux? A quelle date pense-t-il pouvoir le faire? (M. J. Hirsch (soc.) et cinq cosignataires).

Heures de musique du Conservatoire In memoriam Dinu Lipatti

Les jeunes sont très sensibles au disque du pianiste Roumain comprenant la transcription du choral de Bach « Réjouis-toi, mon âme ». Très souvent, ces jeunes nous ont demandé si la réalisation pour piano était facile à jouer; hélas, nous avons dû leur dire que le piano de Dinu Lipatti était très difficile à jouer et que la transcription du choral de Bach (hautbois, cordes et chœur) pour orgue était beaucoup plus pratique et facile. Et pourquoi? Voilà justement ce que la pianiste Hedy Salquin a expliqué hier soir en lisant les paroles de Lipatti.

— Certains pianistes ignorent les ressources immenses que peut apporter l'indépendance dans la même main entre différentes attaques et touchers, donc entre différents timbres.

Hedy Salquin ne prêche pas seulement la bonne parole, elle la met en pratique. Dans son jeu, nous avons trouvé cette indépendance totale des deux mains. La partita de Bach a même démontré qu'elle peut mettre en valeur un dessin essentiel, tandis qu'avec la même main elle en donne l'accompagnement. Elle n'interprète pas (dans le mauvais sens romantique du mot). Elle réalise une mise en place selon le principe d'une mesure inflexible et d'un chant rubato sans rigueur. Il y a donc chez elle un style qui ne fait aucune concession en ce qui concerne la métrique et qui donne

cependant au chant la liberté de s'exprimer avec aisance. Paradoxe? oui, certainement; la gauche est invariable dans son accompagnement et la droite s'exprime librement.

Hedy Salquin, avec la sûreté de sa conception, le brio de son jeu, ne nous est pas apparue comme une virtuose du clavier (une vedette) mais comme une artiste qui place tout son idéal dans la musique de chambre. Sa pensée est loin de l'exhibitionisme et très près de la probité la plus pure. Sur le plan technique, ses moyens exceptionnels lui permettent de dominer les situations les plus difficiles (pensons à César Franck dont prélude, choral et fugue fut un véritable enchantement).

Au cours du match de samedi soir

Chute d'un spectateur
Au cours du match de hockey sur glace La Chaux-de-Fonds - Berne, qui se jouait samedi soir à la patinoire des Mélézes, un spectateur est tombé, vers 22 h d'une hauteur de quatre mètres environ et s'est blessé. Ce jeune homme a été transporté immédiatement à l'hôpital de la ville où il a reçu les soins que nécessitait son état.

LE LOCLE

L'abbé Veillard: 50 ans de dévouement à la Fondation suisse «Pro Juventute»

L'assemblée annuelle de la commission de district de «Pro Juventute» a eu lieu récemment à l'hôtel judiciaire, au Locle, sous la présidence de M. Pierre Chablotz, qui salua l'abbé Veillard, curé du Cerneux-Péquignot, fidèle à la cause de «Pro Juventute» depuis 50 ans, M. Fernand Beaud, secrétaire romand de «Pro Juventute», Mlle S. Kaeser, de l'Office social loclois.

L'assemblée liquida rapidement l'ordre du jour puis M. Fernand Beaud rendit un hommage mérité au curé Veillard. Il rappela que celui-ci est né à Biemme le 9 mai 1896 dans la contrée chère à J.-J. Rousseau.

— Votre recherche du beau, du bien et du vrai vous a amené au sacerdoce. Ordonné prêtre en juillet 1922 à Fribourg, vous êtes nommé vicaire à Neuchâtel où vous restez deux ans. Puis, après un séjour d'un an dans une paroisse fribourgeoise, vous êtes nommé au Cerneux-Péquignot.

C'était en 1925. Ce qui s'est passé depuis, M. Beaud le rappelle brièvement. Sa vie, marquée par le souci des pauvres, a amené le curé Veillard à faire appel au secrétariat de «Pro Juventute» pour faire venir, auprès des familles dans le besoin, des stagiaires bénévoles. Depuis 1968 l'abbé Veillard a accepté d'être l'aumônier des personnes du 3^{me} âge, unissant les deux pôles d'intérêt dans son activité.

M. Beaud apporta ensuite au curé Veillard les vœux du secrétariat général et un merci particulier de M. Ledermann, secrétaire général, et lui remit l'insigne d'or de la fondation Pro Juventute.

— C'est en quelque sorte, dit M. Beaud,

notre médaille «Bene merenti» que vous porterez avec fierté. «Pro Juventute» est fier de pouvoir vous compter au nombre de ses plus fidèles collaborateurs et de pouvoir vous citer en exemple aux jeunes d'aujourd'hui.

M. Beaud conclut ainsi :

— Lorsque le pape Jean XXIII eut atteint l'âge de 80 ans, on lui souhaita de devenir centenaire! Il répondit: Il ne faut pas mettre de limite à la miséricorde du Seigneur! Aussi, avec vos amis de «Pro Juventute» je forme le vœu que la miséricorde d'une santé satisfaisante vous soit accordée pour vivre longtemps encore dans les pâturages du Cerneux-Péquignot plutôt que de vous envoyer dans les vistes pâturages dont parle la Bible. Merci encore de tout cœur.

Un autre point à l'ordre du jour de cette mémorable assemblée était celui du projet de répartition aux diverses œuvres pour 1975. Ce projet a été adopté à l'unanimité. En voici les sommes attribuées :

Mlle Kocher (crèche): 200 fr.; secrétaires de communs: 1800 fr.; les Perce-Neige: 2000 fr.; Fondation Sandoz: 500 fr.; les Pipolets: 500 fr.; les colonies de vacances (école primaire): 1500 francs; l'école secondaire: 1500 fr.; Groupement des mères: 300 fr.; l'Ecole des parents: 500 fr.; la crèche: 500 fr.; la Pouponnière neuchâteloise: 500 fr.; l'Office social: 500 fr.; la bibliothèque (caisse communale): 500 fr.; Centre pédagogique de Malvilliers: 400 fr.; l'Espoir neuchâtelois: 300 fr.; écoles primaire et secondaire des Ponts-de-Martel: 400 fr.; journaux «Crapaud à Lunet-

tes» et revue «Pro Juventute»: 600 fr. Le total de ces dons donne une somme de 12.500 francs.

La situation financière de la section de district de «Pro Juventute» est la suivante: aux recettes, 42.010 fr. 77; aux dépenses, 15.856 fr. 30, ce qui laisse un avoir au 31 mars 1975 de 26.154 fr. 47 placé, 24.144 fr. 15 au compte épargne placement, 1845 fr. 94 au chèque postal et 164 fr. 38 en caisse. P. C.

CARNET DU JOUR

La Chaux-de-Fonds

CINEMAS

Corso: 20 h 30, «L'incorrigible» (16 ans).

Eden: 18 h 30, «Les affamés du mâle» (20 ans); 20 h 30, «Rollerball» (16 ans, prolongations).

Plaza: 20 h 30, «La kermesse des aigles» (16 ans).

Scala: 20 h 45, Le «Bagarreux» (16 ans).

TOURISME. — Bureau officiel de renseignements: 84, av. Léopold-Robert, tél. (039) 23 36 10.

DANSE ET ATTRACTIONS

La Boule d'Or: 21 h 30 à 4 h.

Autres cabarets: relâche.

EXPOSITIONS

Galerie du Club 44: Margrit Jaeggli, personnages derrière le miroir; Wolfgang Hausler, œuvres plastiques.

Permanences médicale et dentaire: en cas d'absence du médecin de famille, tél. 22 10 17.

Pharmacie d'office: Robert, 66, av. Léopold-Robert, jusqu'à 21 h, ensuite tél. 111.

Permanences médicale et dentaire: en cas d'absence du médecin traitant, tél. 117 ou le service d'urgence de l'hôpital, tél. 31 52 52.

Pharmacie de service: Coopérative, 6, rue du Pont; dès 21 h, tél. 117.

Permanences médicale et dentaire: en cas d'absence du médecin traitant, tél. 117 ou le service d'urgence de l'hôpital, tél. 31 52 52.

Le Locle

Pharmacie de service: Coopérative, 6, rue du Pont; dès 21 h, tél. 117.

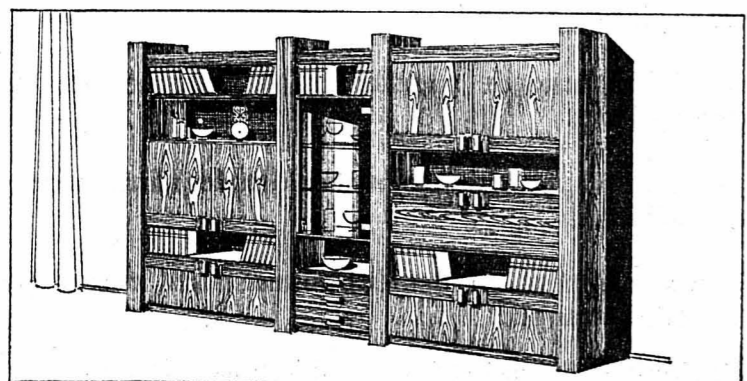
Permanences médicale et dentaire: en cas d'absence du médecin traitant, tél. 117 ou le service d'urgence de l'hôpital, tél. 31 52 52.

Pharmacie de service: Coopérative, 6, rue du Pont; dès 21 h, tél. 117.

Permanences médicale et dentaire: en cas d'absence du médecin traitant, tél. 117 ou le service d'urgence de l'hôpital, tél. 31 52 52.

meublorama Bôle C'est moins cher!

Enfin un vrai discount du meuble...



Chêne véritable!

Paroi murale moderne par éléments

990.-

Incroyable mais vrai: prix super-discount Meublorama

Vente directe du dépôt (8000 m²) — Sur désir, facilités de paiement. Venez comparer... un choix gigantesque... des prix révolutionnaires.

Heures d'ouverture: de 9 h à 12 h et de 13 h 45 à 18 h 30.

Samedi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h. Fermé le lundi matin.

Automobilistes: dès le centre de Bôle, suivez les flèches «Meublorama»

meublorama Meubles-discount 2014 Bôle/NE

DÉMÉNAGEMENTS

D'un étage à l'autre, ou dans le monde entier

UN SEUL SPÉCIALISTE:

WITTWER

Plus de 100 ans d'expérience Tél. 25 82 82

Un peu... d'un grand nom



Si vous oubliez de faire de la publicité vos clients vous oublieront

Maintenant gratuit un vaporisateur élégant et pratique, garanti un an, pour tout achat de parfum ou d'eau de toilette à partir de Fr. 30.- à la Parfumerie Tripet.

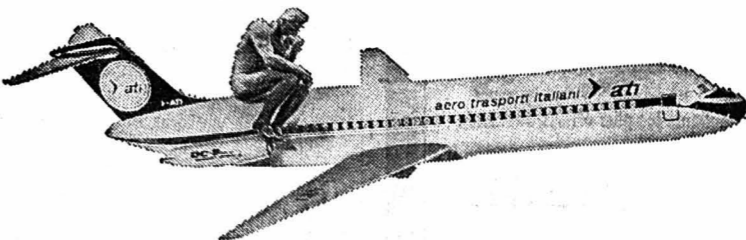
Parfumerie F. Tripet Seyon 8, Neuchâtel

KONICA Objectivement meilleur

Chaque appareil réflex KONICA et chaque objectif KONICA-HEXANON bénéficie de la nouvelle garantie «umitas» supplémentaire tous risques (vol, perte, autres dégâts). nouveau! all risk garantie

P & C Werbe AG

VOL SPÉCIAL: SHOPPING DE NOËL À ROME DÈS FR. 240.-



ALLER: vendredi 5 décembre 1975

Départ de Genève-Cointrin: 18 h 30
Arrivée à Rome-Fiumicino: 19 h 50
Transfert de l'aéroport à l'hôtel par car. Logement pendant 3 nuits avec petit déjeuner (sauf villa Delle Rose demi-pension). Séjour libre, avec possibilités de visites (voir avec notre hôteesse).

RETOUR: LUNDI 8 décembre 1975

Départ de Rome-Fiumicino: 9 h 40
Arrivée à Genève-Cointrin: 11 h
Réservations et renseignements: votre agence de voyage ou:

London Air Tours

Agence: 64-66, rue de Lausanne - 1202 GENEVE
Téléphone réservation: 022/32 08 03-31 44 96-31 74 66

CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

121^e ANNÉE DU COURRIER DU VAL-DE-TRAVERS

Conférence publique à Couvet M. Schenker a parlé de la télévision

De notre correspondant régional :
A la suite de l'inauguration du récepteur de télévision au-dessus de Couvet et, dans cette localité, de la mise en service du nouveau central téléphonique, une conférence publique a eu lieu à l'hôtel Central. M. André Rossier, directeur de l'arrondissement des téléphones, à Neuchâtel, a parlé de la répartition des attributions et des tâches entre la SSR et les PTT.

Si la SSR a pour but de créer et de diffuser des programmes de radio et de télévision, les PTT pour leur part sont responsables de toutes les questions relatives à la technique de transmission et d'émission. M. Rossier s'est d'abord étendu sur la caractéristique des réseaux de la radio-diffusion, parlant notamment des essais expérimentaux d'un nouveau type de système par réflexion convient bien à notre pays. Toutefois, il ne convient bien à notre pays, pour des raisons atmosphériques, que pour les heures du soir et de la nuit.

Puis, M. Rossier a indiqué quelle est la politique des PTT en matière de télévision. Actuellement, plus de 600 émetteurs et récepteurs assurent la couverture du territoire suisse. Le réseau des émetteurs principaux du premier programme est pratiquement achevé et dessert environ 99 % de la population.

DISTRIBUTION PAR CABLES
Les antennes collectives de TV avec réseau de distribution par câble prennent de plus en plus d'importance. Elles permettent d'éliminer plus facilement les perturbations et d'offrir un nombre appréciable de programmes TV de très bonne qualité. Bien que laissées à l'initiative pri-

vee, les PTT sont disposés à collaborer à la réalisation de telles installations, en particulier en ce qui concerne la mise à disposition de circuits d'apports aux antennes collectives, ainsi que pour la création de l'infrastructure souterraine du réseau de distribution.

OU VA L'ARGENT DES CONCESSIONNAIRES ?
M. René Schenker, directeur de la Radio-télévision suisse romande indiqua quelles sont les structures de la SSR, souligna le jumelage total de la radio et de la télévision avec une direction unique, les centres de production, et explique que la radio et la télévision occupent plus de mille collaborateurs en Suisse romande. A propos des taxes de concessions radio et TV, 30 % d'entre elles reviennent aux PTT pour les installations techniques, studios, cars de reportage, et 70 % à la SSR, chargée de la réalisation des programmes.

Pour l'année prochaine, on suppose à 93 millions de francs la publicité qui sera faite à la TV, 45 % des recettes revenant à la Suisse allemande, 33 % à la Suisse romande et 22 % au Tessin.

Si le téléjournal est produit à Zurich pour l'ensemble de la Suisse, à la radio le service de l'information a recours aux agences de presse, aux correspondants régionaux et à l'ATS; pour la télévision, aux correspondants régionaux, aux équipes de reportage, aux échanges d'information entre les pays de l'Eurovision et de l'Intervention qui couvre les pays de l'Est. A titre indicatif, M. Schenker a relevé que les moyens financiers de la TV française sont onze fois plus élevés que ceux de la TV-romande.

G. D.

La section de Couvet de la SFG s'est donnée un nouveau président

Lors de sa récente assemblée générale, la section couvonnaise de la Société fédérale de gymnastique (SFG) a enregistré la démission de ses animateurs : MM. René Winteregg, président depuis sept ans ; Jean-Marie Leclerc, caissier et Willy Robert, moniteur des pupilles. S'il a été possible de trouver des successeurs aux deux premiers pré-nommés, le poste de moniteur des pupilles demeure vacant pour le moment.

Pour la saison 1975-1976, le comité aura donc la composition suivante : MM. Robert Jeanneret, président (également à la tête de l'Union gymnastique du Val-de-Travers) ; Francis Fivaz, vice-président (actuel président de l'Union romande de gymnastique) ; Bernard Schneider, moniteur-chef ; Gérard Arnold, caissier ; André Matthey, secrétaire ; Michel Weil, secrétaire aux procès-verbaux ; René Winteregg, convocatrice ; Jean-Bernard Perrin, porte-bannière ; René Winteregg, chargé de la propagande et des archives ; Pierre Paris, chargé des relations avec la radio ; Robert Geiersberger, chef du matériel ; Willy Kuchen, Jean-Marie Leclerc et Francis Thiébaud, vérificateurs de comptes ; Robert Fivaz et Gérard Arnold, délégués à l'Union des sociétés locales ; Eric Bastardoz, Robert Fivaz, Denis Perrin et Michel Quéloz, membres du comité technique.

Pour assurer une bonne propagande

en faveur de la gymnastique, M. Winteregg collaborera désormais avec le comité du petit journal « Le Couvet », organe interne de la SFG de Couvet ; cette publication, très appréciée des sportifs, est préparée sous la présidence de M. Lucien Frasse par deux rédacteurs, MM. Francis Fivaz et Fred Siegenthaler. Tandis que la section prépare activement sa soirée annuelle fixée au début décembre, elle élaborera son programme d'activité pour 1976 lors d'une nouvelle assemblée générale en janvier prochain.

CARNET DU JOUR
Couvet, cinéma Colisée : 20 h, « Le parain » (2me partie)
Môtiers, Musée Rousseau : ouvert
Fleurier, Le Rancho, bar-dancing : ouvert jusqu'à 2 heures.
Médecin et pharmacien : habituels
Ambulance : tél. 61 12 00 ou 61 13 28
Hôpital et maternité de Couvet : téléphone 63 25 25
Hôpital de Fleurier : tél. 61 10 81
Sage femme : tél. 63 17 27
Fleurier, infirmière-visitante : téléphone 61 38 48
Fleurier, service du feu : tél. 61 12 04 ou 118
Police cantonale : tél. 61 14 23.

La société cantonale des pêcheurs en rivière a tenu son assemblée générale à Môtiers

La société cantonale des pêcheurs en rivière a tenu samedi après-midi son assemblée générale au château de Môtiers. Elle fut ouverte par M. Fernand Thiébaud, président de la société de la Haute-Areuse, qui souhaita la bienvenue aux délégués, parmi lesquels M. Archibald Quartier, inspecteur cantonal de la chasse et de la pêche, Georges Annen, président de la société faïtière, Jean-François Wyss, représentant le Conseil communal de Môtiers, le délégué de la Fédération suisse de la pêche et des piscicultures, et les pisciculteurs du canton.

Les délibérations ont débuté sous la présidence de M. Jacques Meyrat, de Neuchâtel, qui a relevé que l'empoisonnement de la pisciculture de Môtiers, resterait sans doute à jamais impuni. En effet, malgré les efforts déployés par les autorités de police et judiciaire, l'enquête n'a donné aucun résultat probant. M. Meyrat a parlé ensuite de la pollution, des cas qui se sont produits dans notre canton mais qui ont été en général bénins, la faune n'ayant pas eu à souffrir. Il s'est réjoui que le pays de Neuchâtel soit en tête, en Suisse dans la lutte contre la pollution et a fait part de sa satisfaction au sujet de la jonction Rhin-Rhône qui sera réalisée par la France, disant que pour les pêcheurs, la liaison suisse du Rhône au Rhin n'était pas souhaitée et qu'il fallait laisser couler tranquillement les eaux dans notre pays. L'orateur a relevé qu'il y avait ces dernières années, une nette augmentation du nombre des permis délivrés et des prises faites. Il a préconisé que des efforts supplémentaires soient faits, du point de vue piscicole, de façon à éviter de trop nombreux déchets qui se produisent encore.

NON A L'ECONOMIE DES EAUX
L'assemblée a ensuite voté, sans aucune opposition, une résolution concernant la votation de samedi et dimanche prochains, sur l'arrêté fédéral concernant une révision de la constitution dans le domaine de l'économie des eaux. Cette résolution dit que l'article constitutionnel soumis au vote populaire, ne donne aucune priorité à la protection indispensable et urgente de l'eau potable, qu'il a été conçu à une époque où il s'agissait en particulier de permettre une multiplication des lacs et barrages de compensation pour faciliter la réalisation de la dizaine de centrales nucléaires prévues

dans les entreprises d'électricité, ce développement étant actuellement très largement contesté. L'assemblée a estimé qu'une centralisation dans ce domaine était injustifiée et dangereuse, que les cantons perdraient des droits qu'ils utilisent en règle générale avec efficacité, que l'administration fédérale pourrait alors échapper au contrôle démocratique et que ce précédent ne serait pas sans risques.

Après une étude approfondie et après s'être rendu compte que la plupart des points positifs de l'article constitutionnel sont déjà inscrits dans la constitution ou dans diverses lois, l'Association neuchâteloise des pêcheurs en rivière a demandé que le peuple rejette cette disposition constitutionnelle.

LA PAROLE AUX SECTIONS
Ce furent ensuite les présidents des sections qui présentèrent leurs rapports. Rien de spécial à signaler pour Neuchâtel - Val-de-Ruz et environ, ni pour Le Locle. A la section de la Basse-Areuse, le repeuplement de la rivière reste la principale préoccupation et pour « La Gaulle » il est nécessaire que le Doubs soit repeuplé avec 9000 truitelles et non pas seulement avec le tiers de cette quantité.

Pour la société de la Haute-Areuse, l'année a été médiocre en raison d'une maladie des poissons. Les stations d'épuration ont contribué à une nette amélioration de la qualité des eaux mais il faudrait pouvoir encore mettre en service trois bassins à la pisciculture de Môtiers, ce qui n'a pas été possible en raison de l'amenée d'eau. Pourtant, sur une dépense de 50.000 fr., la section a offert de verser 10.000 fr. à fonds perdus, mais on ne voit encore rien venir.

Quant au représentant de la Fédération suisse de pêche et des piscicultures, il a traité du large éventail des problèmes débattus mais a insisté sur le fait que stations d'épuration ne résolvent pas toutes les questions relatives à la pureté de l'eau et qu'il faudrait radicalement

Nouveaux conseillers
(sp) Pour remplacer MM. Louis Mauler, décédé, et Jean-François Wyss, nommé conseiller communal, MM. Louis Bourquin (lib) et Gunter-ERIC Schneiter (soc) ont été élus tacitement conseillers généraux par le Conseil communal.

interdire la fabrication des produits contenant des phosphates.

L'assemblée fut alors interrompue pour une visite de la station d'épuration de Môtiers-Boveresse, après quoi un vin d'honneur a été servi au collège de Môtiers.

A la reprise des travaux, l'assemblée a entendu un message de M. Archibald Quartier et une série de propositions. Ainsi, il a été demandé que le conseiller d'Etat, chef du département de police, intervienne dans le sens d'une meilleure coordination, d'une part entre l'Etat et les sociétés de pêche en rivière et d'autre part entre les différents services de l'Etat pour tous les problèmes se rapportant à la pêche ; que la construction d'une conduite d'eau soit entreprise pour l'alimentation des nouveaux étangs de la pisciculture de Môtiers ; que deux barrages en état déplorables soient réparés au bief des ponts ; que l'on construise des batardaux entre Môtiers et Couvet pour maintenir le niveau des eaux plus élevé ; qu'une réserve soit prolongée dans l'Areuse, qu'une autre soit supprimée près du Chanet et qu'une nouvelle soit constituée sur la basse Areuse.

Il a aussi été préconisé de prononcer une interdiction de canoter sur les eaux de première catégorie, où s'exerce la ré-gale de l'Etat, excepté dans un secteur de 300 m. à partir de l'embouchure de l'Areuse, et que lors de la prochaine révision de la loi sur la pêche le prix des permis de vacances soit augmenté.

En revanche, les propositions de fixer la mesure légale de la truite à 25 centimètres et de rapporter l'interdiction de la pêche aux flotteurs, n'ont pas trouvé grâce.

NOUVEAU PRÉSIDENT
L'assemblée avait à procéder aux nominations statutaires. Le mandat du président arrivait à son terme, c'est M. Marcel Gasser, de Neuchâtel, qui a été élu à ce poste. Les autres membres du comité sont MM. Jacques Meyrat (Neuchâtel), Edouard Pillonnel (Le Landeron), Nevio Ferruglio (Neuchâtel), Pierre-André Perret-Gentil (Boudry), Ernest Gauch (Areuse), Fernand Thiébaud et Marcel Calame (Couvet), Marcel Mathys, Michel Thiébaud, André

Stauffer (La Chaux-de-Fonds), Roland Schmetzer et Jean-Claude Robert (Le Locle).

M. Roger Baillo, des Ponts-de-Martel, a été nommé en remplacement de M. André Landry, de la même localité, qui a reçu un cadeau et le titre de membre d'honneur de la société pour les services rendus. Enfin, c'est à Boudry qu'aura lieu la prochaine assemblée générale annuelle.

G. D.

Avis mortuaires
Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Comme un berger, il paîtra son troupeau. Il prendra les agneaux dans ses bras, Et les portera dans son sein.

Esaïe 40 : 11.

Monsieur et Madame Armand Favre-Baillo, à Couvet ;
Monsieur et Madame Denis Favre-Wagnière, à Bevaix ;
Hervé et Christian Favre ;
Monsieur et Madame Armand Wagnière, à Sainte-Croix, leurs enfants et petits-enfants, à Antibes et aux Tuilleries-sur-Grandson ;
Monsieur et Madame Virgile Baillo, à Couvet, et leurs enfants, à Genève ;
Monsieur et Madame Jean-Louis Baillo et leur fils, à Couvet, ainsi que toutes les familles parentes, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Francine
leur chère petite-fille, fille, sœur, arrière-petite-fille, filleule, nièce, cousine, parente et amie, que Dieu a rappelée à Lui, à l'âge de 12 ans, après une douloureuse maladie.

2108 Couvet, le 28 novembre 1975.
(Rue du Quarre 12).

Son soleil s'est couché avant la fin du jour.

L'incinération aura lieu mardi 2 décembre, à Neuchâtel.

Culte à la chapelle du crématoire, à 14 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière de Beaugregard, à Neuchâtel.

Il ne sera pas envoyé de lettre de faire part, le présent avis en tenant lieu

Le comité des Samaritains de Couvet a le grand chagrin d'informer ses membres du décès de

Francine
petite-fille de Monsieur et Madame Armand Favre, membres actifs de la section.

L'Eternel est près de ceux qui ont le cœur brisé et Il sauvera ceux qui ont l'esprit abattu.

Ps 34 : 19.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

Avis mortuaires
Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Le comité du FC Noiraigue Vétérans a le pénible devoir d'annoncer à ses membres le décès de

Madame
Antoinette GUTMANN
mère de Monsieur Marcel Gutmann, membre actif fidèle et membre du comité.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis mortuaire de la famille.

Le Football-club Noiraigue a le triste devoir de faire part à ses membres du décès de

Madame
Antoinette GUTMANN
maman de Monsieur Marcel Gutmann, membre actif.

FRANCE VOISINE

Le meurtrier d'«Yvan le Terrible» tue un Nord-Africain à Dole!

Un drame rapide s'est déroulé dimanche vers 21 h 45, l'unique night-club de Dole (Le Moulin Charles-Quint), à proximité de la maison natale de Pasteur...

Peu avant l'heure de fermeture de l'établissement, un groupe de consommateurs potentiels d'origine nord-africaine s'est présenté à l'entrée et a été refoulé. Mais l'un d'eux parvint à pénétrer dans les lieux et, après une courte altercation avec un homme se trouvant à la porte, il fut abattu par celui-ci d'un coup de revolver.

Profitant de la panique qui s'ensuivit, le meurtrier présumé Jacky Petite, âgé de 30 ans, s'enfuit dans la nuit tandis que sa victime, Mohamed Daoud, 25 ans, ouvrier d'usine à Dole, devait expirer durant son transport à l'hôpital.

Jacky Petite avait déjà un passé judiciaire chargé. Condamné en 1969 à un an d'emprisonnement ferme par le tribunal de grande instance de Pontarlier pour proxénétisme, escroqueries port et trafic d'armes, il fut reconnu coupable du meurtre d'un certain Thémét, dit « Yvan le Terrible », commis en janvier 1970, pour lequel la Cour d'assises de Besançon, lui infligea une peine de dix ans d'emprisonnement. Il avait bénéficié d'une mise en liberté conditionnelle voici trois mois.

Chronique du Val-de-Ruz

Assemblée générale de la Fédération neuchâteloise des caisses Raiffeisen aux Geneveys-sur-Coffrane

La Fédération neuchâteloise des caisses Raiffeisen a tenu samedi, aux Geneveys-sur-Coffrane, sa 37^{me} assemblée générale ordinaire. Quelques 200 délégués représentant les 34 sections du canton ont participé à ces débats présidés par M. Pierre Urfer, de Fontaine-melon. En ouvrant la séance, M. Urfer a souhaité la bienvenue aux participants, qu'il a remerciés d'être venus si nombreux, et a salué les invités parmi lesquels on notait la présence de MM. Claude Bugnon, inspecteur des finances de l'Etat, Francis Matthey, directeur de l'école cantonale d'agriculture, Lucien Camponovo, conservateur du Registre foncier du Val-de-Ruz et les représentants des communes des Geneveys-sur-Coffrane, Coffrane et Montmolin.

BEL ANNIVERSAIRE
Ce n'est pas par hasard si cette assemblée s'est déroulée au Val-de-Ruz ; elle correspondait au 40^{me} anniversaire de la section des Geneveys-sur-Coffrane, Coffrane et Montmolin. A cette occasion M. René Grétillet, gérant de ladite section, a retracé l'histoire de ces trois

communes au cours des siècles passés. La lecture du procès-verbal de l'assemblée du 30 novembre 1974 à La Chaux-de-Fonds, faite par son auteur M. Fernand Vaucher de Travers, et la nomination des scrutateurs n'ont fait l'objet d'aucune discussion. Il en fut de même des comptes présentés par le caissier, M. Roger Hügli de Colombier, qui se résumèrent comme suit : recettes : 7471 fr. 10 ; dépenses : 5492 fr. 40. Boni de l'exercice : 1978 fr. 70. Fortune au 31 décembre 1974 : 18.317 fr. 80.

Dans son rapport présidentiel, M. Urfer a rappelé que le Val-de-Ruz est le berceau du mouvement raiffeiseniste en terre neuchâteloise. C'est en effet durant les années de crise 1935-1940, alors que l'économie du pays était plongée dans un certain marasme, que le mouvement a pris racine au Pâquier pour s'étendre par la suite à presque toutes les communes du Vallon. La section de Coffrane fut la seconde à se lancer dans l'aventure en novembre 1935. Sous l'expertise gérance de M. Bertrand Perrenoud, elle partit en flèche pour occuper aujourd'hui la première place

au district et la troisième sur le plan cantonal, suivant de très près Le Locle et Les Ponts-de-Martel. Que ceux qui, hier comme aujourd'hui, y assument des responsabilités soient félicités et remerciés d'avoir associé la Fédération neuchâteloise au 40^{me} anniversaire de sa fondation.

RAJEUNISSEMENT
L'effectif de la Fédération au 31 décembre 1974 était de 3532 membres, soit 22 de plus qu'en 1973. Ainsi l'appel lancé dans ce domaine lors de la dernière assemblée semble avoir été entendu. Les efforts entrepris durant l'exercice écoulé doivent être poursuivis sans relâche, notamment auprès de la jeune génération afin d'élargir et de rajeunir sans cesse la chaîne des raiffeisenistes. En chiffres, la somme des bilans s'élève à 94,7 millions de francs, en progression de 8 millions contre 89,9 millions l'année précédente. Le mouvement général, de 236,9 millions, s'est accru de 41,3 millions. Le bénéfice net de 255.000 fr. en chiffre rond, comme il fallait s'y attendre, affiche une diminution de 32.500 fr. par rapport à celui de 1973 ; 61 millions en épargne, 21,3 millions en obligations, 2,9 millions en comptes de dépôts et 1,3 millions en crédits de la banque centrale sont les principaux postes au passif du bilan. A l'actif, les prêts hypothécaires s'élèvent à 66,5 millions, les comptes courants débiteurs à 2,7 millions, les avoirs à vue des caisses à 17,3 millions, les avances aux collectivités publiques à 2 millions et les réserves à 3,6 millions. En commentant ces chiffres, réalisés au cours d'un exercice qui fut marqué entre autres par le déséquilibre des taux et les restrictions de crédits, M. Urfer a relevé la confiance dont les caisses Raiffeisen jouissent dans les milieux qu'elles desservent.

L'Office de révision, a ensuite apporté un salut cordial de la direction générale de Saint-Gall. Après avoir présenté certaines remarques administratives concernant l'Union suisse des caisses Raiffeisen et fait les recommandations d'usage aux gérants, M. Séchaud a exposé quelques considérations générales sur les crédits de constructions, au sujet desquels certaines caisses ont fait de fâcheuses expériences, le marché hypothécaire, les obligations de caisse, l'épargne et la question des taux d'intérêts, en relevant qu'à l'heure actuelle nombreux sont ceux qui renoncent à investir ou à construire pour préférer le carnet d'épargne qui enregistre de ce fait une nette progression. A la fin de son exposé, M. Séchaud a rappelé aux gérants que la prudence doit être à l'ordre du jour et leur a recommandé de bien suivre les directives de l'Union.

Une importante révision des statuts de l'Union est en cours. Les modifications envisagées ont déjà été acceptées par toutes les autres caisses de Suisse. Pour orienter les responsables des caisses neuchâteloises qui devront se prononcer lors du congrès qui aura lieu l'année prochaine à Lausanne, M. Séchaud a donné connaissance et commenté les projets de révision élaborés par la commission constituée à cet effet et a expliqué quelles étaient les raisons qui avaient motivé ces modifications.

Deux sociétés ont été proclamées membres vétérans et ont reçu le portefeuille traditionnel. Ce sont MM. Armand Robert et Wilfried Jacot, tous deux de Brot-Plamboz.

A l'issue de l'assemblée, les participants ont dégustés le vin d'honneur offert par les communes des Geneveys-sur-Coffrane, Coffrane, et Montmolin, puis se sont retrouvés à l'hôtel des Communales pour le repas.

AVIS DIVERS

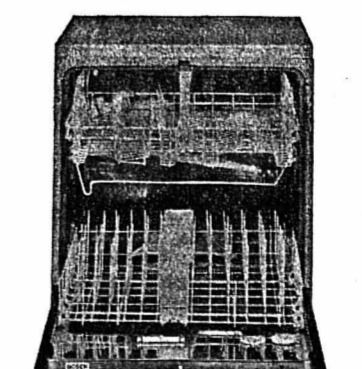
A VENDRE
SIMCA 1000 RALLYE 2 1973
SIMCA 1000 RALLYE 2 1972
TOYOTA COROLLA 1972
CITROËN GS 1220 Club 1973
BMW 202 Touring 1974
Porsche 911 S Targa 1972
Expertisées - Garanties
Reprise - Echange - Crédit

GARAGE HOTZ
Fleurier. Tél. (038) 61 29 22.

Pompes funèbres du Val-de-Travers
GRANDJEAN
Cercueils - Transports
Toutes formalités


COUVERT ☎ 63 23 42
NON-RÉPONSE ☎ 63 25 65
FLEURIER ☎ 61 15 47

BOSCH



Le lave-vaisselle avec régulateur de pression spacieuse ; capacité 12 couverts

Appareils ménagers, Couvet, Tél. 63 12 06.



Madame Karl GYGER
née Marguerite KERNEN
leur chère épouse, maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman, tante, cousine, parente et amie, enlevée à leur tendre affection dans sa 85^{me} année.

Couvet, le 28 novembre 1975.
(Rue Jean-Jacques Rousseau 20).

L'incinération aura lieu à Neuchâtel, aujourd'hui, lundi 1er décembre.

Culte à la chapelle du crématoire, à 14 heures.

Départ du domicile mortuaire : hôpital de Couvet, à 13 h 10.

Il ne sera pas envoyé de lettre de faire part, le présent avis en tient lieu

Le comité du Männerchor, Couvet, a le pénible devoir d'informer ses membres du décès de

Madame
Charles GYGER-KERNEN
épouse de leur dévoué membre honoraire.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.



Une partie des membres lors de l'assemblée. (Avipress - Cuhe)

CARNET DU JOUR

Pharmacie de service : Piergiovanni, Fontaines, dès 18 h 30.
Permanence médicale : votre médecin habituel.
Ambulance : tél. 53 21 33.
Aide familiale : tél. 53 10 03.

BIENNE - BIENNE - BIENNE - BIENNE - BIENNE

Inaugurés samedi, les nouveaux abattoirs sont les plus modernes de Suisse

L'administrateur des abattoirs, M. Hugo Keller, a présenté samedi non sans fierté les nouvelles installations de la rue de Morat qui sont les plus modernes de Suisse. En février 1974, le Conseil de ville accordait un crédit de 876.000 fr. pour ces travaux de rénovation. Le coût total se montant à près d'un million de fr., cela imposera une demande de crédit supplémentaire.

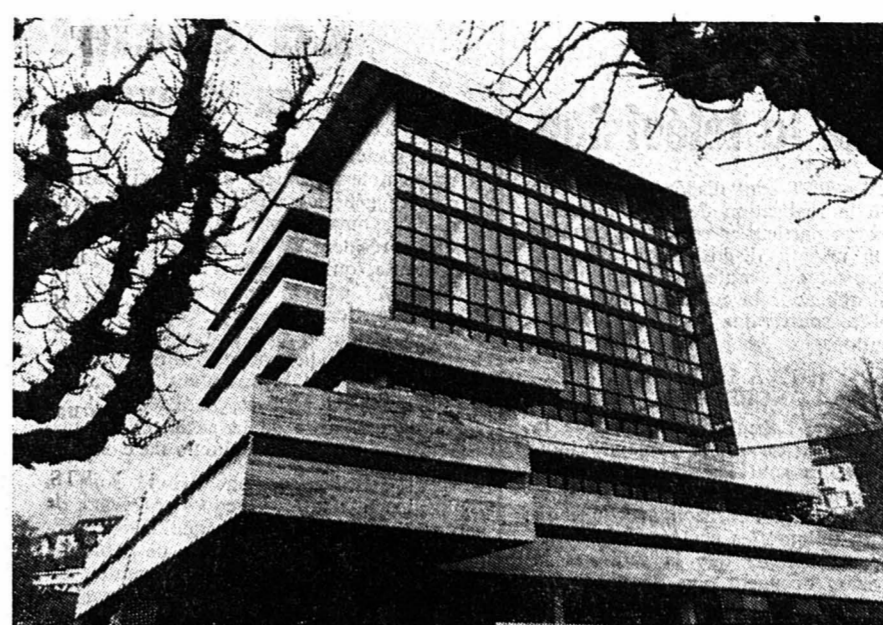
Les abattoirs régionaux de Bienne, construits en 1877, voyaient abattre à cette époque environ 5000 têtes de petit et gros bétail par an, ce qui suffisait à la consommation des 10.000 Biennois d'alors. La première modernisation importante date de 1937. Actuellement, selon la statistique de 1974, 43.500 animaux sont amenés aux abattoirs chaque année et c'est la consommation de la viande de porc qui est toujours en tête avec 32.126 unités, celle de veau venant en deuxième position avec 4579 bêtes. On trouve ensuite les moutons avec 2619 têtes. Outre la viande provenant des abattoirs, près de 2,6 tonnes ont été importées sous forme de saucisses, volaille, lapins et produits de la chasse.

chées à grande eau. Puis, toujours suspendues à la chaîne, elles passent devant les spécialistes qui tranchent, coupent et débitent. A ce rythme, un porc est bouchoyé toutes les trente secondes! La chaîne, d'une longueur de 25 m, permet de débiter 120 porcs, 50 veaux ou 10 pièces de gros bétail à l'heure en occupant 14 personnes. La viande découpée est alors entreposée dans une chambre froide où les bouchers peuvent venir prendre livraison de leur commande.

Pour les employés, astreints à un rude travail, vestiaires, douches et une cui-

sine sont à disposition. Une attention toute particulière: les bottes des ouvriers sont chauffées préalablement avant le début du travail, ce qui est fort apprécié durant les mois d'hiver.

L'inauguration de cette belle réalisation a eu lieu en présence de Mme Annette Favre, présidente du Conseil de ville, de Mme Claire-Lise Renggli, conseiller municipal, de MM. Hans Kern et Raoul Kohler, conseillers municipaux, des représentants de la commission de gestion, des conseillers de ville, des responsables des abattoirs et des spécialistes.



Conductrice tuée dans la forêt du Buttenberg

Traversant la forêt du Buttenberg, à Mâche, samedi vers 16 h 30, une automobile est soudain sortie de la route pour une raison inconnue et est entrée de front dans un arbre. La conductrice, Mme Maria Muller, née en 1940, de Safnern, est décédée sur le coup. Son fils, Marco âgé de 8 ans, grièvement blessé, a été transporté à l'hôpital Wildermeth.

Collisions nocturnes: un cycliste blessé

Dans la nuit de vendredi à samedi, vers 23 h, deux voitures sont entrées en collision rue Gœuffi. Deux personnes ont été blessées et transportées à l'hôpital régional. Peu après minuit, samedi, un cycliste a été happé par une voiture rue du Rosier. Le jeune homme, né en 1956, blessé notamment à la tête, a été transporté à l'hôpital régional.

Rue d'Aarberg, une collision entre quatre voitures s'est produite dimanche peu après minuit. Trois personnes, assez grièvement blessées, ont été transportées à l'hôpital régional. Les dégâts matériels sont évalués à environ 20.000 francs.

Le budget de la Ville: mal parti...

Le budget 1976 de la ville de Bienne, qui fera l'objet d'une votation populaire les 5 et 7 décembre n'a pu obtenir l'unanimité du Conseil de ville. Rappelons que sur 153 millions de francs de dépenses, il accuse un déficit d'environ 136.000 francs. De plus la quotité des impôts est augmentée d'un dixième, les transports publics, les taxes de l'eau sont également augmentés et compris dans ce budget.

Les délégués du parti national romand réunis en assemblée ont décidé, par 21 voix contre 9, de refuser le budget en raison de l'augmentation des impôts. L'Entente biennoise est également contre, ses représentants au Conseil de ville ayant déjà repoussé le projet. L'Entente ne peut accepter la masse d'impôts indirects qui est comprise dans le budget. L'Alliance des indépendants, suivant également le vote de ses conseillers de ville, a décidé un rejet unanime du budget, l'augmentation des impôts et celle des transports publics, de même que les tarifs unitaires de ces derniers, ne pouvant être acceptés. Les Indépendants vont même plus loin: selon leur président, le rejet du budget sera également un vote de défiance envers la politique de l'exé-

tif biennois. Si on tient compte du fait que les partis socialistes étaient passablement divisés au Conseil de ville, on imagine que le budget biennois pour 1976 aura encore un long chemin de croix à suivre avant d'être accepté...

Pour les achats des invalides

Comme les années précédentes, les grands magasins Jelmoli à Bienne ouvriront lundi matin 8 décembre à l'intention des invalides et des personnes âgées qui pourront faire leurs achats de fête de fin d'année sans être dérangés.

Nouveau nonagénaire

(c) Aujourd'hui, M. Peter Trummer chez sa fille, domiciliée 14, rue des Jardins à Bienne, fête son nonantième anniversaire.

Un conducteur prend la fuite à Nidau

Dimanche à 12 h 30, une collision entre deux voitures s'est produite place Guido-Muller. Personne n'a été blessé, mais les dégâts matériels sont estimés à 3500 francs. La veille, vers 22 h 15, une voiture a heurté un véhicule parké rue Weiermatt et a été projeté contre deux autres! Les dégâts matériels s'élevaient à environ 5500 francs. Le conducteur fautif, dont la voiture de couleur gris métallisé, doit être endommagée à l'avant droit, a pris la fuite.

Passante blessée

Samedi à 9 h 45, route de Bienne, une femme a été happée par une voiture. Souffrant de différentes blessures, elle a été transportée à l'hôpital régional de Bienne.

CARNET DU JOUR

- CINÉMAS**
- Apollo: 15 h et 20 h 15, « James Bond 007, Vivre et laisser mourir ».
 - Elite: 14 h 30, 16 h 05, 17 h 40, 19 h 15 et 20 h 50, « La chemise en l'air... sinon je tire ».
 - Lido: 15 h et 20 h 15, « Histoire d'O » (2me semaine).
 - Métro: 19 h 50, « Les amazones », « Tarzan et l'enfant de la jungle ».
 - Palace: 15 h et 20 h 15, « Fantasia » (Walt Disney).
 - Rex: 15 h et 20 h 15, « Parfum de femme »; 17 h 45, « Le navigateur » (10 ans).
 - Scala: 15 h et 20 h 15, « Bug, l'escargot brûlant ».
 - Studio: 15 h et 20 h 15, « Tu boufferas la poussière de mes bottes ».
- THÉÂTRE**
- Capitole: 20 h 15, « Les émigrés » de Sławomir Mrozek, avec Laurent Terzieff et Gérard Darrieu; mise en scène de Roger Blin.
- EXPOSITIONS**
- Ecole fédérale de Macolin: œuvres de Dany Steinemann, jusqu'au 16 décembre.
 - Galerie 57: œuvres de Reine Ruehlin, Berne, jusqu'au 20 décembre.
- URGENTES**
- Pharmacie d'office: Centrale, 16 rue de l'Union, tél. 22 41 40
 - Médecin: tél. 22 33 33
 - Dégâts d'eau et de gaz: tél. 22 33 88
 - FAN-L'Express: rédaction biennoise tél. (032) 22 09 11

UN EXEMPLE: LE HOME REDERN

Une des plus belles réalisations biennoises en faveur des personnes du troisième âge, ce home ouvrira ses portes le 20 janvier. Il a coûté quelque treize millions de francs et a été construit chemin Redern. Le home pourra accueillir 115 personnes ayant besoin de soins intensifs alors que 25 chambres seront mises à la disposition de personnes âgées en bonne santé. Nous en reparlerons. (Avipress-Cortési)

VAUD - VAUD - VAUD

La société d'agriculture de Granges a inauguré samedi son nouveau dépôt

De notre correspondant: En inaugurant son nouveau dépôt près de la gare, qui remplace celui construit il y a 65 ans, la société d'agriculture de Granges a vécu, samedi, une journée digne d'être marquée d'une pierre blanche.

Mais tout a commencé le matin, à la grande salle, où s'est déroulée l'assemblée générale, sous la présidence de M. Roger Cosendai, de Sassel. En ouvrant les débats, ce dernier a souhaité la bienvenue aux nombreux membres présents, vaudois et fribourgeois, puis salué parmi les invités, MM. Marcel Barbey, syndic de Granges, Etienne Freymond, député à Combrement, le pasteur Henry Chavannes, MM. Croset et Keuffer, respectivement président et directeur de la Fédération vaudoise des sociétés d'agriculture et de viticulture (FVAV), ainsi que les représentants des banques et de la Chambre vaudoise d'agriculture.

Présenté par M. René Rey, le procès-verbal de la dernière assemblée a été adopté sans autre; puis, le président a donné connaissance du rapport du comité sur l'activité de l'exercice écoulé, qui a vu le chiffre d'affaires dépasser les deux millions de francs. Il a terminé en adressant des remerciements à M. et Mme Jaquière, gérants, ainsi qu'à tous les collaborateurs dévoués, pour leur excellent travail.

A son tour, M. Jaquière, gérant, a donné une vue chiffrée de l'activité de la société, puis a présenté les comptes, tandis que M. André Pasche (Seigneux) rapportait au nom de la commission de gestion. Les différents rapports furent ensuite approuvés par l'assemblée.

RÉSOLUTION

M. René Rey annonça que le comité avait réagi contre les difficultés actuelles

JURA

SONCEBOZ L'emprunt se termine mal...

Dans la nuit de samedi à dimanche, vers 0 h 45, une voiture s'est jetée contre les rochers à mi-chemin entre le carrefour de la Couronne et le tunnel du Tournedos. Le véhicule était piloté par un jeune homme de la région qui avait « emprunté » à son père et ne possédait pas de permis de conduire. Le conducteur est indemne. L'accident s'est produit alors que le véhicule se dirigeait vers Bienne.

CURTILLES

Il tombe d'un échafaudage

(c) Samedi, dans l'après-midi, le jeune Serge Meystre, âgé de 17 ans, domicilié aux Biolles sur Curtilles, était occupé avec son père au démontage d'un échafaudage, lorsqu'il fit une chute de cinq mètres. Sérieusement blessé, souffrant probablement de lésions à la colonne vertébrale, le jeune homme a été transporté au CHUV, à Lausanne.

GRANDSON

Sexagénaire grièvement blessé par une voiture

(c) Samedi vers 20 h 15, M. Aimé Crausaz, 68 ans, domicilié à Grandson traversait la route principale à proximité de son domicile, lorsqu'il fut renversé par une automobile circulant en direction de Neuchâtel. Souffrant de multiples fractures aux jambes, du bassin et des côtes, M. Crausaz a été transporté à Yverdon puis transféré à l'hôpital cantonal à Lausanne.

YVONAND

Chalet cambriolé

(c) Dimanche matin, le propriétaire d'un chalet situé au bord du lac, à Châble-Perron (Cheseaux-Noréaz) a constaté que le « Week-end » avait été visité durant la semaine. Le ou les coupables se sont introduits après avoir brisé une double vitre et divers habits ont été emportés.

ORON-LA-VILLE

Dernier garde-à-vous

(c) Vingt-cinq sous-officiers et soldats de la classe 1925 ont rendu leur équipement, sous la direction du premier-lieutenant Stauffer. A cette occasion, M. Gavillet, substitut du préfet, a apporté le message du Conseil d'Etat, remerciant chacun pour le service accompli. Une minute de silence a été observée en mémoire du préfet Samuel Destraz, suivie du dernier garde-à-vous.

Au cours du repas qui suivit, offert par les communes du district, des allocutions ont été prononcées par MM. Boudry, syndic d'Oron-la-Ville, Pouly, municipal à Mézières, et Treboux, chef de section. Le député J.-P. Cuenoud a remercié les organisateurs de la journée, qui s'est terminée par une partie familiale.

VINGT GROSSES PIÈCES A L'HEURE

Grâce aux nouvelles installations, les bêtes ne doivent plus attendre de longues heures avant d'être tuées. Au moyen d'un choc électrique, les porcs sont anesthésiés puis saignés, opération qui provoque la mort dans une totale inconscience. Le sang de porc, précieusement conservé, sert entre autres à la fabrication du boudin. Les bêtes sont ensuite acheminées automatiquement dans un bassin d'eau chaude dans lequel elles séjournent environ un quart d'heure avant que la chaîne ne les transporte dans une sorte de four où les poils sont éliminés par le feu. Entre chaque opération, les bêtes sont chaque fois dou-

FRIBOURG

Coups de pioche dans la vitrine d'une horlogerie-bijouterie!

De notre correspondant: Dans la nuit de vendredi à samedi, vers 21 h 30, un spectacle à l'effigie de cambriolage a eu pour théâtre la rue du Pont-Muré, près du tilleul de Fribourg. Un individu a donné deux coups de grosse pioche dans la vitrine de l'horlogerie-bijouterie Vollichard, au No 155 de cette rue. La vitrine, en verre blindé de 24 mm, n'a subi que deux trous de la grosseur d'une pièce de vingt centimes. Les coups ont été donnés à un endroit où, si une ouverture plus grande avait pu être pratiquée, le voleur aurait pu mettre la main sur des bijoux, des bagues et des montres dont l'une valait à elle seule 12.000 francs.

Le malandrin n'a pas eu le temps de continuer à « piocher »: dès le premier coup, l'alarme a retenti. M. L. Vollichard, qui regardait la télévision dans une pièce située juste au-dessus de la vitrine, avait de toute façon entendu les coups. Ayant sauté

à la fenêtre, il vit un homme portant la pioche. Il s'agissait d'un passant qui avait ramassé l'outil. Quant au voleur bredouille, il s'engouffra dans une auto Alfa Romeo rouge volée à un habitant du quartier. On ne sait si ce véhicule a été retrouvé.

La police de sûreté s'est refusée à communiquer le moindre renseignement sur cette affaire. Il n'est pas exclu qu'elle puisse être liée à celle du cambriolage manqué de la droguerie Spring, commis au cours de la nuit précédente.

Autre fait troublant, quel'un a tenté de voler, au cours de la nuit de jeudi à vendredi, l'auto de fils de M. Vollichard. Une vitre de ce véhicule a été fracturée, mais le voleur n'a pu venir à bout du blocage du volant. Il est donc possible que l'homme ait préparé la casse de la bijouterie la veille déjà, en tentant d'utiliser l'auto de fils du bijoutier...

Le casseur bredouille a causé des dégâts estimés à plus de 3000 francs.

...et un perceur se fait cueillir!

Il n'avait pas tort, l'avocat qui niait l'efficacité des châtements dits exemplaires lors du procès fait à deux perceurs de coffres. C'était mercredi. La presse annonçait jeudi que les deux malandrins avaient été condamnés à 2 et 3 ans de pénitencier. Le soir-même, la droguerie principale de Fribourg était cambriolée! Le lendemain, c'était la bijouterie Vollichard dont la vitrine, on l'a vu, essayait des coups de pioche. Et ce n'est pas tout...

La police de sûreté, restée rigoureusement muette jusqu'à samedi, a diffusé un communiqué hier après-midi. Elle dit qu'à la suite des cambriolages récents, des patrouilles de surveillance ont été organisées. Di-

manche matin, on a pu prendre un cambrioleur en flagrant délit: il était en passe de fracturer le coffre-fort d'une industrie de Fribourg. La chaleur dégagée alors qu'il ouvrait ce coffre déclencha le système d'alarme-incendie. Une patrouille de la gendarmerie arriva rapidement sur les lieux et cueillit le cambrioleur... La prise est bonne: interrogé par la sûreté, l'individu a déjà reconnu être l'auteur de plusieurs effractions.

Quant à la droguerie principale Spring, il est exact qu'elle a été cambriolée onze fois depuis mars 1974. La police de sûreté ajoute que les cambrioleurs ont été identifiés par elle dans dix cas.

Informations horlogères

La FTMH: des accords « engrangés » mais recours au tribunal arbitral pour la compensation du renchérissement

Quelque 120 délégués de la FTMH (Fédération des travailleurs de la métallurgie et de l'horlogerie) constituant la « conférence d'industrie » se sont réunis samedi matin à Neuchâtel sous la présidence de M. André Gehlfi. Deux décisions importantes ont été prises: 1. recourir auprès du tribunal arbitral de l'horlogerie contre la décision de l'association patronale prise il y a quelques jours de ne pas accorder la compensation au renchérissement; 2. instituer des commissions du personnel dans les entreprises horlogères.

L'assemblée avait à se prononcer sur six projets d'accords négociés avec l'association patronale. Certains d'entre eux sont d'anciens accords qui subissent des améliorations, d'autres sont nouveaux. C'est le cas notamment de celui instituant, comme dans la métallurgie, des commissions du personnel dans les entreprises et de celui concernant l'assurance-chômage. Ces accords ont déjà été ratifiés par les organes compétents du patronat horloger.

L'« HOMME DE CONFIANCE »

L'accord concernant les commissions du personnel prévoit notamment que celles-ci seront instituées dans toutes les entreprises pour autant que l'effectif de

ces dernières le justifie — en principe au-delà de 100 travailleurs — ou que la majorité du personnel en fasse la demande, ou encore que la direction le propose. Les membres des commissions seront élus par le personnel de l'entreprise et choisis parmi celui-ci. D'autre part, la FTMH peut désigner son « homme de confiance » à la commission. Elle le choisira parmi les membres de celle-ci.

Cet « homme de confiance », d'entente avec la direction et le président de la commission, informera les nouveaux travailleurs sur les dispositions conventionnelles en vigueur dans l'entreprise. Il disposera du droit d'affichage de toute publication de caractère syndical moyennant accord préalable de la direction. Il aura en outre la faculté de prendre contact, en cas de besoin, avec le secrétaire de la FTMH pendant les heures de travail.

CHOMAGE: ASSURANCE OBLIGATOIRE

A propos de l'assurance-chômage, l'accord approuvé samedi stipule que dès le 1er janvier 1976, tous les travailleurs assurables au sens de la loi ont l'obligation de l'être contre le chômage. Dès cette date également, l'employeur parti-

cipera à la cotisation du travailleur à raison de 50 % de la prime effective. Le libre choix de la caisse est garanti aux travailleurs, mais il leur est recommandé d'adhérer à la caisse de chômage FTMH ou à la caisse paritaire d'entreprise existante.

LES POURPARLERS SE POURSUIVENT

Les accords approuvés samedi s'inscrivent dans le cadre du renouvellement éventuel de la convention liant la FTMH et les associations patronales horlogères. Cette convention, qui venait à échéance à fin septembre 1975, s'est trouvée automatiquement prolongée pour une année, puisqu'elle n'a pas été dénoncée. En vue de son renouvellement, des pourparlers doivent encore se dérouler ces prochaines semaines sur les revendications d'ordre essentiellement matériel. Si ces négociations aboutissent — elles s'annoncent cependant difficiles en raison de la crise qui sévit dans l'horlogerie —, la voie sera ouverte pour le renouvellement de la convention. Ce qui a été accepté samedi par les délégués FTMH ne constitue donc qu'une partie seulement des accords qui, globalement, feront partie intégrante de la convention à renouveler.

Un don de la nature

En cuves de vieux chêne le CAMPARI arrive à maturité et acquiert son riche bouquet.



Campari. Un mélange incomparable d'herbes aromatiques, de racines, de morceaux de fruits et de plantes soigneusement sélectionnés, en provenance de 4 continents.

Bitter CAMPARI
un don de la nature.

NETTOYAGE A SEC
Vitasec
mieux plus vite moins cher
PANTALON 3.20
NEUCHÂTEL SAINT-BLAISE
Flandres 3 Grand-Rue 8

ACTUALITÉ SUISSE ET ROMANDE

Assemblée générale de la SSR à Berne

L'audience de la TV a tendance à régresser tandis que l'écoute de la radio augmente...

BERNE (ATS). — L'assemblée générale de la Société suisse de radiodiffusion et de télévision s'est tenue samedi à Berne sous la présidence de M. Ettore Tenchio qui, parlant de l'article constitutionnel actuellement en discussion aux Chambres fédérales, a émis l'espoir que la législation d'exécution sera rendue publique avant la votation populaire. Il a défendu l'autonomie des journalistes de la radio-tv, qui doivent pouvoir exercer leur métier avec un esprit critique. Quelques erreurs ont été commises, mais il est réconfortant de voir que le public accorde largement sa confiance à nos programmes.

Le problème des critiques et des plaintes adressées à la SSR a été traité plus longuement par M. Steio Molo, directeur général.

Sans attendre l'autorité de recours, prévue par le parlement, la société a précisé son système interne de traitement des réclamations. Les plaintes pour violation de directives internes sont tranchées en première instance par le directeur régional, puis par le directeur général, qui consulte les commissions prévues à cet effet. Les plaintes pour violation de la concession, adressées au département fédéral des transports et communications, sont traitées par le directeur général, dont les décisions peuvent faire l'objet de recours. Ce système devrait permettre de traiter rapidement et de manière satisfaisante les réclamations justifiées.

Parlant des enquêtes par sondage faites auprès du public, M. Molo a révélé que l'audience de la télévision a tendance à régresser, tandis que l'écoute de la radio augmente. Cette évolution est la même que dans les pays voisins.

Sur le plan technique, la SSR se préoccupe de la nouvelle répartition des

ondes moyennes. Des changements importants, touchant aussi les programmes, interviendront en 1978. Les PTT les préparent.

M. Molo a enfin signalé les préparatifs concernant les émissions locales, les émissions destinées au 3me âge, et les programmes de radio-télévision éducative.

FINANCES

M. D. Carl, directeur des finances, a plaidé pour un relèvement des taxes de concession (la dernière a eu lieu en janvier 1973) c'est d'autant plus nécessaire que le produit de la publicité à la TV n'augmente que faiblement.

Le budget pour 1976 prévoit un déficit de 5,2 millions pour la télévision et de 24,7 millions pour la radio.

L'assemblée a approuvé ce budget. Elle a également, par 55 voix contre 11, approuvé une majoration des crédits affectés au service des ondes courtes (émissions à destination de l'étranger).

En fin de séance, deux délégués syndicaux ont demandé notamment une réduction de la durée du travail (à noter que la fédération des employés de la radio, ayant modifié son sigle en FERTS, admet maintenant aussi le personnel de la télévision).

La guerre des munitions... a remplacé celle des boutons

La guerre de Troie n'a peut-être pas eu lieu, à en croire les littérateurs, mais la guerre des munitions a été officiellement déclarée par les armuriers suisses à la Fédération nationale de tir au petit calibre. On ne saurait encore préjuger de son issue. Ce qui est certain, c'est qu'elle pousse aujourd'hui M. Gnaegi, chef du département militaire fédéral, à se demander si le moment n'est pas venu d'arrêter la fabrication des cartouches de petit calibre à l'intérieur des frontières helvétiques.

Deux mois d'explication s'imposent. En effet, la FSTPC a demandé pendant des années au DMF l'autorisation, pour ses sections affiliées, de commander directement leurs cartouches au dépôt fédéral de munitions. Et, ajoutons-le, de se passer de l'intermédiaire des armu-

riers, devenu une espèce de monopole par la force des choses.

L'an dernier, elle obtenait satisfaction! Une année après, c'est la guerre! La déclaration survient à un très mauvais moment: il y a la récession, la concurrence étrangère, des prix qui pourraient s'enfler, bref, des conséquences fort désagréables au demeurant.

Les armuriers devraient normalement se dire, semble-t-il, que le tir au petit calibre, sportif par essence, leur fournit d'autant plus de raisons d'être s'ils se développent harmonieusement. Il ne se développera harmonieusement que si les cartouches n'y sont pas trop chères... Avec le seul commerce des armes déjà, par exemple, les spécialistes n'auraient pas trop à s'en plaindre! L.N.

Une commission d'experts définit le rôle de la forêt

(C.P.S.) En 1971, le Département fédéral de l'intérieur avait constitué, à la suite d'un postulat déposé au Conseil national, une commission d'experts chargée d'élaborer une conception globale de la politique suisse en matière d'économie forestière et du bois.

Sous la présidence du professeur H. Steinlin, à l'époque recteur de l'Université de Fribourg en Brisgau et actuellement directeur de la division des forêts de la FAO (Organisation pour l'alimentation et l'agriculture des Nations unies), les experts ont procédé à une analyse de la situation actuelle et des structures de notre économie forestière et du bois.

Le rapport que la commission vient de déposer, et qui est soumis pour avis aux cantons, aux partis politiques et aux associations intéressées, relève pour commencer le danger d'une diminution de l'aire boisée, surtout au voisinage des agglomérations.

L'expansion économique de ces dernières années a eu pour conséquence une forte augmentation des demandes de défrichement. D'autre part, les propriétaires de forêts doivent faire face à l'influence conjuguée des prix en baisse et des frais

d'exploitation en forte hausse, évolution que l'on constate aussi dans d'autres branches du secteur primaire. Dans les forêts d'accès difficile, on a de ce fait tendance à négliger les rajouissements et les soins culturels. Nombre de particuliers, propriétaires de petites parcelles, se désintéressent peu à peu de leur forêt.

La commission constate que seules les forêts soignées remplissent leur tâche qui est de protéger les agglomérations et d'assurer le bien-être de l'homme. Les forêts mal soignées et vieilles sont exposées à des dangers multiples tels que coups de vent, vermine et mycoses.

Le rapport que la commission vient de déposer, et qui est soumis pour avis aux cantons, aux partis politiques et aux associations intéressées, relève pour commencer le danger d'une diminution de l'aire boisée, surtout au voisinage des agglomérations.

D'autres recommandations de la

commission d'experts portent sur l'élaboration d'un plan d'entretien et d'assainissement des forêts de l'espace alpin, l'adaptation du cheptel gibier aux conditions écologiques de l'environnement, ainsi que l'adoption de mesures pour améliorer la situation économique des exploitations forestières.

Actuellement le marché du bois pâtit de nombreux défauts; l'un des principaux est la dispersion de l'offre de bois brut qui entraîne des frais de vente excessifs. L'insuffisante transparence du marché et, parfois, des méthodes de vente surannées, en sont d'autres. C'est pourquoi la commission propose de grouper l'offre et la demande de bois, et de créer un service d'observation du marché des bois.

L'économie forestière et du bois doit être préservée et encouragée conformément à cette conception globale. Ce qu'on cherche à obtenir, c'est une branche économiquement saine pour que nos forêts remplissent leur tâche importante de protéger l'homme des avalanches, de l'érosion et des chutes de pierres, et de servir d'espace naturel et de lieu de détente pour la population et les touristes.

Enfin Nestlé riposte

Il y a quelques mois, un groupuscule bernois théologo-gauchisant, qui s'est baptisé «Communauté de travail tiers monde», reprenait une publication anglaise intellectuellement peu honnête et affirmait sans ciller que «Nestlé tue des bébés».

L'entreprise de Vevey aurait pu hausser les épaules et, comme la caravane, passer en laissant aboyer.

Tout de même, patience et mansuétude ont des limites. Accuser Nestlé de tuer des bébés en vendant des aliments pour enfants aux populations du tiers monde, c'est accuser les dirigeants de l'entreprise d'être des assassins, et singulièrement son administrateur-délégué, M. A. Furer. Telle est la réalité, si les mots ont encore un sens. On s'est donc résolu à Vevey à déposer une plainte pour diffamation, et un tribunal de Berne a commencé à traiter de l'affaire ces jours-ci. Il a entendu les parties et dira ses conclusions au début de l'an prochain.

Il est bien que cette affaire aille en justice. Les accusés doivent se sentir dépassés par leurs outrances, ou alors penser que, puisque

calomnie il y a, il en restera toujours quelque chose...

Mais, dit M. Furer, «personne n'a le droit de nous accuser de tuer des enfants. Personne n'a le droit de nous déclarer coupables d'utiliser des pratiques de ventes contraires à l'éthique et à la morale. C'est cependant ce qu'ont fait les auteurs, de l'édition allemande du rapport (anglais) de «War on Want». C'est pourquoi nous avons déposé plainte pour diffamation contre eux, car cette édition allemande a paru sous le titre «Nestlé tötet Babys», une accusation qui n'est pas contenue dans le texte original. Nous estimons que, même dans les temps troublés que nous vivons, une entreprise n'est pas obligée de laisser salir sa bonne réputation».

Et M. Furer de poursuivre, citant un auteur allemand, auteur d'un livre intitulé «Qui à la vérité»: «Parmi les conséquences sociales de la solidarité humaine en voie de disparition, l'empoisonnement psychosocial de notre vie en commun est particulièrement insupportable. Notre façon de communiquer dégenère toujours plus en diffamation...»

M. Furer ajoute encore: «La

propagande qui, à l'aide de conférences de presse, de la radio et de la télévision, s'est, depuis le dépôt de la plainte en diffamation, déchaînée pour faire valoir un point de vue unilatéral et déformé du problème — au point que les esprits objectifs ne peuvent pas la supporter — montrent clairement que l'on ne cherche pas l'information, mais la diffamation; cela démontre également que l'on ne s'efforce nullement de contribuer à trouver une solution à un problème difficile, mais que l'on se réjouit, avant tout, de l'occasion pour attaquer une de ces créations capitalistes et multinationales, dans l'espoir de trouver assez de sots qui ne s'en aperçoivent pas.

Le tribunal bernois dira le droit et rendra la justice. Il était cependant bon que, dès maintenant, on dénonce des procédés qui se répètent trop largement dans ce pays. On attaque à tort et à travers une forme de société et d'économie que l'on veut abattre, tout en acceptant d'en vivre... La critique est certes permise; elle est conforme à la loi. Mais elle doit être punie quand elle débouche sur la calomnie calculée.

René BOVEY

Un évêque auxiliaire du diocèse de Bâle

BERNE (ATS). — Samedi après-midi, Mgr Antoine Haenggi, évêque du diocèse de Bâle, a rendu publique aux délégués du synode réuni à Berne la nomination de l'abbé Otto Wuest comme évêque auxiliaire. Le communiqué suivant a été publié:

En application du concordat entre le Saint-Siège et les Etats diocésains, Mgr Otto Wuest, vicaire épiscopal, a été nommé évêque auxiliaire du diocèse de Bâle. Mgr Otto Wuest se partagera avec l'évêque diocésain, Mgr Antoine Haenggi, les tâches de la direction du diocèse et les fonctions épiscopales (p.e. visites pastorales dans les paroisses). De plus, comme les vicaires généraux et épiscopaux, il assumera la responsabilité de certains services pastoraux. Comme évêque auxiliaire il est membre de la conférence des évêques suisses.

Otto Wuest est né le 26 mai 1926 à Sursee (LU), dans une famille de 5 enfants. Son père travaillait dans une menuiserie. Il fréquenta sur place l'école primaire et l'école secondaire, puis le collège cantonal de Lucerne, où il obtint son baccalauréat en 1947. Durant cette période, il fut également engagé dans le mouvement de jeunesse catholique de la «Jungwacht».

Entre 1947 et 1956 Otto Wuest acquit sa formation philosophique et théologique à l'Université pontificale «la Grégorienne», à Rome, où il fut l'hôte du collège Germanicum. Il obtint une licence en philosophie et un doctorat en théologie. Il fut ordonné prêtre en 1956 à Rome.

Il fit ses premières armes dans la pastorale comme vicaire à la paroisse Sainte-Marie à Berne où il résida jusqu'en 1960. Succédant au prêtre Joseph Meier, il fut ensuite nommé secrétaire général de l'association populaire catholique suisse. Il acquit dans cette fonction une riche expérience,

Helvétas fête son 20me anniversaire

OLTEN (ATS). — La plus grande organisation d'aide au développement suisse, Helvétas a fêté son vingtième anniversaire samedi à Olten. Réunie sous la présidence de M. H. U. Vetsch, les délégués ont pris connaissance d'un résultat réjouissant en cette année d'anniversaire: en effet, pour la première fois de son histoire, Helvétas a récolté plus de 5 millions de francs, 80 personnes environ travaillent pour Helvétas, dont une cinquantaine participent à des travaux de construction dans 8 pays. En Asie, le principal centre d'activité d'Helvétas sera transféré du Népal au Bouthan. En plus de ces deux pays himalayens, Helvétas est encore présent au Bangladesh.

GENEVE

Gros vol de bijoux

GENEVE (ATS). — Des bijoux d'une valeur totale de 800.000 à un million de francs ont été volés dans un appartement du quartier de la Servette à Genève. Les cambrioleurs ont fracturé la porte d'entrée de l'appartement. Les bijoux étaient entreposés à l'intérieur d'une armoire dans des coffres. L'appartement est occupé par une dame, représentante-dépositaire de bijoux pour une maison de Zurich. Les bijoux volés formaient la collection destinée à être présentée aux clients. Le vol a eu lieu dans la nuit de jeudi à vendredi.

VALAIS

Grande inauguration à Verbier

VERBIER (ATS). — Samedi, on a procédé à Verbier à l'inauguration d'une installation capitale dans l'histoire de la station. En effet, une télécabine reliera désormais le Châble-Bagnes à la station même de Verbier. Cette télécabine emmène d'autre part les skieurs, sans transbordement aucun, directement du Châble dans les champs de neige des Ruinettes et des Atelles à plus de 2700 mètres d'altitude. Les skieurs ont ainsi la possibilité de laisser leur voiture dans la vallée et se rendre sur les pistes sans engorger la station de Verbier.

Plus de 200 personnes ont participé samedi aux festivités inaugurales présidées par M. Rodolphe Tissières. L'installation a coûté cinq millions de francs et relie le Châble à Verbier en douze minutes seulement.

en particulier en tenant des conférences dans toute la Suisse alémanique. Il fut en même temps responsable catholique pour le travail en radio et télévision. Il réalisa lui-même une bonne centaine d'émissions religieuses dans les deux médias.

Mgr Otto Wuest participa à la fondation de la commission de planification pastorale de la conférence des évêques, qu'il présida durant plusieurs années. Il fut également parmi les fondateurs de l'Action de carême des catholiques suisses. Il fut le premier président du Conseil d'action, de la commission théologique et de la commission administrative de l'Action de carême.

L'ordre du jour de la première session de la 40me législature aux Chambres

BERNE (ATS). — C'est lundi matin que l'argovien Staehelin, doyen d'âge du Conseil national ouvrira la première session de la quarantième législature au Conseil national. Une session qui durera jusqu'au 19 décembre. Le nouveau parlement élu le 26 octobre dernier aura un programme particulièrement chargé. On attend aussi impatiemment la journée du 10 décembre au cours de laquelle aura lieu l'élection de l'ensemble du Conseil fédéral.

Lundi, M. Staehelin devra faire procéder à l'élection du président du Conseil national — qui est en même temps celui de l'assemblée fédérale. C'est le vice-président sortant, M. Rudolf Etter (UDC-BE) qui devra succéder au poste qui était occupé par M. Simon Kohler. Quant au fauteuil présidentiel du Conseil des Etats, il sera très probablement occupé par M. Willi Wenk (soc-B), qui succédera ainsi à M. Heinrich Oechslin.

Pour ce qui est des sujets que les Chambres devront traiter, on retiendra en premier lieu les budgets des PTT, des CFF et surtout celui de la Confédération qui entraînera probablement une longue discussion principalement au sein de la grande Chambre. Ce Conseil devra aussi se pencher notamment sur le nombre de signatures pour l'initiative et le référendum, l'assurance-chômage (article constitutionnel), le crédit, les bourses pour étudiants étrangers, l'aide humanitaire internationale, etc., sans compter les réponses du gouvernement à toute une série d'interventions personnelles. De son côté, le Conseil des Etats, étudiera le problème de l'acquisition d'un nouvel avion de combat par notre armée (72 «Tiger»), les investissements pour les entreprises concessionnaires du trafic général, les divergences sur l'article constitutionnel concernant la radio et la télévision, les droits politiques des Suisses à l'étranger, ainsi qu'un certain nombre d'objets de moindre importance.

SUISSE ALEMANIQUE

Un chauffeur de taxi se trompe de pédale: huit blessés

RAPPERSWIL (SG) (ATS). — Huit piétons ont été blessés samedi après-midi à Rapperswil (SG) dans un stupide accident de circulation. Un chauffeur de taxi stationné devant la gare a voulu avancer son véhicule de quelques mètres, mais en voulant l'immobiliser, il s'est trompé de pédale. La voiture a fait un bon en avant, renversant une dame et sept autres piétons qui attendaient le bus. Le véhicule a encore embouti un autre taxi.

La personne qui a été renversée a dû être conduite à l'hôpital d'Uznach. On ne connaît pas la gravité de ses blessures. Les sept autres victimes n'ont été que superficiellement blessées.

Toujours Kaiseraugst

BALE (ATS). — Les participants à la manifestation organisée vendredi soir à Bâle contre la centrale nucléaire de Kaiseraugst ont adopté une résolution dans laquelle ils protestent contre les «résultats insuffisants» des négociations menées avec le Conseil fédéral. Les participants appellent que l'arrêt de construction n'est plus entièrement garanti et qu'aucune assurance n'a été donnée quant à la décision de ne pas ériger une clôture.

La résolution demande un arrêt de construction de 4 ans, ainsi que la constitution d'une commission paritaire d'experts chargée d'étudier la conception globale de l'énergie, le stockage des déchets radioactifs et les incidences météorologiques. Elle demande également que la population concernée se prononce sur la question.

Remède contre les hémorroïdes

Soulage les douleurs - guérit les hémorroïdes

Des expériences cliniques avec «Sperti Préparation H» sur des personnes souffrant d'hémorroïdes ont démontré en très peu de temps une diminution des douleurs et des démangeaisons ainsi qu'une réduction des saignements, sans utilisation d'autres médicaments. Cette préparation, à base d'extrait de cellules de levure vivantes, d'huile de foie de requin et de nitrate de phénylmercurure, peut être obtenue sous le nom de «Sperti Préparation H» contre les hémorroïdes.

Demandez encore aujourd'hui à votre pharmacien ou droguiste. Sperti Préparation H® est vendue sous forme d'onguent (avec applicateur) ou de suppositoires (pour les hémorroïdes internes). Un traitement combiné avec la pommade et les suppositoires donne souvent des résultats particulièrement rapides et satisfaisants. Dans la plupart des cas, un soulagement, voire une amélioration, est déjà remarqué au bout de 2 à 4 jours.

VAUD - VAUD - VAUD

L'initiative Delafontaine dort-elle dans les tiroirs de l'Etat de Vaud?

D'un correspondant:

Le comité d'initiative pour l'aménagement équilibré du sol vaudois s'étonne, dans un communiqué, qu'à propos des zones agricoles, le gouvernement vaudois ne tienne pas sa promesse.

«La situation de plus en plus incertaine du ravitaillement alimentaire du monde — écrit-il — devrait déterminer nos autorités à accorder la priorité à la sauvegarde de nos terres cultivables.»

Dans le canton de Vaud, la loi sur l'aménagement du territoire, votée en 1964 par le Grand conseil, aurait dû permettre d'instituer des zones agricoles pour mettre fin au gaspillage de notre sol.

Mais elle a échoué. En douze ans, à peine 2 % de nos campagnes a été légalisée en zone agricole. A ce rythme, il faudrait plus de 600 ans pour protéger toutes les campagnes vaudoises. Les prix spéculatifs de la terre ont paralysé nos autorités.

Il y a quatre ans, l'initiative pour l'aménagement équilibré du sol vaudois, lancée par l'association vaudoise pour l'aménagement rural, offrait un moyen légal de sortir de l'impasse. Elle a

recueilli 23.000 signatures, mais elle dort encore dans les tiroirs du Conseil d'Etat. Le gouvernement vaudois avait pourtant donné l'assurance qu'il présenterait au Grand conseil, à la session de mai 1972, un projet de loi destiné à résoudre ce problème.

En décembre 1974, il renouela sa promesse de soumettre au Grand conseil, en 1975, son projet en même temps que l'initiative.

Le grand prix Ramuz 1975

PULLY (VD) (ATS). — La fondation C.-F. Ramuz a remis samedi son grand prix 1975 à l'écrivain vaudois Jacques Mercanton, pour l'ensemble de son œuvre. La cérémonie s'est déroulée à Pully, ancien village vigneron des bords du Léman, où repose Ramuz. M. Gérard Buchet, de Neuchâtel, président de la fondation, a salué de nombreuses personnalités du monde littéraire, et le professeur Michel Dentan s'est adressé au lauréat au nom du jury.

Né à Lausanne en 1910, Jacques Mercanton occupe la chaire de littéra-

ture française à l'Université vaudoise depuis 1955. Il a publié de nombreux essais sur Joyce, Thomas Mann et Eliot, des études sur Racine et d'autres classiques français. Il poursuit une œuvre romanesque considérable, dont les principaux titres sont «Thomas l'incrédule» (prix Rambert 1943), «Le soleil ni la mort» (prix de la Guide du livre), «La joie d'amour», «Celui qui doit venir», «De peur que vienne l'oubli», «La sibylle», «L'été des sept dormants».

Institué en 1950 par la fondation, le grand prix C.-F. Ramuz a pour but d'encourager la vie littéraire romande en consacrant l'œuvre d'un écrivain suisse de langue française. D'un montant de dix mille francs, il est décerné tous les cinq ans et a déjà été attribué à P.-L. Matthey, C.-F. Landry, Marcel Raymond et Philippe Jaccottet.

Un nouveau centenaire vaudois

ECUBLENS (VD) (ATS). — M. Henri Vannod a fêté ses cent ans révolus, samedi, dans une maison de repos à Ecublens (VD). Vaudois, né à Lausanne le 29 novembre 1875, il a travaillé longtemps comme technicien-électricien à l'arrondissement des téléphones de Lausanne. L'an passé, quand il entra dans sa 100me année, il préféra une démonstration de trains miniatures (le violon d'Ingres du conseiller national Pierre Teuscher, syndic d'Ecublens) au traditionnel fauteuil de centenaire.

Loterie à numéros - Tirage du 29 novembre

Numéros sortis: 3, 14, 18, 22, 28, 38

Numéro complémentaire: 11

STATISTIQUE DES NUMEROS SORTIS

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
49 x	46 x	52 x	51 x	43 x	43 x	45 x	50 x	57 x	47 x
11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
58 x	52 x	32 x	39 x	42 x	35 x	29 x	53 x	44 x	44 x
21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
38 x	44 x	38 x	46 x	31 x	55 x	47 x	45 x	36 x	49 x
31	32	33	34	35	36	37	38	39	40
38 x	43 x	36 x	45 x	37 x	39 x	35 x	44 x	41 x	59 x
Somme totale attribuée aux gagnants: 1.940.951 francs									

A propos d'une bonne cigarette...

Virginie - une façon agréable de payer moins de taxes...

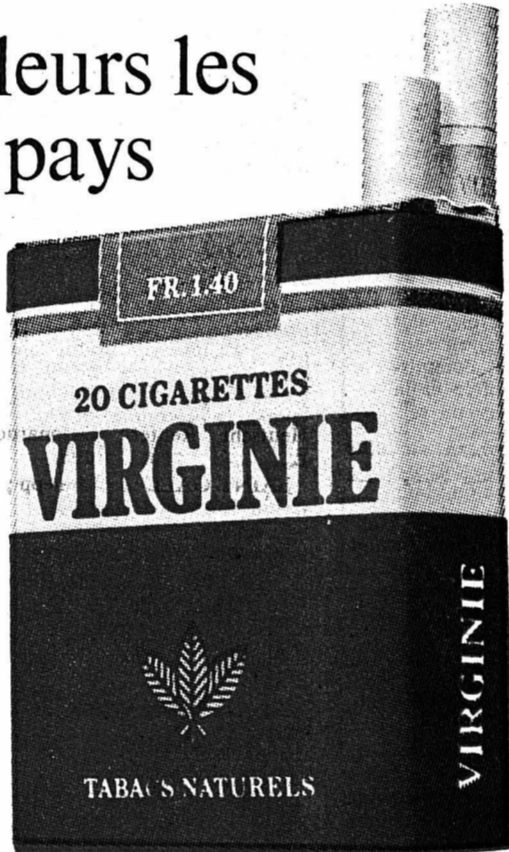
Comme Virginie contient pour une large part des tabacs cultivés en Suisse, elle est moins imposée que la grande majorité des autres marques.



Dès sa plantation, le tabac suisse fait l'objet de soins attentifs

C'est pourquoi Virginie est l'une de ces rares cigarettes qui ne coûtent que Fr. 1.40 le paquet.

Ce sont d'ailleurs les tabacs de notre pays qui donnent à Virginie son goût typique et en font une cigarette si naturelle.



Avec ou sans filtre

Senaud Publicité

Propriétaires de jeunes chats

ATTENTION

Contrairement à ce qu'on croit généralement, les jeunes chats se perdent avec une facilité déconcertante jusqu'à l'âge d'un an. Ne laissez donc pas vos bêtes vadrouiller des heures sans les rappeler

Amis des Bêtes.

Elna Super.
La machine à coudre qui ne se démode pas!

elna

Gratuit: prospectus, démonstration et tirage au sort chez:

Mme M.-Th. Pitteloud

Rue de l'Hôtel-de-Ville 6 - Saint-Honoré 2
Neuchâtel - Tél. 038 - 25 58 93
Cours de coupe et de couture, grand choix d'accessoires de couture, fils, patrons Burda collection de tissus. Service rapide.

Vacances de ski en Valais

Hôtel familial, pension complète Fr. 32.- à 39.- par jour. Pistes de ski jusqu'à 2300 m d'altitude, promenades. Accès par route ou train.
Demandez prospectus :
Hôtel Avenir, 1923 Les Marécottes.
Tél. (026) 8 14 61.

YASIK
Case postale 18
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 23 88 33

TRADUCTIONS

Toutes langues
Tous textes

Travail de spécialistes.
Demandez notre tarif ou une offre

Prêts

sans caution
de Fr. 500.- à 10,000.-

Formalités simplifiées. Rapidité. Discretion absolue.

BANQUE COURVOISIER S.A.
2001 NEUCHÂTEL / (038) 24 64 64
Faubourg de l'Hôpital 21

Envoyez-moi documentation sans engagement

Nom _____
Rue _____
Localité _____ FAN

FAN - L'EXPRESS

Réception centrale:

Rue Saint-Maurice 4
Neuchâtel
Téléphone (038) 25 65 01
Compte de chèques postaux 20-178

Nos guichets sont ouverts au public de 8 heures à midi et de 13 h 45 à 18 h 10 sauf le samedi

Tous nos bureaux peuvent être atteints par téléphone de 7 h 30 à 12 heures et de 13 h 45 à 18 heures. En dehors de ces heures, une permanence est ouverte du dimanche au vendredi soir, de 18 h à 24 h. La rédaction répond ensuite aux appels jusqu'à 2 heures.

Décali de réception de la publicité:

Annonces

Les annonces reçues l'avant-veille à 15 heures peuvent paraître le surlendemain. Pour le numéro du lundi les annonces doivent parvenir à notre bureau le jeudi jusqu'à 15 heures; pour le numéro du mardi les annonces doivent parvenir à notre bureau le vendredi jusqu'à 15 heures.

Avis de naissance et avis mortuaires

Les avis de naissance et les avis mortuaires sont recus à notre bureau jusqu'à 18 heures; dès ce moment et jusqu'à 22 heures, ils peuvent être glissés dans la boîte aux lettres du journal située à la rue Saint-Maurice 4, dans le passage.

Réclames et avis tardifs

Les réclames doivent nous parvenir jusqu'à 15 heures. Passé ce délai et jusqu'à 22 heures, nous n'acceptons plus que les avis tardifs dont la hauteur est fixée au maximum à 50 millimètres et de 50 millimètres pour les réclames.

Tarif de la publicité

ANNONCES: 66 c. le mm. min. 25 mm. Annonces locales 55 c. le mm. min. 25 mm. Avis tardifs et réclames urgents Fr. 3.30 le mm. Réclames Fr. 2.35 le mm. Naissances, mortuaires Fr. 1.20 le mm. Petites annonces non commerciales 50 c. le mot, min. Fr. 5.-

Pour les annonces de provenance extra-cantonale: Annonces Suisses S.A., «ASSA» agence de publicité Aarau, Bâle, Bellinzona, Berne, Bienne, Fribourg, Genève, Lausanne, Locarno, Lucerne, Lugano, Moutier, Neuchâtel, Saint-Gall, Schaffhouse, Sierre, Sion, Winterthur, Zurich.

Tarif des abonnements

SUISSE			
1 an	6 mois	3 mois	1 mois
104.-	54.-	28.-	10.50

ÉTRANGER

Tarif variable selon les pays, se renseigner à notre bureau.

Changements d'adresse

Veillez nous adresser vos instructions par écrit, trois jours ouvrables d'avance, samedi exclu. Les changements pour la Suisse, minimum une semaine sont gratuits. Pour l'étranger, les frais de port sont facturés aux abonnés.

Un appel suffit!
Conseils, projets, installation et entretien:
Installations téléphoniques et de câbles,
d'appel et de recherche de personnes, d'intercommunication, de poste pneumatique et de radio. Auto-appel.

AUTOPHON
Autophon SA, 2000 Neuchâtel
Rue de la Cassarde 24
038-24 53 43

HERMES

Le cadeau de famille

Machines à écrire portatives à partir de Fr. 226.-
Conseils techniques et garantie compris

Grand jeu porte-bonheur HERMES!
Demandez gratuitement un bon de participation.

Reymond

2000 Neuchâtel
Fbg du Lac 11 - Saint-Honoré 5

DETTES ENNUIS

Une réponse à vos problèmes financiers
La gestion de dettes une solution raisonnable et efficace.

Tél. 021/95 1150
Pour une entrevue chez vous sans engagement.

ARRANGEMENTS FINANCIERS S.A.r.l.
1510 MOUDON

Pavillons

de bureaux, de vente, à tous usages etc.
Renseignez-vous - visitez notre exposition!
● Vous déterminez le prix ●
Demandez de suite par tél. nos prospectus!
Uninorm SA - 1018 Lausanne 021/37 37 12

MACHINES A LAVER

Linge - vaisselle

Quelques appareils en retour d'exposition, à céder avec très gros rabais.
Garantie d'usine, livraison et pose gratuite.
Grandes facilités, sans acompte à la livraison.
Réparation toutes marques.

MAGIC NEUCHÂTEL
Tél. (038) 41 17 96.

elexa

Electricité

Appareils électriques ménagers

Vente et démonstration par personnel spécialisé

Rue du Seyon 10 2000 Neuchâtel

Timbres-escompte **SEVO**

Inhalant soulage

en cas de

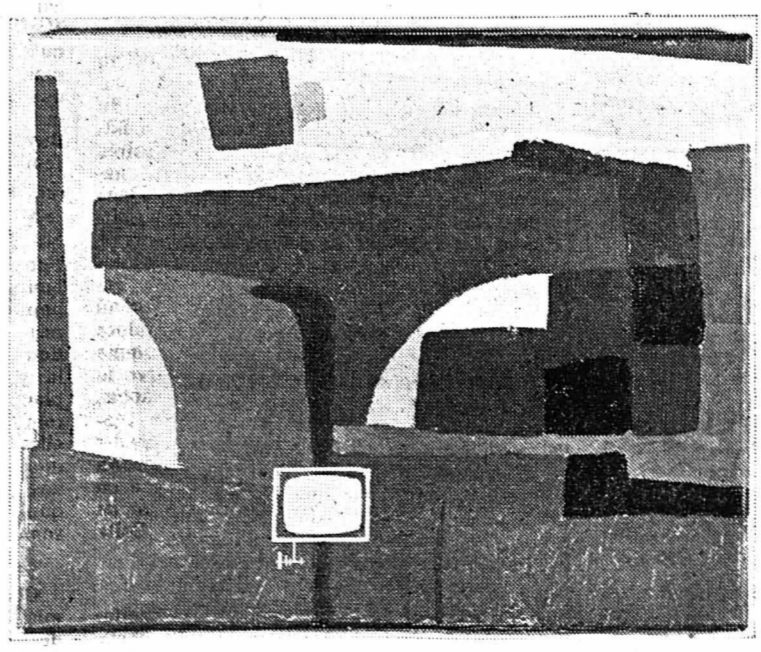
- refroidissements
- rhume
- toux
- bronchite

Pour frictions et fumigations.

Tirez le maximum de votre humidificateur en utilisant: Inhalant pour votre santé, Sanair le purificateur d'ambiance et Sanor, le détartreur qui vous évite une corvée.

Votre pharmacien ou droguiste vous réserve une offre économique.

Lamprecht - 8050 ZURICH



AUX ARTS MÉNAGERS S.A.

Neuchâtel Fausses-Brayes 9
Tél. 25 76 44

football

Servette et Grasshoppers talonnent Zurich - Coup de théâtre en ligue B

Objectif atteint pour Neuchâtel Xamax

CHÉNOIS - NEUCHÂTEL XAMAX 0-0

CHÉNOIS : Gurtner ; Malbaski, Scheiwiler, Dumont, Mariétan ; Wampfler, Mabillard, Sampedro, Castella ; Manai, Liechti. Entraîneur : Pasmandy.

NEUCHÂTEL XAMAX : Kung ; Claude, Mundwiler, Osterwalder, Zaugg ; Gress, Guggisberg, Richard ; Bonny, Muller, Decastel. Entraîneur : Gress.

ARBITRE : M. Macheret, de Rueyes.

NOTES : Temps doux, bon terrain. 3000 spectateurs. Chinois toujours privé de Clivaz et Bersier. A la 21me minute, Liechti écope du premier avertissement pour jeu dur. Claude a également droit au carton jaune pour manœuvre retardatrice à la 76me minute. Guillaume remplace Bonny à la 59me minute.

Freymond entre pour Manai à la 63me. Coups de coin : 5-1 (2-1).

BON A PRENDRE

Gilbert Gress laissait parler les chiffres : « Trois points au cours des deux derniers matches joués à l'extérieur, c'est bon ». Même si la manière ne fut pas toujours plaisante, Neuchâtel Xamax avait le sentiment d'avoir rempli son contrat. Jamais, les visiteurs ne se départirent d'une grande prudence. Ils ne firent en cela qu'imiter les Genevois.

Cette peur du risque eut le don d'irriter un public qui attendait autre chose de deux formations libérées de tout impératif de résultat. Certes les Xamasiens eurent de bons moments en première mi-temps. Mais s'ils avaient manifesté plus d'audace, plus de vivacité

aussi, leur indéniable supériorité technique se serait traduite dans les faits au tableau d'affichage. Longtemps, la clairvoyance de Gress, l'engagement de Richard valurent l'initiative du jeu. Quelques infiltrations de grand style de Decastel, quelques relais Gress-Bonny inquiétèrent la défense chénoise.

MANQUE DE CLARTÉ

Après la pause, les hommes du milieu se solidariserent un peu trop avec leurs arrières. Les hommes de Pasmandy prirent alors la direction des opérations. Leur action manqua toutefois de clarté. Kung en définitive fut rarement en péril. Au contraire, sur contre-attaque, Guillaume manqua le but d'un cheveu (73me minute). A la 58me minute, un croc en jambe de Dumont à l'encontre de Muller aurait pu être sanctionné d'un penalty. Malheureusement, M. Macheret se tenait trop loin de la phase de jeu. A la 53me minute, Osterwalder, au terme d'une brillante percée, avait offert une balle de but à Richard mais le coup de tête du frontalier était bloqué par Gurtner. En première mi-temps, le gardien genevois s'était distingué sur un coup franc de ce même Richard, à la 33me minute. Mais les plus chaudes alertes, il les avait connues à la fin du premier quart d'heure lorsque Decastel et Muller mirent tour à tour la défense hors de position.

SANS FAUTE

La défense neuchâteloise a livré un match sans faute. Zaugg a manifesté une belle autorité face à Ali Manai. Le Tunisien fut d'ailleurs remplacé à la fin de la première heure. Lourd, sans inspiration, Liechti ne posa guère de problèmes à Claude. En raison de l'absence d'un véritable avant-centre au Chinois, Osterwalder eut un rôle malaisé à tenir. Sa mobilité lui servit

beaucoup. Kung et Mundwiler ne furent guère sollicités. En ligne médiane, Guggisberg commença fort bien mais baissa pied. Richard se montra le plus constant dans l'effort. Gress eut quelques départs rageurs mais comme Bonny, il gaspilla un peu ses forces dans un labeur défensif. L'introduction tardive de Guillaume suscita quelques regrets. Muller attendit de bonnes balles avec une patience presque coupable. Ses ardeurs belliqueuses étaient émoussées. Decastel enfin grimpa sous les tackles de Malbaski et fut dangereux chaque fois qu'il abandonna son poste d'ailier gauche.

Au Chinois, le gardien, le « libero » Scheiwiler, le stopper Dumont et le demi Sampedro jouèrent avec la flamme du début du championnat. Les autres aspirent à la pause. J. DUCRET



OBJECTIF ATTEINT. — Cette fois, Neuchâtel Xamax, représenté par Osterwalder (à droite), n'a pas réalisé une mauvaise opération sur le terrain des Trois Chênes, malgré les efforts de Manai et de ses coéquipiers. (ASL)

Sion trop timide à la Pontaise

LAUSANNE - SION 1-1 (0-1)

MARQUEURS : Cuccinotta 14me, Vuilleumier (pénalty) 77me.

LAUSANNE : Burgener ; Vuilleumier, Piccard, Ducret, Hostettler ; Parietti, Marcard, Chapuisat ; Duvillard, Mathez, Traber. Entraîneur : Garbani.

SION : Donzé ; Bajic ; Valentini, Isoz, Trinchero ; Hermann, Lopez, Coutaz ; Cuccinotta, Luisier, Pillet. Entraîneur : Blasevic.

ARBITRE : M. Scherz, d'Aegerten.

NOTES : Stade olympique, temps agréable. 4000 spectateurs. Un absent de chaque côté : Loichat à Lausanne, et Dayen à Sion. Ont été avertis : Valentini (68me) et Cuccinotta (84me). Changements de joueurs : Perrier pour Hermann (63me) puis Diserens pour Marcard (73me). Coups de coins 7-9 (3-6).

MALADRESSES

Alors qu'au match aller, Sion ratait un pénalty qui l'eût probablement mis en selle, Lausanne parvint à égaliser par cette même pénalité, égalisation dont chacun avait fait son deuil tant le manque de réussite des maîtres de céans était flagrant. Si deux Séduinois sauvaient deux buts qui semblaient acquis, la transversale renvoyait encore un essai ce qu'un poteau lausannois refusait aussi à Sion. Passons sur les maladrasses effarantes pour des gens se parant du titre de joueur d'élite pour relever la très bonne partie de Burgener. C'est dire que le match aurait pu se terminer avec un nombre de buts plus élevés des deux côtés et que sur l'ensemble Lausanne

aurait dû s'octroyer les deux points. Il fut pris à froid lors d'un coup de coin que ses défenseurs regardèrent passer jusqu'à Cuccinotta placé vers l'autre poteau et l'ailier curieusement délaissé ne se fit pas prier. Ce but récompensait justement une équipe ardue, vive et décidée qui en deux passes en profondeur mettait la défense dans sa poche. Grâce à Burgener — délicat sauvetage du pied — mais grâce aussi à la maladrasse de Cuccinotta qui arriva seul devant le gardien, visait à côté, Lausanne échappait au KO car avec deux buts de retard il ne se serait pas relevé. Sion commit alors l'erreur de jouer le résultat — perte de temps — bloquant et brisant son propre rythme, retrait abusif de Luisier, tendance trop nette de se regrouper devant Donzé. Pourtant devant ce Lausannois vétérans jouant la balle dans un style miniaturisé, l'occasion était belle de se servir largement. Par la force des choses et je pense par les effets du sermon de la mi-temps, Lausanne daigna enfin s'engager en opérant plus rapidement et sa longue domination lui valut de prendre un point, Vuilleumier marquant sans bavure le juste pénalty accordé par le même arbitre qui avait officié lors du premier match. Avec une confiance revenue, Sion pourrait être redoutable et la relégation ne saurait le menacer. Quant à Lausanne, il lui faut comprendre qu'une pelouse de terrain n'est pas la Promenade des Anglais et qu'un match s'il comporte deux mi-temps n'en réserve pas une au rouppin.

A. EDELMANN-MONTY

Winterthur - Young Boys 2-4 (1-1)

Schuetzenwiese. - 2200 spectateurs. - Arbitre : Barmettler (Lucerne). - Buts : 27. Schild 0-1 ; 44. Hamburger 1-1 ; 73. Bruttin 1-2 ; 81. Feur 2-2 ; 85. Burkhardt 2-3 ; 89. Schild 2-4.

Grasshoppers - Bâle 4-1 (0-0)

Hardturm. - 7900 spectateurs. - Arbitre : Racine (Bienne). - Buts : 64. Bosco 1-0 ; 72. Cornioley 2-0 ; 84. Elsener 3-0 ; 85. Mundschein 3-1 ; 86. Santrac 4-1.

Facile pour Servette à la Charrière

LA CHAUX-DE-FONDS - SERVETTE 0-3 (0-1)

MARQUEURS : Muller 28me ; Andrey 60me ; Schnyder 70me.

LA CHAUX-DE-FONDS : Lecoultre ; Méritail, Jaquet, Citherlet, Capraro ; Brossard, Fritsche, Guelat ; Zwyrat, Delavelle, Dries. Entraîneur : Citherlet.

SERVETTE : Engel ; Schnyder, Bizini, Guyot, Martin ; Hussner, Marchi, Andrey ; Pfister, Muller, Barriquand. Entraîneur : Sunderman.

ARBITRE : M. Osta d'Oberuzwil.

NOTES : Parc des Sports de la Charrière. Pelouse excellente pour la saison. Temps hivernal. Brouillard dès la 75me minute.

Mille cinq cents spectateurs. Citherlet reçoit des fleurs pour son 300me match officiel en ligue nationale. A la 45me minute, Nussbaum entre pour Guelat et à la 63me, Morandi pour Dries. Coups de coin : 5-7 (3-5).

SERVETTE SOUVERAIN

Servette était annoncé comme une équipe en perte de vitesse. Cela renforça les prétentions chaux-de-fonnières de vouloir, avant la pause hivernale, prouver que l'on pouvait espérer sur un redressement. Les Genevois annoncèrent rapidement la couleur et prouvèrent

qu'ils étaient toujours un des prétendants sérieux au titre. Dès les premières minutes, une différence de classe se dégagea. Les visiteurs restèrent souverains. La Chaux-de-Fonds s'essouffait. Durant près de vingt minutes, on resta dans l'égalité. Tandis que l'on pouvait croire à un solide onze jurassien, tout s'écroulait à la suite d'une mésentente incroyable du compartiment défensif. En effet, Pfister très astucieusement glissa le cuir dans le dos de la défense et Muller s'élança pour mettre Lecoultre K.O. comme à l'entraînement. But inimaginable où l'astuce de Pfister dérouta quatre hommes incapables de s'interposer. Servette menant à la marque, allait poursuivre cette rencontre avec passablement de maîtrise.

Peu après la pause les Montagnards connurent une période intéressante. Durant une bonne dizaine de minutes, Engel dut s'interposer sur de solides envois de Dries et de Delavelle. A la 51me minute, même le poteau écarta le danger sur un envoi de Fritsche. Le nul était dans l'air. Mais tout cela se termina par un retour massif des genevois. Andrey marquait le deuxième : c'était le coup de grâce. Il n'était plus question pour les horlogers d'entrevoir un autre destin. Le match était joué, la

victoire ne pouvait plus échapper aux camarades de Guyot. Afin de ne pas permettre une moindre chance de succès à leur adversaire, Servette donnait l'estocade à Lecoultre à la suite d'une très belle combinaison amorcée par Muller et terminée par l'arrière Schnyder. Il restait encore 20 minutes. Elles étaient inutiles. Ainsi Servette remportait un succès logique. Il aurait pu être plus large si la chance n'était pas venue au secours du portier neuchâtelois. Plus d'une fois, la cage se trouva vide sur des infiltrations servettiennes, et par suite de précipitation ou de maladrasse, le ballon s'en alla dans les décors.

PLUS D'ESPOIR

Servette a prouvé sa valeur sur la Charrière. L'équipe est solide et bien en souffle. En arrière, tout a été parfait l'on vit même Guyot monter souvent à l'attaque, tout comme Bizzini. A chaque coup les Montagnards étaient dérotés. En attaque, le trio Muller, Pfister, Barriquand est plein d'ardeur et ses changements de rythme laisseront souvent les Chaux-de-Fonnières sur place. Où tout n'est pas parfait, c'est au centre du terrain. Là il y a des lacunes. Hussner vert par trop jouer l'attaque.

La Chaux-de-Fonds a beaucoup travaillé. Son meilleur moment, de la 46me à la 60me minute. Par contre, sa fin de match a été très mauvaise. Toute l'équipe était dérotée. Elle n'avait plus de ressort. Il ne peut être question de faire le point individuellement. C'est l'ensemble qui ne marche pas. Il y a un manque de concentration, cela se voit lorsque une action se développe. Elle tombe régulièrement sur un adversaire. Ce défaut entraîne peu à peu les meilleures intentions. Dès cet instant, il ne peut y avoir la moindre chance de salut.

P. G.

Bellinzzone gagne à bon compte à Fribourg

FRIBOURG - BELLINZZONE 0-2 (0-1)

MARQUEURS : Pellegrini 7me ; Gremaud (contre son camp) 55me.

FRIBOURG : Mollard ; Gremaud, Meier, Haering, Mollard ; Aunderset, Amantini, Rolle ; Rosier, Dorthé, Dietrich I. Entraîneur : L. Raetz.

BELLINZZONE : Schutz ; Giudici, Pestogni, Bionda, Marchi ; Tagli, Bettosini, Rasevic ; Manzoni, Bang, Pellegrini. Entraîneur : Sobotka.

ARBITRE : M. Utz, d'Oensingen.

NOTES : Stade de Saint-Léonard, temps pluvieux, terrain lourd. 1300 spectateurs. Alors que Bellinzzone joue sans Marchi, malade, Fribourg est privé des services de Radakovic, suspendu (3me avertissement) et de Blanchard, blessé. A la 60me minute, Dietrich II remplace Dorthé. Huit minutes plus tard, Venzi

entre pour Pellegrini ; au même moment, Messerli s'apprête également à entrer en jeu... Mais, comme personne, dans l'équipe fribourgeoise, ne daigne sortir, il s'en retourne sur le banc des remplaçants ! A la 67me minute, Bionda sauve sur la ligne alors que Schutz est battu. Avertissement à Pellegrini (20me) et Haering (80me). Coups de coin : 12-9 (6-3).

ABSENCE DECISIVE ?

Il aura suffi de deux « coups de patte » de Bang pour que Bellinzzone remporte au stade Saint-Léonard un succès facile, mais peu convaincant. A la 7me minute, le Danois servit remarquablement Pellegrini, dont le tir dans le « lucarne » ne laissait aucune chance à Mollard. Puis, au début de la seconde mi-temps, alors, précisément, que Bang s'en allait affronter le portier fribour-

geois, Gremaud voulut parer au plus pressé et marqua contre son camp ! La cause était entendue.

Une heure durant, pourtant, l'équipe locale put croire en une égalisation. Malgré l'imprécision et la pauvreté de leur jeu — l'absence de Radakovic se fit cruellement sentir —, malgré encore la faiblesse de Rolle et l'absence d'engagement de Dorthé, les « Pingouins » se créèrent quelques excellentes occasions de but. Mais la réussite minimum n'était pas au rendez-vous. Schuetz fit le reste. Pour les jeunes protégés de Raetz, la pause hivernale vient à son heure, car leur condition physique et surtout morale semble en avoir pris un sérieux coup. Quant aux Tessinois, ils ont finalement emporté l'enjeu à très bon compte. A vrai dire, on aurait pu attendre davantage d'une formation aux prétentions affirmées et à l'armature bien plus expérimentée que celle de l'équipe fribourgeoise. Mais à l'exception de Bang, qui fait honnêtement son métier, de Manzoni, Pestoni et Tagli qui sortirent leur épingle du jeu, l'ensemble laissa une impression bien morose. Mais l'important n'était-il pas d'assurer le succès ? Peu importe la manière ! P. DU.

Stomeo égalise à la dernière seconde

BIENNE - SAINT-GALL 2-2 (1-1)

MARQUEURS : Schwemle 28me ; Leuzinger 29me et 86me ; Stomeo 90me.

BIENNE : Tschannen, Albanese ; Jungo, Châtelain, Gobet ; Schwemle, Hüttschi, Renfer ; Jallonardo, Stomeo, Elsig. Entraîneur : Blusch.

SAINT-GALL : Schuepp ; Stoeckl ; Weibel, Bigler, Cina ; Mogg, Feuz, Schneebberger ; Nasdalla, Blaettler, Leuzinger. Entraîneur : Sommer.

ARBITRE : M. Daina, d'Eclépsens.

NOTES : Stade de la Gurzelen, terrain gras. 3500 spectateurs. Bienne au complet. Saint-Gall sans Brander, suspendu.

Blaettler est fêté pour son 300me match en ligue nationale. A. Schwizer remplace Feuz (57me). Kuffer remplace Jallonardo (74me).

Coups de coin : 8-1 (3-1).

PASSIONNANT

Cette dernière rencontre avant la pause d'hiver était importante pour les deux équipes. Bienne voulait mettre encore deux points au chaud. Saint-Gall, lui, entendait préserver le bénéfice tiré de son excellent premier tour. Dans ces conditions, le public assista à un match disputé, nerveux, de petite qualité technique.

Le final se révéla toutefois passionnant. A la 86me minute, Leuzinger échappa à Albanese et s'en alla seul battre Tschannen. 2-1 pour Saint-Gall

qui croyait tenir la victoire. Un succès qu'il aurait volé parce qu'il passa la plupart du temps à se défendre. Dans une sorte de rage, les hommes de Blusch se lancèrent une dernière fois à l'assaut du but de Schuepp. Dans les toutes dernières secondes, Stomeo parvint à extraire le ballon d'une mêlée et à le loger au bon endroit. Les Biennois revenaient de loin.

BIENNE SEUL

Pour réussir un bon match de football, il faut que les deux équipes y mettent du leur. Seul Bienne fit montre d'un bon état d'esprit, de dispositions offensives. Son départ fut prometteur, mais face aux intentions destructives de son adversaire, il se crispa au fil des minutes. Il manqua de lucidité, garda trop le ballon, négligea trop souvent de jouer par les ailes. Paradoxalement, les Biennois connurent une mauvaise période après avoir ouvert la marque par Schwemle. Ils concédèrent d'ailleurs une égalisation immédiate.

Bienne n'a pas renouvelé ses dernières prestations contre Lausanne et Zurich. Mais il a su faire preuve de courage alors que le sort ne lui fut guère favorable. Grâce à ce match nul, il a rejoint Winterthur au classement ; il pourra passer l'hiver en conservant intact l'espoir de se maintenir en ligue A. Quant à Saint-Gall, le moins que l'on puisse dire, c'est qu'il est actuellement loin de l'équipe séminante du début de saison. Ph. B.

FOOTBALL À L'ÉTRANGER

Italie

Septième journée : Ascoli - Lazio Rome 2-1 ; Bolgne - Come 1-1 ; Cagliari - Perugia 0-0 ; Internazionale Milan - Fiorentina 1-0 ; Juventus - Cesena 3-3 ; Naples - AC Milan 1-0 ; AS Rome - AC Turin 1-1 ; Vérone - Sampdoria 4-1. Classement : 1. Juventus 12 points ; 2. Naples 11 ; 3. Turin 9 ; 4. Bolgne, Cesena et Internazionale 8 points.

France

Dix-septième journée : Lyon - Nice 1-0 ; Nantes - Lille 4-0 ; Bastia - Reims 2-0 ; Troyes - Nîmes 1-1 ; Nancy - Lens 3-0 ; Strasbourg - Paris-Saint-Germain 1-0 ; Sochaux - Marseille 3-0 ; Monaco - Saint-Etienne 0-3 ; Avignon - Metz 0-1 ; Valenciennes - Bordeaux 1-1. Classement : 1. Nice 27 p (36-18) ; 2. Saint-Etienne 27 (26-15) ; 3. Metz 25 (33-25) ; 4. Lyon 21 (29-24) ; 5. Bastia 21 (25-23).

Allemagne

Seizième journée : Borussia Moenchengladbach - Kickers Offenbach 2-0 ; Bochum - Eintracht Brunswick 2-0 ; Rotweiss Essen - Carlsruhe 1-0 ; Kaiserslautern - Fortuna Dusseldorf 2-1 ; Hanovre - Schalke 1-1 ; Hambourg - Bayer Uerdingen 0-0 ; Bayern Munich - Cologne 1-2 ; Eintracht Frankfurt - Hertha Berlin 1-1 ; Duisbourg - Werder Brême 2-0. Classement : 1. Borussia Moenchengladbach 23 p ; 2. Hambourg 20 ; 3. Eintracht Brunswick 19 ; 4. Kaiserslautern 19 ; 5. Cologne 18 ; 6. Schalke 17 ; 7. Bayern Munich 17.

Angleterre

Dix-neuvième journée : Aston Villa - Leicester City 1-1 ; Coventry City - Birmingham City 3-2 ; Derby County -

Middlesbrough 3-2 ; Ipswich Town - Sheffield United 1-1 ; Leeds United - Everton 5-2 ; Liverpool - Norwich City 1-3 ; Manchester United - Newcastle United 1-0 ; Queens Park Rangers - Stoke City 3-2 ; Tottenham Hotspur - Stoke City 3-2 ; West Ham United - Arsenal 1-0 ; Wolverhampton Wanderers - Manchester City 0-4. Classement : 1. Derby County 19-27 ; 2. West Ham United 18-26 ; 3. Queens Park Rangers 19-26 ; 4. Manchester United 19-25 ; 5. Leeds United 18-24 ; 6. Liverpool 18-24.

Belgique

Quinzième journée : Beerschot - Cercle Brugois 2-2 ; La Louvière - Lierse 2-0 ; FC Malinois - Berchem 2-0 ; RWD Molenbeek - Waregem 1-0 ; FC Liégeois - Beveren 0-0 ; FC Antwerp - Standard Liège 2-4 ; Lokeren - Ostende 3-1 ; FC Brugois - Anderlecht 3-2 ; Beringen - Racing Malines 1-0. Classement : 1. FC Brugois 14-21 ; 2. Lokeren 15-20 ; 3. Beveren - Waas 15-19 ; 4. Anderlecht 14-18 ; 5. Waregem 14-18 ; 6. RWD Molenbeek 14-18.

Hollande

Treizième journée : Twente Enschede - Nac Breda 3-0 ; Eindhoven - Telstar Velsen 0-0 ; MVV Maastricht - Ajax Amsterdam 1-1 ; Nec Nimègue - Sparta Rotterdam 0-0 ; Go Ahead Deventer - Excelsior Rotterdam 0-2 ; Feyenoord Rotterdam - Ado La Haye 4-1 ; FC Amsterdam - Roda Kerkrade 0-1 ; Utrecht - PSV Eindhoven 1-3 ; AZ Alkmaar - De Graafschap Doetinchem 5-1. Classement : 1. Ajax Amsterdam 21 p ; 2. PSV Eindhoven 19 ; 3. Feyenoord Rotterdam 19 ; 4. Twente Enschede 18 ; 5. Nec Nimègue 15 ; 6. AZ Alkmaar 14.

Bâle perd une importante bataille

Parmi les équipes formant la moitié supérieure du classement, Bâle est la seule à n'avoir pas amélioré son compte. Avec Zurich, bien sûr, qui n'a pas pu jouer à Lugano, mais qui saura se rattraper le moment venu.

Servette, à La Chaux-de-Fonds, et Young Boys à Winterthur, ont enlevé la totalité de l'enjeu. Leur victoire était attendue parce qu'elle découlait de la pure logique : deux points de plus. Lausanne et Saint-Gall ont concédé le partage à Sion et à Bienne : un point de plus. C'est toujours ça de pris.

LA MONNAIE

Bâle a subi une lourde défaite au Hardturm (4-1) où Grasshoppers lui a rendu la monnaie de sa pièce du premier tour. On se souvient que Bâle avait créé la sensation de la soirée inaugurale du championnat en gagnant par 5-1 à Saint-Jacques. Dans le domaine du prestige, ils sont quittes. Au classement, Grasshoppers a deux points d'avance, c'est ce qui est le plus important. Comme par hasard, la première manche du second tour a précisé la position des équipes qui avaient été désignées comme favorites en août : Zurich conserve la tête même avec un match en moins, Servette et Grasshoppers sont à égalité au deuxième rang. Leurs rivaux moins dotés sont agglutinés dans un paquet de quatre où Saint-Gall a su demeurer pour être, jusqu'au bout de cette tranche, l'équipe surprise. Celle que personne n'attendait.

AU-DESSUS DU RESTE

Servette a surmonté ses difficultés juste avant la fermeture des guichets. A La Chaux-de-Fonds, on dira certainement qu'il a mieux joué que Bâle et que Grasshoppers, les récents

adversaires du club local dont le pénible cheminement était prévu. Grasshoppers peut s'appuyer à nouveau sur l'expérience de Grahn. Mais, jusqu'à preuve du contraire, Zurich possède des qualités fiévreuses qui se situent au-dessus de celles du reste de l'élite.

Si Bâle, Lausanne et Saint-Gall ne peuvent guère prétendre à un classement plus favorable, on ne voit pas encore clair au sujet de Young Boys dont les possibilités réelles semblent avoir été voilées par un départ cahin-caha. Depuis la série de ses 0-0, Young Boys s'est amélioré. On dit qu'il manque d'efficacité en attaque, mais ses dirigeants semblent déterminés à y remédier. On verra s'ils en ont les moyens. Pour traiter avec Bayern, il faut avoir un bon portefeuille.

HORS D'ATTEINTE

Au bas du classement, Lugano — qui n'a pas joué — La Chaux-de-Fonds et Winterthur n'ont pas bougé tandis que Bienne a pris un point à Saint-Gall. Ces quatre équipes sont engagées dans une compétition particulière, la meilleure — ou la plus chancelante — conservera sa place parmi l'élite du pays. En effet, tout semble devoir se régler entre elles, car Sion qui n'a rien d'un moribond s'est amenagé patiemment un avantage de quatre points, alors que Chénois et Neuchâtel Xamax sont déjà hors d'atteinte.

MOITIÉ SUPÉRIEURE

Chénois ou son bonhomme de chemin avec une constance qui mérite des éloges. On pensait qu'il serait étroitement lié aux équipes menacées de relégation et qu'il serait même une victime du nouveau règlement.

Eh bien non. Il vogue déjà à sept points de Winterthur et de Bienne. Il ne court aucun risque. Neuchâtel Xamax, pour sa part, suit les grands à la trace. S'il passe l'hiver à sa convenance, il y a pour lui à accéder à la moitié supérieure du classement et planter occasionnellement sa griffe dans l'amour-propre des favoris.

COUP DE TIMBALE EN LIGUE B

En ligue nationale B, le premier tour s'est achevé par un coup de timbale retentissant : Chiasso qui n'avait encore jamais gagné à l'extérieur est allé battre Lucerne à l'Allmend. Au sujet de la promotion. Tout est remis en question. Car, à l'heure où se déroulait ce drame, Bellinzzone et Carouge prenaient deux points à Fribourg et à Wettingen. Lucerne se souviendra de cette treizième manche qui a démolit son beau château en Espagne. Il escomptait logiquement une victoire sur Chiasso et il spéculait sur une défaite de Bellinzzone et de Carouge, en déplacement à Fribourg et à Wettingen. Quel bel hiver il aurait passé. Maintenant, il a deux adversaires à ses trousses dont l'un — Carouge — est connu pour ses excellentes performances printanières.

Mais, ses autres rivaux éventuels sont neutralisés pour un long moment : Young Fellows, Fribourg, Wettingen ont perdu le contact et ne sont guère inquiétants. A partir du quatrième rang, le classement n'exprime plus grand chose. Les équipes y sont au coude à coude. Aucune ne semble condamnée. Des écarts minimes laissent à chacune l'espoir d'une amélioration rapide. Mais, il ne faut pas qu'Aarau se fasse battre par Rarogne. Un match clé. Guy CURDY

Ligue A

Bienna - Saint-Gall	2-2
La Chaux-de-Fds - Servette	0-3
Chénois - Neuchâtel X	0-0
Grasshoppers - Bâle	4-1
Lausanne - Sion	1-1
Lugano - Zurich	renv.
Winterthur - Y Boys	2-2
1. Zurich	13 9 3 1 28 12 21
2. Servette	14 8 4 2 29 10 20
3. Grasshop.	14 9 2 3 28 17 20
4. Bâle	14 7 4 3 32 20 18
5. Young B	14 6 6 2 21 11 18
6. Saint-Gall	14 7 4 3 26 19 18
7. Lausanne	14 7 4 3 22 18 18
8. N Xamax	14 6 4 4 18 14 16
9. Chénois	14 4 5 5 20 20 13
10. Sion	14 2 7 5 21 29 11
11. Bienne	14 2 3 9 11 27 7
12. Winterth.	14 3 1 10 13 33 7
13. Lugano	13 — 4 9 4 18 4
14. Ch-de-Fds	14 1 1 12 10 33 3

Ligue B

Fribourg - Bellinzzone	0-2
Gossau - Granges	2-4
Martigny - Vevey	0-0
Nordstern - Y. Fellows	5-1
Wettingen - Carouge	2-3
Lucerne - Chiasso	1-2
Rarogne - Aarau	renv.
1. Lucerne	13 9 1 3 35 14 19
2. Bellinzzone	13 7 4 2 23 15 18
3. Carouge	13 7 3 3 25 19 17
4. Y Fellows	13 6 2 5 18 21 14
5. Nordstern	13 5 3 5 26 19 13
6. Fribourg	13 5 3 5 26 22 13
7. Wettingen	13 5 3 5 21 13 13
8. Granges	13 5 2 6 28 12 12
9. Rarogne	12 5 1 6 13 20 11
10. Gossau	13 4 3 6 22 25 11
11. Martigny	13 3 5 5 13 24 11
12. Chiasso	13 2

football

Première ligue: bonne affaire pour Central, Durrenast et Delémont

Boudry manque d'efficacité en attaque

BOUDRY - CENTRAL FRIBOURG 0-3 (0-0)

MARQUEURS: Gaillard 67me et 87me; Zaugg 73 me.

BOUDRY: Hirschy; Collaud; Baltenberger, Grosjean, Bulliard; Piemontesi, Castek, Ischy; Vermot, Meury, Maier. Entraîneur: Eichmann.

CENTRE FRIBOURG: Piccot; Grosset; Déglise, Mauron, Broillet; Jelk, Bovet, Wyman; Zaugg, Vinceli, Gaillard. Entraîneur: Eitschinger.

NOTES: Terrain de sur la Forêt. Pelouse rendue grasse par la pluie du début de l'après-midi. Froid vent du sud-ouest. Pointe de soleil au début de la seconde mi-temps. 2100 spectateurs.

Boudry doit se priver des services de Glauser (doigt de pied cassé), ce qui oblige Grosjean à évoluer en défense. A la mi-temps, Dousse remplace Vinceli (il évoluera à l'aile droite, Zaugg devenant avant-centre). Tir de Dousse contre le poteau à la 52me minute. A la 65me, Gisler remplace Bovet. Coups de coin: 8-4 (3-3).

VAINS EFFORTS

Durant une bonne heure, Boudry s'est vainement époumonné à la recherche d'une victoire qui lui a finalement échappé en l'espace de six minutes. Deux contre-offensives rondement menées par Central, après une dangereuse alerte donnée à la 52me minute (tir de Dousse contre le poteau), ont littéralement assommé la formation neuchâteloise au moment où elle était le plus en droit d'espérer s'imposer. Les attaquants locaux, les avants fribourgeois ont rétorqué par un jeu direct, bien inspiré et servi par des finisseurs ayant le sens de l'opportunité.

Central, nettement dominé territorialement, ne s'est guère offert plus d'occasions que les trois qui lui ont permis de battre Hirschy, alors que Boudry n'a pas su — ou pu — profiter de ses nombreuses incursions devant le but de Piccot pour mettre réellement à l'épreuve le gardien visiteur qui n'a pas eu à accomplir d'exploits pour préserver son « sanctuaire ». Agissant comme avec des couteaux (Maier) ou avec une technique insuffisante (Vermot), les ailiers n'ont pas fourni la collaboration voulue à l'avant-centre Meury, lequel n'a, d'ailleurs, pas tenu, en seconde mi-temps, les promesses faites avant la pause. Les entreprises du bon Castek, de Piemontesi et Ischy, puis de Grosjean après l'ouverture de la marque, sont donc restées sans effets. Pourtant, Central n'était pas invincible. Pour le thé, au plus fort de la pression boudryenne, l'arrière libre Grosset a même perdu la tête d'une façon incroyable, multipliant à qui mieux mieux des erreurs indignes de son renom. Mais ça n'a servi à rien...

Au contraire, c'est ce moment-là que Central a choisi pour lancer sa première banderille, qui devait se révéler décisive. Dès lors, nous pouvons nous poser la question: Boudry s'est-il livré avec trop d'empressement à l'assaut de la cage fribourgeoise, prenant, de ce fait, de gros risques défensifs? Devant l'inefficacité de ses entreprises, aurait-il dû modifier ses batteries afin d'assurer le point qui était à sa portée? Peut-être... mais il est bien difficile de tempérer les ardeurs d'une équipe ayant un urgent besoin de points et qui sent son adversaire chanceler.

En fait, c'est moins sur le plan tactique que dans le domaine technique, que Boudry a perdu la partie. Individuellement, trop de points faibles l'ont empêché d'obtenir la logique récompense de son labeur. L'ami Léo Eichmann nous a étonné en ne dictant aucun remplacement. Après le match, l'entraîneur s'en expliquait en disant que les remplaçants n'étaient pas meilleurs que les titulaires. N'empêche, le fait d'apporter une ou deux modifications à une équipe qui perd peut parfois avoir des effets bénéfiques. Rien ne permet d'affirmer que des changements auraient modifié le résultat mais la tournure prise par le match ne donne en tout cas pas tort à ceux qui demandaient des forces neuves. F. PAHUD



PENALTY. — La manière dont le gardien centralien Broillet retient le Boudryen Meury vaut bien un penalty... pour autant que l'arbitre s'en aperçoive! (Avipress - Baillo)

Audax malchanceux à Nyon

NYON - AUDAX 2-1 (0-1)

MARQUEURS: Ischi 12me; Di Santolo 64me; Brankovic 89me.

NYON: Wolf; Bonfils; Lapaire, Tallent, Miaz; Bacciochi, Tarchini; Brankovic; Carluccio, Di Santolo, Chardonnens. Entraîneur: Georgy.

AUDAX: Decastel; Lecoutre; D'Amico, Sermet, Stauffer; Ardia, Widmer, Probst; Riera, Farine, Ischi. Entraîneur: Bertschi.

ARBITRE: M. Mathieu, de Sierre.

NOTES: Terrain de Marans. 500 spectateurs. Changements de joueurs: Barbezat pour Ischi 46me, Marguerat pour Chardonnens 46me, Bertschi pour Riera 67me. Bertschi ne jouera que deux minutes, se blessant tout seul au tendon d'Achille. De ce fait, Audax terminera à dix! Avertissement à Barbezat (87me) pour faute méchante. Coups de coin: 6-3 (3-1).

chaque fois grâce à l'infatigable Tarchini alors que d'autres occasions étaient manquées.

La défaite neuchâteloise aurait donc pu être plus nette. Toutefois, l'équipe visiteuse a peut-être commis une erreur en voulant préserver son maigre avantage. Plusieurs fois, en effet, les Nyonnais se sont déconcertés et, avec un peu plus de décision des hommes du milieu du terrain dans l'offensive, la défense vaudoise pouvait être prise à défaut. Ce fut le cas, d'ailleurs, à deux reprises (38me et 58me), alors que la marque était toujours à l'avantage des hommes de Bertschi. A 2-0, Nyon ne serait certainement alors, pas revenue.

FATIGUE

L'absence de Bertschi durant les dernières minutes fut néfaste aux Neuchâtelois. La fatigue se fit sentir face à une pression des Vaudois profitant justement de l'absence de Bertschi. Car ils dominèrent territorialement et se créèrent de nombreuses occasions. Les Neuchâtelois réclamèrent bien sur l'égalisation nyonnaise mais le juge de touche et l'arbitre validèrent celle-ci. Elle provoqua malheureusement des incidents après les coups de sifflet final, les Neuchâtelois, ayant entouré le tir arbitral.

Chez les vainqueurs, nous avons relevé, outre Tarchini — le meilleur homme sur le terrain — le junior Bonfils, dont c'était les débuts en première ligue, puis Carluccio. Côté Neuchâtelois, citons le gardien Decastel, Probst et Widmer. J. S.

Durrenast étonnant à Bulle

BULLE - DURRENAST 1-2 (1-1)

MARQUEURS: Kvicinsky 10me; Eschler 20me; U. Wittwer 58me.

BULLE: Favre; Doutaz, Perret, Blondel, Jungo; Rime, Bapst, Lachat; Kvicinsky, Cotting, Demierre. Entraîneur: Waeber.

ARBITRE: M. Hofer, de Lausanne. NOTES: Terrain lourd et à la limite du praticable. 1100 spectateurs. Changements: Terrier pour Rime (18me), J. Reber pour Stoeckle (55me). Avertissement à H. Reber pour jeu dur. Coups de coin: 7-11.

Ce dernier dimanche de novembre n'incitait pas à suivre un match, par ce temps gris et maussade. Malgré tout, plus d'un millier de fidèles étaient présents. Durrenast, plus volontaire attaquait et Favre devait intervenir. Mais, Bulle se repréait aussitôt, et parvenait à ouvrir la marque assez rapidement. Les réactions bernoises se heurtèrent à un gardien bien à son affaire. Il ne put empêcher Eschler d'égaliser sur un remarquable coup de tête. Peu avant la mi-temps, un tir de Demierre échoua sur le poteau.

En deuxième mi-temps, Durrenast se montra plus réaliste et plus volontaire. Attaquant toutes les balles, les Oberlandais firent le spectacle alors que Bulle jouait au-dessous de ses moyens. Il fallut un tir d'U. Wittwer qui glissa entre les jambes d'un défenseur bullois pour donner l'avantage à Durrenast. Dès lors, Bulle attaqua à outrance, mais les Bernois tiraient un rideau serré devant leur gardien et rien ne passait.

La victoire de Durrenast est méritée. Il fera parler de lui durant le deuxième tour car l'ensemble est solide, avec des joueurs rapides et mobiles. Quant à Bulle, il ne doit s'en prendre qu'à lui, de n'avoir pu sauver au moins un point. Il a fourni un mauvais match. R. D.

Stérilité désolante des Loclois

LE LOCLE - FÉTIGNY 0-0

LE LOCLE: Eymann; Cortinovis, Vermot, Humbert, Bosset; Kiener, Holzer, Koller; Claude, Guillod, Borel. Entraîneur: Guillod.

FÉTIGNY: Menetrey; Kuhn, Godel, Desarzens, Corminboeuf; Codourey, Joye, Renevey; Bertschi, Marchello, Cuennet. Entraîneur: Codourey.

ARBITRE: M. Meier, d'Onex.

NOTES: Stade des Jeanneret, pelouse grasse et glissante, temps couvert et frais, légère chute de neige en fin de partie. Changements de joueurs: Le Locle: Cano pour Borel 60me; Winkenbach pour Kiener 70me. Fétigny: Moran pour Bertschi 46me; Volery pour Cuennet 83me. A la 61me minute, Cortinovis sauve sur la ligne un tir fribourgeois, Eymann étant battu. Coups de coin: 6-6 (4-3).

Alors que Fétigny a tiré d'utiles enseignements de sa sévère défaite du dimanche précédent, les Loclois, de leur côté, n'ont pas été capables de confirmer leurs bonnes dispositions. Les visiteurs renforcèrent leur défense dans le but d'éviter toute surprise. Cette tactique, on le sait, ne convient pas aux Neuchâtelois. Ceux-ci se trouveront une nouvelle fois devant un problème insoluble. Ils retomberont malheureusement dans leurs défauts, sans réussir à trouver la solution.

Persistant à vouloir percer par le centre, délaissant les ailiers et se laissant de surcroît imposer le système de jeu de leurs adversaires, les Loclois ne donneront jamais l'impression de pouvoir s'imposer irrésistiblement. Faisant preuve d'une plus grande débâche d'énergie et de volonté, les Fribourgeois se créèrent même de meilleures occasions de buts. Cependant, sur l'ensemble de la partie, le partage des points est équitable.

Ainsi, les Loclois n'auront pas réussi, au cours de ce premier tour, à signer un seul succès à domicile. C'est tout de même navrant. Souhaitons qu'ils retrouvent leur verve dès le printemps. Quant à Fétigny, il a prouvé qu'il n'était pas trop affecté par ses récentes déconvenues. P. M.

Delémont vainqueur d'un bon match

DELEMONT - S.C. Zoug 1-0 (0-0)

MARQUEUR: Moritz 60me. DELEMONT: Tèche; Anker, Chavallaz, Lauper, Rossinelli, Bron, Moritz, Friche, Müller; Rouche, Bai. Entraîneur: Bai.

ARBITRE: M. Favre d'Echallens.

NOTES: Parc des sports du Stand. Pelouse grasse mais praticable. 1600 spectateurs. A la 65me minute, Heinzer prend la place d'Enter. A la 81me minute, c'est au tour de Stocker d'apparaître au poste tenu jusqu'alors par Inglin. Delémont n'a pas recours au 12me homme bien que Moritz, blessé, termine la partie en boitant bas. Coups de coin: 5-4 (3-1).

Le spectacle offert par les antagonistes a certainement été un des plus beaux de la saison. Fidèles à leurs habitudes, les entraîneurs avaient opté pour un système de jeu basé sur la défensive. Seuls Rouche et Bai (pour Delémont) et Hagenbuch et Inglin (S.C. Zoug) se démenaient à la pointe du combat. Dès qu'une équipe entraînait en possession du ballon, les quatre demis adverses se repliaient dans leur camp. On ne s'éton-

nera donc pas que les défenseurs aient pris régulièrement le pas sur les avants, pour marquer dans ces conditions, il fallait un coup d'éclat. Il eut lieu après une heure de jeu. Servi par Friche, le jeune Moritz réceptionna la balle au prix d'une prouesse technique remarquable puis il décocha de vingt mètres un tir imparable, sous la latte. Les visiteurs s'installèrent d'autorité par la suite dans le camp romand. Bien dirigée par le capitaine Anker, la défense delémontaise repoussa sans trop de peine les assauts des hommes de Hutary. Ceux-ci ont quitté le stade battus mais la tête haute. Ils ont prouvé que la place qu'ils occupent dans le peloton des prétendants n'était pas le fruit du hasard. A Delémont on a constaté que les jeunes Chavallaz et Moritz s'étaient parfaitement intégrés et que leur titularisation ne se discutait plus. LIET

basketball

Au Panespo face au redoutable Fribourg Olympic

Neuchâtel-Sports battu mais en progrès

NEUCHÂTEL - FRIBOURG OLYMPIC 62-78 (35-35)

NEUCHÂTEL: Pizzera, Robert, G. Reichen (10 points), Vial, Perret-Gentil, Trobbe (17), M. Reichen (2), Schaller (18), Traub (15). Entraîneur: Trobbe.

FRIBOURG: C. Dénéraud (8), Kund (8), Werder, Howard (18), Kiener (6), Marbach (2), Karati (20), Trivalic, J.-B. Dénéraud (2), Macherel, Bucher, Currat (14). Entraîneur: Mrazek.

ARBITRES: MM. Benz (Genève) et Jaton (Lausanne).

NOTES: Salle du Panespo - 650 spectateurs.

qui se montra intraitable. Grâce à sa taille et à son sens du placement, le Neuchâtelois récupéra systématiquement les innombrables balles que les Fribourgeois manquèrent. Son compatriote Scott Trobbe excella dans l'organisation du jeu et entraîna ses coéquipiers dans une prestation qui demeura efficace et séduisante tout au long de cette première période.

ÉTONNANTE TACTIQUE

Dès la reprise, les Fribourgeois se montrèrent plus agressifs pour tenter d'empêcher le développement du jeu des joueurs locaux. Ils y parvinrent en partie avec la complicité d'arbitres « tâtillons » qui ne réagirent pas aux nombreux contacts que cette méthode entraîna. Le jeu devint plus hêné et brouillon, c'est alors que la plus grande expérience des Fribourgeois se révéla comme facteur déterminant. Bien servi par J.-B. Dénéraud, l'Américain Howard se mit enfin en évidence sans paraître toutefois digne de la réputation qui le précédait. Kund et C. Dénéraud réussirent également plusieurs points à distance et créèrent un faible écart qui se révéla néanmoins suffisant pour remporter les deux points.

PEU DE CHOSES

Le petit résultat à la marque montre bien les difficultés rencontrées par Fribourg face à la formation du Panespo. Une nouvelle fois, il manqua peu de

chose aux coéquipiers de l'entraîneur Trobbe pour accomplir une grande performance. Samedi, c'est Schaller qui étonna par sa combativité et son agressivité. Capable d'exploits remarquables, il est cependant souvent victime de son généreux tempérament qui prive son équipe du bénéfice de ses efforts. Gil Reichen, très surveillé, n'eut que peu d'occasions de réaliser les points qu'il réussit habituellement. Il fit un travail considérable en défense, tout comme son jeune frère d'ailleurs.

Samedi, Neuchâtel a montré qu'il est capable de redresser la situation et, si la réaction ne se manifeste pas encore cette année, ce sera peut-être en raison de la valeur de ses futurs adversaires qui sont Fedérale et SP Lugano.

En revanche, Fribourg n'est pas parvenu à évoluer aussi facilement que prévu et à quelque peu déçu ses partisans. Le fait que l'entraîneur Mrazek s'est passé des services de joueurs de la valeur de Bucher et Kiener prouve bien que ses craintes à rencontrer Neuchâtel étaient justifiées. M. R.

Un week-end à surprises

Événement à relever: Stade français a signé sa première victoire dans le championnat 1975-1976. La formation genevoise, en déplacement, s'est imposée à Renens mais de justesse: 85-84. La performance est propre à remettre en confiance des statistes qui en ont bien besoin et dont la situation est toujours critique.

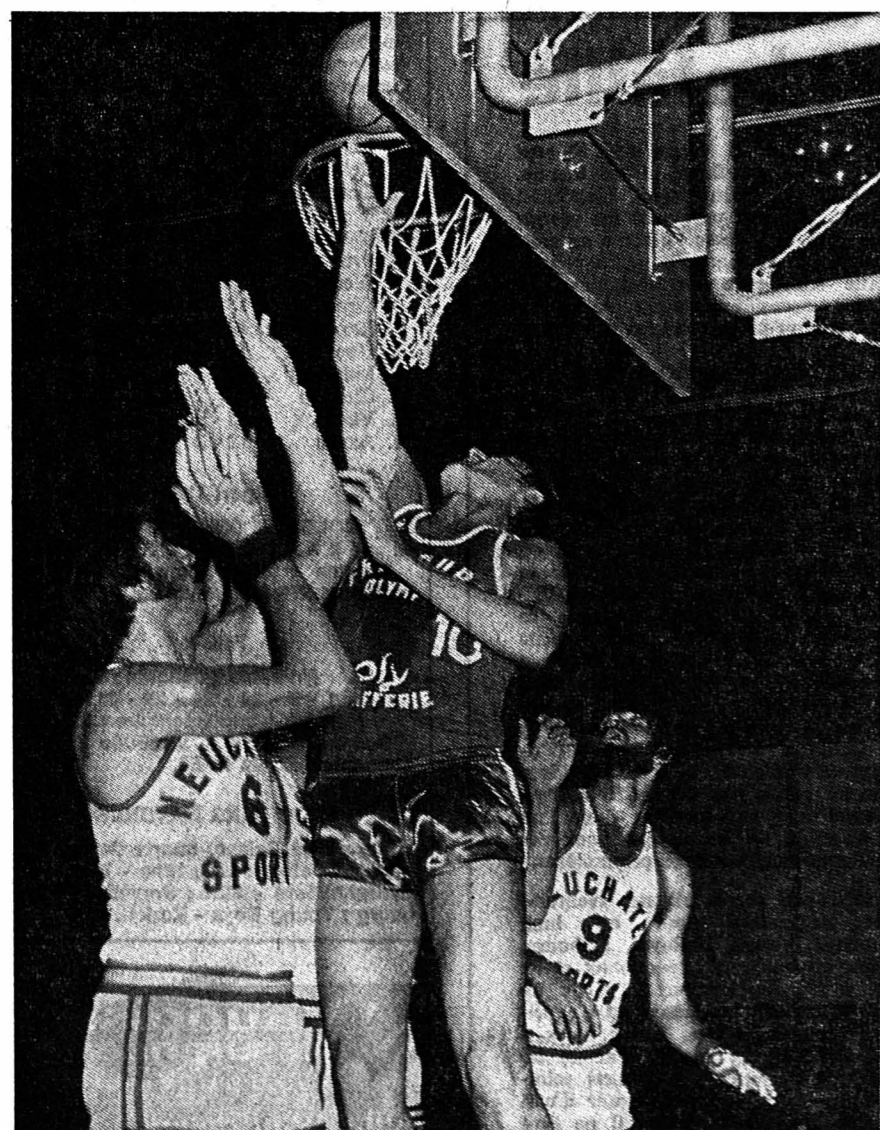
A signaler également les succès de Vevey sur Vignanello (l'équipe tessinoise a déposé protégé car les deux dernières secondes n'auraient pas été jouées) et de Pully sur Pregassona. Quant à Fribourg Olympic, il a peiné face à Neuchâtel.

Le derby luganais a permis à SP Lugano de rejoindre Fribourg Olympic en tête du classement. Face à Fedérale Lugano, qui se ressentait encore de ses efforts en coupe

d'Europe, SP Lugano a mené dès le début de la rencontre et put contenir son adversaire grâce à son jeu peu collectif. Pour mauvaise remise en jeu à la suite d'une infraction à la règle des 30 secondes, Fedérale a déposé protégé contre la décision des arbitres.

Résultats: Vevey - Vignanello 68-67 (37-40, protégé de Vignanello); Pregassona-Fully 74-78 (43-35); Neuchâtel - Fribourg Olympic 62-78 (35-35); Renens - Stade Français 84-85; Fedérale - SP Lugano 84-94 (39-46) protégé de Fedérale.

Classement: 1. Fribourg Olympic, SP Lugano 7-12; 3. Fedérale, 6-10; 4. Vignanello 7-8; 5. Pregassona 6-6; 6. Pully, Vevey, 7-6; 8. Neuchâtel, Renens, 7-3; 10. Stade Français, 7-2.



TROP TARD. — Reichen et Trobbe (9) ne peuvent empêcher Karati d'inscrire un nouveau panier. (Avipress - Baillo)

ski

Premier slalom spécial hier à Livigno

I. Stenmark déclassé les Italiens

Le premier round du duel qui doit opposer cette saison en slalom spécial les Italiens Thoeni, Gros et le Suédois Ingemar Stenmark s'est terminé à Livigno par le net succès du skieur scandinave. Stenmark a affirmé ainsi d'entrée ses grandes ambitions en plein hiver olympique.

Exploit d'Hinterseer au « géant » de samedi

On attendait Stenmark ou Thoeni samedi. Mais l'Autrichien Hans Hinterseer s'est rappelé au bon souvenir de tous les spécialistes de slalom géant en s'imposant de façon magistrale à Livigno. Cette épreuve marquait l'ouverture de la saison de ski alpin.

Hinterseer a donc frappé d'entrée. Neuvième de la 1re manche à 2 secondes 24 du Suédois Stenmark, l'Autrichien a réalisé une seconde manche techniquement parfaite. Cet exploit remarquable lui a permis de s'imposer avec 35 centièmes d'avance sur le surprénant Italien Franco Bieler et 36 centièmes sur Piero Gros, apparemment déjà en forme.

Classement final: 1. Hinterseer (Aut) 2'29"89 (1'15"37 et 1'14"52); 2. Bieler (It) 2'30"24 (1'14"23 et 1'16"01); 3. Gros (It) 2'30"25 (1'14"88 et 1'15"37); 4. Confortola (It) 2'31"06; 5. Mahre (EU) 2'31"22.

Déjà en évidence samedi dans le slalom géant (il avait gagné la 1re manche mais avait été disqualifié dans la 2me, comme Thoeni), Ingemar Stenmark ne s'est pas laissé surprendre 24 heures plus tard par les traîtrises d'un parcours pourtant difficile. Dans la 1re manche, sensiblement perturbée par la neige tourbillonnante et le brouillard, il n'a pris aucun risque. Il s'est appliqué surtout à éviter l'erreur fatale. Il n'en a pas moins obtenu le 4me temps (50"64) derrière Neureuther (49"75), Hinterseer (50"27) et Perrot (50"37). Thoeni et Gros, plus prudents, venaient respectivement en 6me et 8me positions en 51"62 et 51"82.

Le temps s'améliorant, Stenmark a attaqué franchement dans la 2me manche. Le tracé semblait mieux adapté à ses caractéristiques. Le Suédois a signé alors le deuxième chrono en 50"87 derrière Piero Gros déchaîné. L'Italien a pris tous les risques (50"26), ce qui lui a permis de faire une belle remontée au classement comme Thoeni d'ailleurs.

HECATOMBE Les deux manches comportaient 65 portes (222 m de dénivellation). En raison des mauvaises conditions atmosphériques, près de la moitié des concurrents sont sortis de la piste. Christian Neureuther n'a pas échappé à l'hécatombe. L'Allemand de l'Ouest, vainqueur de la 1re manche, a été par la suite disqualifié par le jury pour avoir raté une porte, entraîné par sa fougue. A relever également le remarquable comportement de l'Autrichien Hans Hinterseer, visiblement déjà en grande forme, lequel a bien failli signer un double inattendu. Classement: 1. Ingemar Stenmark (Sue) 101"51 (50"64 et 50"87); 2. Hans Hinterseer (Aut) 101"70 (50"27 et 51"43); 3. Piero Gros (It) 1'02"02 (51"82 et 50"26); 4. Gustavo Thoeni (It) 1'03"13 (51"62 et 51"51); 5. Claude Perrot (Fr) 1'03"14 (50"37 et 52"77); 6. Diego Amplatz (It) 1'03"69; 7. Ishimuro (Jap) 1'05"22; 8. Miroslav Sochor (Tch) 1'05"65.

Laufon revient de loin

LAUFON - BUOCHS 2-2 (0-1). MARQUEURS: Krummenacher 32me, Vogel 50me, Kellerhals 55me, Ludi 75me.

NOTES: terrain lourd. 500 spectateurs. A la 43me, S. Schmidlin remplace Schnell puis à la 57me, Méridat succède à Imark. Laufon revient de loin. Mené par 2-0, il a pourtant trouvé suffisamment de ressources pour combler son handicap grâce à une excellente prestation durant la deuxième mi-temps. Ce point arraché à un adversaire qui s'est bien battu permet aux hommes de Stocker de conserver la première place qu'ils doivent pourtant partager avec Delémont. R. K.

Résultats

Groupe occidental: Boudry - Central 0-3; Bulle - Durrenast 1-2; Nyon - Audax 2-1; Le Locle - Fétigny 0-0; Stade Lausanne - Berne, renvoyé.

Groupe central: Delémont - SC Zoug 1-0; Concordia - Kriens 1-4; Emmenbrücke - Brunnen, renvoyé; Laufon - Buochs 0-0; Boncourt - Koenig, renvoyé.

Groupe oriental: Blue Star - Mendrisio 0-0; Bruhl - Red Star 5-2; Frauenfeld - Toessfeld 4-0; Coire - Locarno 0-1; Baden - Ruti et Giubiasco - Morbio, renvoyés.

Classements

Table with 2 columns: Team Name and Points. Rows include GROSSE OCCIDENTALE, GROUPE CENTRAL, and GROUPE ORIENTAL with various team names and their corresponding points.

Advertisement for 'LE PETIT LIVRE ROUGE de Jack Rollan'. It includes a logo with a stylized 'R' and 'L', and a coupon for requesting the book. The coupon asks for Name, Surname, Address, and Postcode, and is addressed to 'Club des Amis de JR, 1211 Genève 3'.

CONFERENCE SUR LA TECHNIQUE DE LA MÉDITATION TRANSCENDANTALE

à l'Aula du collège des Terreaux-Sud

mercredi 3 décembre à 20 h 30

Pour tout renseignement: Centre du Plan Mondial - Tél. (038) 24 74 09

LA TECHNIQUE

La MT est une technique simple permettant de tourner naturellement l'attention vers l'intérieur et d'expérimenter les couches plus profondes de l'esprit. Cette plongée se marque par une profonde détente autant mentale que physique. Le repos ressenti permet d'éliminer non seulement la fatigue mais aussi les tensions et les stress plus profondément enracinés dans le système nerveux. La vie est ainsi vécue avec plus de bonheur, à un niveau où les réalisations sont maximales.

RÉALITÉ SCIENTIFIQUE

Ce repos est scientifiquement vérifiable. La recherche scientifique a montré que pendant la MT la consommation d'oxygène, le débit cardiaque, le rythme du cœur et de la respiration diminuent de façon notable. Le taux métabolique baisse de 16% en moyenne. Ces preuves physiologiques auxquelles on peut joindre les mesures sur la résistance électrodermique, la chimie du sang (baisse du taux de lactate) et les ondes du cerveau montrent que l'individu gagne un état de repos profond tandis que l'esprit reste éveillé et capable de répondre à des stimuli. Ces effets naturels distinguent nettement la MT de toutes les autres techniques qui impliquent l'effort, le contrôle, l'hypnose ou l'autosuggestion. Les scientifiques ont décrit le temps de MT comme étant un état unique d'« éveil au repos » indiquant un quatrième état majeur de conscience aussi naturel à l'homme que les trois états définis physiologiquement: veille, rêve et sommeil. Plusieurs recherches d'intérêt plus général ont montré l'efficacité de cette technique dans des domaines aussi variés que l'amélioration de la santé mentale et physique, l'épanouissement de la personnalité, la diminution de l'usage d'alcool, de tabac et de drogues, le soulagement de l'insomnie et la prévention de la carie dentaire, l'harmonisation du fonctionnement cérébral, l'augmentation de la productivité et de la capacité d'apprendre, la réhabilitation des prisonniers, l'amélioration des performances athlétiques, la normalisation du poids, etc... Des recherches sont actuellement poursuivies dans plus de deux cents laboratoires et universités dans de nombreux pays.

COMMENT L'APPRENDRE

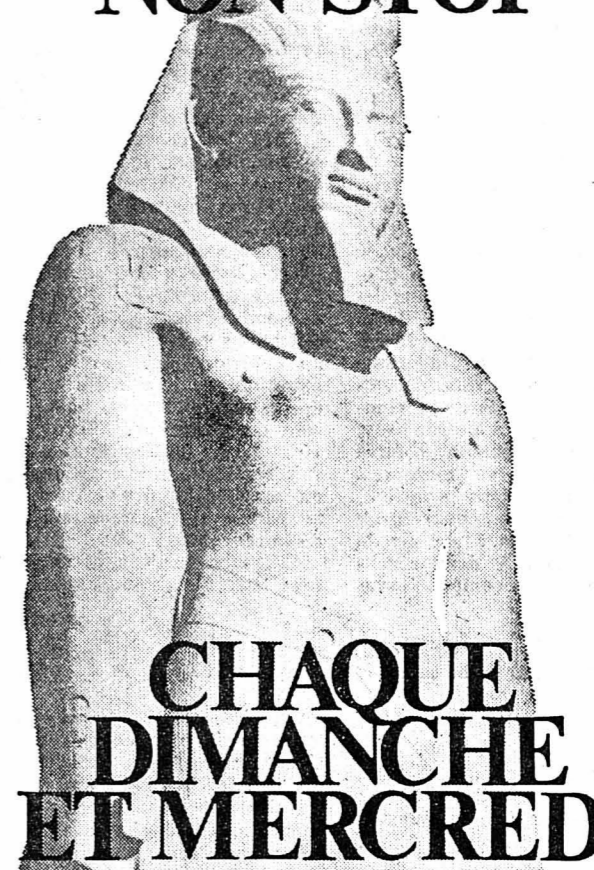
La MT s'apprend en 7 étapes. On assiste d'abord à une conférence d'introduction au cours de laquelle sont expliqués les effets de la technique sur les plans physiologique, psychologique, sociologique et écologique. Une deuxième conférence, préparatoire au cours de MT, présente la technique, son mécanisme et ses origines. Il est possible ensuite de s'inscrire au cours lui-même. Le cours de MT s'échelonne sur quatre jours consécutifs à raison d'une ou deux heures chaque jour. Ces quatre jours sont suffisants pour la compréhension pratique et théorique de la technique. On médite ensuite chez soi, confortablement assis. Deux méditations quotidiennes d'environ 15-20 minutes permettent d'intégrer rapidement les bénéfices désirés.

UN PLAN MONDIAL

Sur la base des recherches faites on peut définir la MT comme une technique d'épanouissement de toutes les potentialités humaines. Ces évidences scientifiques ont attiré l'attention de plusieurs Etats qui ont légalisé ou favorisé l'enseignement de la technique dans leurs programmes éducatifs au niveau des écoles secondaires et de l'Université, dans leurs programmes de lutte contre la drogue ou dans la réhabilitation de prisonniers (USA, Canada, Norvège, Finlande, Angleterre, Luxembourg, etc...). Un plan mondial en cours de projet prévoit 3600 centres pour la formation de professeurs enseignant la technique. A l'heure actuelle environ 3000 instructeurs sont formés chaque année. Du fait de l'augmentation récente du nombre d'instructeurs suisses qualifiés (une trentaine) il semble que nous soyons à la veille d'un essor du mouvement en Suisse. Dans ce contexte, des applications dans des domaines « brûlants » (toxicomanie et alcoolisme, réhabilitation des prisonniers et prévention des maladies physiques ou mentales) n'auraient rien de téméraire, connaissant les résultats étrangers. La diffusion de la technique dans plus de quatre-vingts pays du monde se fait par le canal de plusieurs institutions à but non lucratif. Elles regroupent environ 1.200.000 méditants dont près de 500.000 aux Etats-Unis (20.000 instructions mensuelles) et près de 60.000 en Allemagne. Pour la première fois, à une si grande échelle, l'homme prend en main les commandes de son propre épanouissement. A la portée de la main, et à l'intérieur de lui-même, il trouve les moyens pour une amélioration sans précédent de la qualité de sa vie.

GENEVE LE CAIRE JEDDAH

✈️ NON STOP ✈️



CHAQUE
DIMANCHE
ET MERCREDI

par Boeing 707 de

royal air maroc

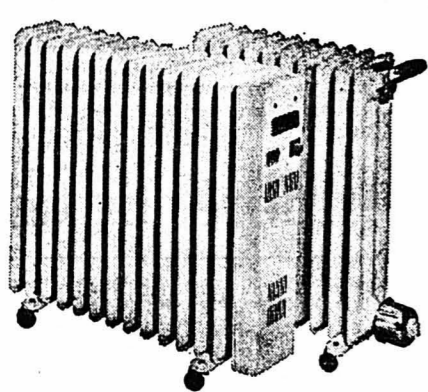
Moroccan International Airlines

Séjour au Caire:
9 jours tout compris dès Fr. 707.-

Circuits Egypte 2 semaines dès Fr. 1550.-

Consultez votre agence de voyages ou **royal air maroc**

Genève: Aéroport de Cointrin - tél. 98 14 80
Zurich: Bahnhofplatz 1 - tél. 01 - 27 00 10



Vous supporterez mieux l'hiver

avec nos fameux

RADIATEURS ÉLECTRIQUES

Ils sont ÉCONOMIQUES. Ils ne dégagent aucune odeur, ne consomment pas d'oxygène, éliminent tous risques d'incendie et sont absolument silencieux.

Nous avons de nombreux modèles en stock dès Fr.

149.-

Jeanneret & C^{ie} SA
Au Confort Ménager

chez le spécialiste

Seyon 26-28-30 • Neuchâtel • Téléphone 24 57 77

CERTES
EN COULEUR
L'ON N'ENTEND
PAS MIEUX



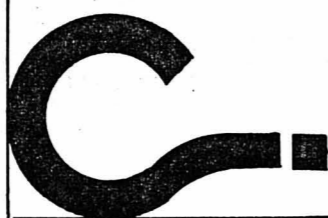
MAIS
POUR LES YEUX
C'EST
AUTRE CHOSE

Ruelle du Lac
2072 SAINT-BLAISE
Tél. 33 55 22

telemo

DÉMÉNAGEMENTS

Garde-meubles
Transports dans toute l'Europe
TRANSPORTS DE PIANOS
Petits transports. Tél. (038) 25 35 90.
D. ROTHPLETZ, Brévards 3, Neuchâtel.



Si vous oubliez
de faire
de la publicité
vos clients
vous oublieront

CARNET DE LA SEMAINE

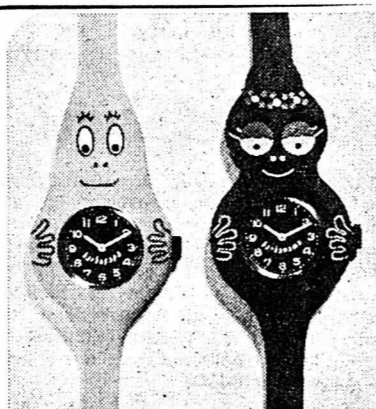


Mercredi 3 décembre,
de 9 h à 18 h

le Père Noël

distribuera ses friandises à tous ses petits amis.

Ils pourront se faire photographier en sa compagnie
jeudi 4 décembre, de 9 h à 18 heures.



**Barbapapa,
Barbamama**

Une montre marrante (qui marche à la perfection). L'oscar du cadeau de Noël pour les jeunes (garantie 1 an).

49.50

Rayon de bijouterie

Petites, longues, minces, ventrues, sculptées, ciselées, colorées, à la pièce, en paquets, en boîtes... les bougies sont là, prêtes à marquer les fêtes de leurs halos lumineux un peu mystérieux.

Cartes d'amitié, cartes de vœux, papiers et rubans prêts à accompagner vos offrandes.

(Rez-de-chaussée)
Boules de neige, de verre, de cristal, étoiles scintillantes pour garnir le sapin et la table des fêtes... (1^{er} étage)

En choisissant dès à présent, vous trouverez tout ce qui fait les belles décorations de fin d'année.

Quant aux cadeaux... pratiques, utiles, décoratifs, agréables, simples ou luxueux... que l'on aime offrir aux parents, aux enfants, aux amis, aux sportifs ou aux casaniers, vous en trouverez à chaque étage. A ceux qui aiment voir (TV), entendre (disques, radio), lire (policiers ou dernier Goncourt)... Cadeaux pour tous, et pour toutes... les bourses, cadeaux ARMOURINS.

A la bouquinerie, (rez-de-chaussée)
En direct de Paris nouvel arrivage de livres d'occasion.

Rabais de 20 à 50 %.

Jouons, jouez,
JOUETS



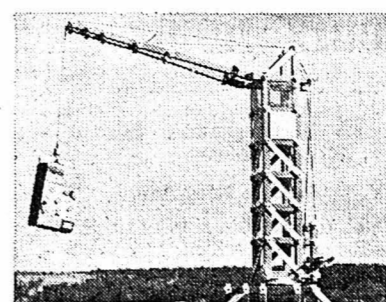
Un choix de cadeaux pour tous les âges, pour toutes les bourses. De quoi combler vos enfants pour Noël. Des jeux nouveaux. Des prix Armourins et cette poupée en est l'exemple « vivant »: elle est habillée à la dernière mode, ferme les yeux quand elle a sommeil, elle est blonde et ne demande qu'à être aimée de sa future maman. 52 cm.

seulement **19.90**

Faites votre choix pendant que nos assortiments sont complets.

Matinée d'achats des handicapés et des personnes âgées

Comme l'an dernier, Pro Infirmis, la Fondation pour la vieillesse et les Armourins seront heureux d'accueillir les handicapés et les personnes âgées lundi 8 décembre, de 9 h à 11 h, et de faciliter par tous les moyens leurs achats de fin d'année. Toutes les dispositions ont été prises pour qu'ils aient du plaisir à visiter notre magasin, et la police leur réservera des places de parc aux rues du Bassin et du Temple-Neuf. Des invitations peuvent être obtenues auprès de notre service du personnel.



Modulo
à la tête du progrès

Educatif, ce jeu de construction suisse offre mille possibilités aussi bien aux filles qu'aux garçons. Venez vous en convaincre (Démonstration cette semaine au rayon de jouets).

FLASH Discount

appareils ménagers

COUTEAU ÉLECTRIQUE
MOULINEX

~~40.-~~ **46.50**

CONGÉLATEUR BAHUT
BAUKNECHT 272 L.

~~840.-~~ **598.-**

ASPIRATEUR BALAI
KENWOOD

~~148.-~~ **90.-**

mieux vivre avec les

armourins

le grand magasin au plus grand choix. Tél. (038) 25 64 64

LE PASTEUR ALAIN BURNAND, directeur du chœur «CROIX DE CAMARGUE», signera ses disques vendredi 4 décembre, de 15 h à 17 h, au 2^{me} étage

hockey sur glace

Remue-ménage en tête de la ligue A - Choix fait en ligue B

Revanche parfaite de La Chaux-de-Fonds

LA CHAUX-DE-FONDS - BERNE 11-5 (4-2 3-1 4-2). MARQUEURS: Dubois 2ms; Dolder 3me; Turler 6me; Wyss 7me; O'Shea 8me; Williams 15me; B. Neisinger 32me; T. Neisinger 33me; Turler 34me; Meier 34me; Turler 41me; Reinhard 41me; Leuenberger 43me; Meier 54me; Turler 58me; Turler 58me.

LA CHAUX-DE-FONDS: Brun; Amez-Droz, Huguenin; Girard, Squaldo; Reinhard, Turler, Piller; Dubois, O'Shea, Friederich; T. Neisinger, B. Neisinger, Williams. Entraîneur: Pelletier.

BERNE: Schiller; Hoffmann, Kaufmann; Cadieux, Leuenberger; Holzner, Wittwer, Dellsperger; Menser, Conte, Wyss; Dolder, Fuhrer, Zahnd; Meier, Krupicka, Locher. Entraîneur: Cadieux.

ARBRES: MM. Weidmann, Frey, Arcon.

NOTES: patinoire des Météz. Match joué à guichets fermés (8400 spectateurs). Un éclairage spécial (coût 8000.-) a été spécialement aménagé afin de permettre la retransmission télévisée de la rencontre. La Chaux-de-Fonds joue sans Pelletier (blessé). Berne se présente sans son gardien Jaeggi (opéré de l'appendicite). A la 18me minute, tir de T. Neisinger sur un poteau. A la 36me minute, Wittwer commet une faute sous les yeux de M. Frey; ce dernier donne une pénalité différée et Tony Neisinger s'en va marquer... mais M. Weidmann (l'arbitre principal) annule le but et expulse, pour deux minutes, le Bernois? A la 51me, tir de Turler sur un montant. A deux secondes de la fin de la rencontre... enva-

hisement de la patinoire par de jeunes «supporters» chaux-de-fonniers qui croyaient le match terminé. Il faudra trois bonnes minutes pour «débarrasser» la glace afin de pouvoir jouer ces deux secondes! Tirs dans le cadre des buts: 42-28 (17-12 13-8 12-8). Pénalités: une fois deux minutes contre La Chaux-de-Fonds; deux fois deux minutes contre Berne.

Ce match, ni La Chaux-de-Fonds, ni Berne ne pouvait se permettre de le perdre, faute d'être décroché des positions de tête. Dès lors, tant Cadieux que Pelletier devaient «essayer quelque chose»: l'entraîneur Bernois afin de pallier à l'absence du gardien Jaeggi, l'entraîneur chaux-de-fonnier afin d'éviter une quatrième défaite consécutive. Tous deux optèrent pour un remaniement des lignes.

Chez les champions de Suisse, cela se traduisit par le repli de Cadieux en défense et par un mixage permanent des lignes d'attaque en cours de rencontre (Berne aborda le match à quatre lignes d'attaque puis joua à trois, Cadieux faisant même la navette entre la défense et l'attaque). Pour La Chaux-de-Fonds, Pelletier s'en tint à deux modifications profondes: il plaça Reinhard au côté de Turler, recrutant ainsi un paire qui avait fait ses preuves il y a quelques années, et passa Dubois au côté du Canadien O'Shea dont la précision dans la distribution du jeu devait revaloriser l'international. «Il a fait un excellent match», constatait Killias, le patron de l'équipe suisse, à l'issue de la rencontre.

Ces modifications apportèrent la victoire aux Neuchâtelois, une victoire in-

discutable, tant leur supériorité fut évidente. Certes, de nombreux temps morts ponctuèrent leurs prestations. Mais que de coups d'éclat, que d'actions lumineuses au terme d'accélération brutales ponctuées par des buts en série. Les Bernois en perdirent leur assurance, furent mauvais dans le jeu défensif, mal inspirés dans l'élaboration de leurs attaques.

Nerveux en raison de l'absence de Jaeggi - Cadieux joua à la manière de Braganola à Arosa il y a vingt ans: il était constamment placé en écran devant son but - les champions de Suisse ne tirèrent que l'espace de sept minutes. Ils réprimèrent, coup sur coup, à des buts de Dubois (2me) et Turler (6me), mais ne purent obtenir une troisième égalisation lorsque O'Shea prit en défaut (7me) une nouvelle fois Schiller. Un Schiller hésitant, peu à l'aise à l'image de Brun durant les dix premières minutes. Par la suite, à l'inverse du Bernois, le gardien chaux-de-fonnier tira fort bien son épingle du jeu se permettant même de mettre en échec Wyss, Krupicka et Cadieux seuls, à tour de rôle, face à lui. Il est vrai que sa défense montra plus de rigueur, plus de sobriété: elle libéra constamment son camp soit en sortant immédiatement le palet de la zone ou en le dégageant dans les angles de la patinoire.

Et puis, dans cette rencontre jouée, par moment, sur un rythme élevé, l'attaque neuchâteloise fit feu de tous bois. Turler (cinq buts) démontra si besoin est, qu'il reste un des meilleurs avants-centres de Suisse. A quand son retour en équipe nationale? A la question, Killias sourit: «La réponse appartient à lui. Vous en saurez davantage très bientôt...» Un Killias satisfait de la prestation de ses internationaux. «La ligne des frères Neisinger fut la meilleure. Elle présenta des actions limpides, de grande classe. Mais il faut que Baeni se corrige: il dribble trop dans sa zone, devant son but...»

Et Berne? Il ne fut jamais en mesure de s'opposer à son adversaire. Craintif, il s'appliqua à couvrir (mal) son gardien, conscient de ce point faible. Procédant par des actions individuelles, il ne mit patiemment pas en danger La Chaux-de-Fonds. Mais obtint tout de même cinq buts, dont deux sont imputables à Brun (les premiers). Empêtrés dans ses constantes modifications de lignes, il ne trouva jamais l'homogénéité nécessaire. Finalement, l'international Wyss, le Canadien Cadieux, Meier

(deux buts), Wittwer (par intermittence) et Krupicka, dans une moindre mesure, furent les meilleurs d'un match marqué par le «fore-checking» quasi constant des Chaux-de-Fonniers. Par leur application également à tirer au but afin de surprendre le peu sûr Schiller. Dès lors une question se pose: Berne va-t-elle céder son titre pour une appendicite, l'absence de Jaeggi se faisant lourdement sentir? P.-H. BONVIN



CINQ BUTS. - Michel Turler, qui menace ici le gardien Schiller, sous les regards de Reinhard et Cadieux, a réussi l'exploit de marquer cinq buts samedi soir. (ASL)

Ligue A

Ambri Piotta - Sierre 4-3 (0-3 3-0 1-0); La Chaux-de-Fonds - Berne 11-5 (4-2 3-1 4-2); Kloten - Villars 3-6 (1-2 1-3 1-1); Langnau - Bienne 1-7 (0-0 0-4 1-3).

Table with 2 columns: Rank and Score. 1. Bienne 14 10 - 4 82 54 20; 2. Chx-de-Fds 14 9 1 4 75 63 19; 3. Langnau 14 9 1 4 61 50 19; 4. Berne 14 7 2 5 71 51 16; 5. A Piotta 14 5 3 6 41 45 13; 6. Sierre 14 5 3 6 52 57 13; 7. Kloten 14 4 1 9 52 83 9; 8. Villars 14 1 1 12 35 66 3

Ligue B, (ouest)

Arosa - Olten 11-4 (4-1 2-2 5-1); Davos - Uzwil 7-3 (1-0 3-1 3-2); Zoug - Bâle 12-3 (4-1 4-2 4-0); Zurich - Lugano 6-4 (1-1 4-2 2-0).

Table with 2 columns: Rank and Score. 1. Zoug 14 11 1 2 84 40 23; 2. Arosa 14 8 2 4 82 41 18; 3. CP Zurich 14 8 2 4 68 45 18; 4. Lugano 14 7 2 5 45 46 16; 5. Davos 14 6 2 6 70 57 14; 6. Olten 14 4 1 9 56 78 9; 7. Uzwil 14 3 1 10 48 73 7; 8. Bâle 14 3 1 10 37 113 7

Ligue B (est)

Fleurier - Viège 10-4 (3-0 3-2 4-2); Fribourg - Lausanne 4-3 (1-1 1-1 2-1); Forward Morges - Genève Servette 5-3 (2-1 3-2 0-0); Langenthal - Sion 2-2 (2-2 0-0 0-0).

Table with 2 columns: Rank and Score. 1. G Servette 14 11 1 2 85 42 23; 2. Lausanne 14 8 3 3 60 44 19; 3. Langenthal 14 6 3 5 72 54 15; 4. Fleurier 14 6 3 5 69 66 15; 5. Sion 14 4 4 6 53 52 12; 6. Fribourg 14 5 2 7 45 71 12; 7. Viège 14 4 1 9 51 85 9; 8. F Morges 14 2 3 9 47 68 7

Bienne abat Langnau en 3 minutes!

LANGNAU - BIENNE 1-7 (0-0 0-4 1-3).

MARQUEURS: Widmer 23me et 31me; Valenti 33me; Flotiront 33me; Berger 45me; Lindberg 46me; Jenkins 52me et 58me.

LANGNAU: Grubauer; Luthi, Meyer; P. Lehmann, Tanner; J. Lehmann; Horisberger, H. Wuthrich, Berger; Cusson, P. Wuthrich, F. Lehmann; Schenk, A. Lehmann, Tschiemer. Entraîneur: Cusson.

BIENNE: Nagel; Zenhausern, Koelliker; Lohrer, Valenti; Jenkins, Lindberg, Staempfli; Flotiront, Berra, Widmer; Henrioud, Burri, Lardon. Entraîneur: Blank.

NOTES: patinoire de l'Ilifis. 5600 spectateurs. Pénalités: 2 fois deux minutes contre Langnau, 4 fois deux minutes contre Bienne.

En marquant trois buts en moins de trois minutes, les hommes de Francis

Blank ont réussi à vaincre les «tigres» de Jean Cusson. Cette avalanche eut surtout un effet psychologique sur l'équipe de Langnau. Dominant pratiquement pendant tout le premier tiers-temps les gars de Cusson n'ont pas su créer de véritables occasions. Il faut ajouter à leur défense que la tactique de Blank prévoyait ce cas. Laisser tourner la machine de Langnau à vide et reprendre au deuxième tiers-temps.

Cette reprise fut d'une rare beauté grâce à un exploit personnel de Widmer et de sa deuxième ligne, Bienne s'approcha une première fois à grands pas de la victoire finale. Au dernier tiers-temps, Langnau reprit encore une fois du poil à la bête et réussit enfin à marquer. Mais une fois de plus la chance sourit aux hôtes. Pas moins de trente secondes après le but de Berger, Jenkins remit les choses en place et coupa ainsi définitivement les jambes des joueurs locaux. D.L.

Dolbec (6 buts) qualifie Fleurier

FLEURIER - VIÈGE 10-4 (3-0, 3-2, 4-2).

MARQUEURS: Dolbec 5me et 9me; Grimaître 18me; Reymond 22me; Rothen 28me; Dolbec 29me; Wyssen 33me; Jeannin 38me; Dolbec 44me; Rothen 45me; Dolbec 49me; Schmid 50me; Burkart 54me; Dolbec 58me.

FLEURIER: Schlaefli; Cuenat, Domeniconi; Grandjean, Reymond; Rippstein, Jeannin, Dolbec; Grimaître, Koller, Tschanz; Burkart, Courvoisier, Frossard; Girard, Kneissler, Vallat. Entraîneur: Mombelli et Jeannin.

ARBRES: MM. Urwyler et Meyer. NOTES: Patinoire de Bellerocche, glace en bon état, recouverte d'eau dès le 3me tiers-temps. A Viège, Williner prend la place d'Heldner dès le début de la deuxième période. 850 spectateurs. Pénalités: trois fois deux minutes contre Fleurier; quatre fois deux minutes et une fois cinq minutes contre Viège. Deux fois dix minutes contre Rothen et Elsig.

La qualification de Fleurier était quasi assurée et les partisans des joueurs du Val-de-Travers en étaient certains. Les premières minutes de jeu confirmèrent cette impression car Fleurier se montra supérieur à son adversaire sans fournir un effort supplémentaire. Satisfait nettement plus vite que leurs vis-

à-vis, les avants fleurisans, occupant toute la largeur de la patinoire, utilisèrent leurs alliés judicieusement, tandis que les Viégéois, plus lents, se contentaient de procéder par des attaques centrales. Cette simple différence allait déterminer non seulement le déroulement mais l'issue de la rencontre.

Les Vallonniers n'eurent aucune peine à prendre le match en main, grâce à deux buts avant la dixième minute de jeu. Ce n'est qu'à 4-0 que Viège réduisit l'écart. Gardant le jeu ouvert, les visiteurs surent tirer le maximum de cette rencontre et, par exemple, tester leur nouveau Canadien Steward, arrivé cette semaine en Valais.

Ce dernier a laissé une impression favorable et doit être en mesure d'apporter quelque chose à son équipe. Côté fleurisain, une fois l'écart suffisant et la qualification assurée, on chercha à soigner la manière et à donner dans la démonstration. Cette tentative a partiellement échoué. La fatigue - quatre matches en huit jours - est responsable de ce rendement moindre. Mais, Dolbec joua son rôle puisqu'il réussit six buts. Cette victoire doit être considérée comme le fruit du travail collectif d'une semaine qui a permis à Fleurier de récolter sept des huit points en jeu, ce qui est plus qu'il n'en fallait pour obtenir la qualification tant souhaitée dans le tour de promotion. J.-P.D.

Victoire de prestige pour Fribourg

FRIBOURG - LAUSANNE 4-3 (1-2 1-0 2-1)

MARQUEURS: R. Raemy 3me; Dubi 9me et 57me; Buchi 14me; Nadeau 33me et 60me; Stoll 49me.

FRIBOURG: Roschy; Bucher, Hubscher; Vonlanthen, Jeckelmann; Schmid, Waerber, Stoll; R. Raemy, Nadeau, Rotzetter; M. Raemy, Ludi, Brand; Riedwyl, Ruffieux. Entraîneur: Bourgeois.

NOTES: patinoire des Augustins. 1100 spectateurs. Pénalités: 4 x 2 minutes et 1 x 5 minutes contre Fribourg; 5 x 2 minutes et 1 x 5 minutes contre Lausanne.

Même si l'enjeu de la partie importait peu, comme c'était le cas, les confrontations entre Fribourg et Lausanne, jouées aux Augustins ont toujours une saveur spéciale. En effet, un certain prestige est en jeu car les Vaudois ne se sont que très rarement imposés en terre fribourgeoise. La «tradition» aura donc

été respectée, même si ce n'est qu'à quatre secondes de la sière finale que Fribourg parvint à s'octroyer un succès mérité.

A nouveau, c'est au brillant Canadien Nadeau, auteur de deux buts et de deux «assistés», que l'équipe de Germain Bourgeois doit d'avoir, si facilement et avec tant de succès, soutenu la comparaison face à Lausanne qui fera tout pour être promu. Mais si les Vaudois sont capables de développer d'excellents mouvements, la continuité dans l'effort et l'inexpérience de certains joueurs leur coûtent cher en maintes circonstances. C'est ce qui nous amène à penser que Lausanne n'aura, finalement, qu'un rôle de comparse à tenir dans le tour de promotion. Quant à Fribourg, il a sans doute rassuré ses «supporters» au moment d'aborder le toujours périlleux tour de relégation. Avec la forme actuelle de Nadeau, le maintien ne devrait pas présenter de difficulté. P. Du.

«Surprise-partie» dans le groupe 4 de première ligue

Serrières renoue avec la victoire

SERRIÈRES - MONTHÉY 6-3 (2-0 2-2 2-1)

MARQUEURS: Giambonini 3me; Gendre 14me; Pellet 22me; Gasser 30me; Ciana 34me; J.-M. Longhi 37me; Gendre 42me et 45me; Perrin 59me.

SERRIÈRES: Piccolo; Nicole, Broye; Diversois, Michaud; Dubois, Luscher; Gendre, Pellet, Clottu; J.-M. Longhi, M. Longhi, Fluhmann; Wisard, Giambonini, Gagnebin; Droël. Entraîneur: Paroz.

NOTES: patinoire de Monruz. Temps doux et pluvieux, qui rend rapidement la glace granuleuse malgré les efforts des «glaciers». 200 spectateurs. Dès la mi-match, Droël est incorporé à la troisième ligne Serriéroise à la place de Gagnebin (blessé). Tirs dans le cadre des buts: 23-31 (7-10 8-12 8-9). Pénalités: 4 x 2 minutes contre Serrières; 4 x 2 minutes contre Monthey.

Partageant la dernière place du classement, Monthey ne constituait guère une

affiche susceptible d'attirer le chaland, samedi soir, à Monruz. Et pourtant, cette confrontation, qui s'annonçait à sens unique en faveur des maîtres de céans, ne manqua d'un certain intérêt. Elle se révéla pimentée même à plus d'une reprise. En effet, les visiteurs s'attachèrent d'emblée à présenter des offensives bien échauffées, rapides et ponctuées de tirs fréquents quoique parfois peu précis.

A considérer le décompte des tirs, quiconque pourrait être amené à déduire que les Bas-Valaisiens dominèrent régulièrement et légèrement le débat. Or, il n'en fut rien, puisque les forces en présence n'apparurent guère plus pesantes d'un côté que de l'autre. L'explication est ailleurs. Sitôt parvenus à l'orée du camp de défense des gens du lieu, les Montheysans s'appliquaient à bombarder le vigilant Piccolo. A l'inverse, Serrières s'ingéniait à pousser ses assauts plus avant grâce à ses alliés, Gendre, notamment, Clottu et Wisard

aussi, pour tenter de servir les «centres» ou les arrières dans de bonnes conditions. Néanmoins cette façon de procéder, pourtant logique, se révéla peu payante du fait que les «remises» abritèrent trop fréquemment dans un agglomérat de joueurs en pleine bousculade.

Les maîtres de céans durent à des exploits solitaires d'ouvrir le pointage (Giambonini, impressionnant de puissance), puis de s'envoler définitivement vers la victoire (Gendre réussit deux vols identiques en l'espace de trois minutes). Peu habiles à imposer un jeu de puissance aux abords du sanctuaire de Kuhn, ils ne comptèrent qu'en deux occasions au terme d'actions collectives rondement conduites (Gendre encore et Pellet).

Dans ce domaine, la troupe de Wirz montra l'exemple quand Gasser, à la demi-heure, réduisit l'écart au terme d'un «power-play» que les recevants ne purent... qu'admirer.

Vainqueur, Serrières n'a rien usurpé. Ne rechignant jamais à l'effort, la formation d'Eric Paroz a laissé un minimum de situations dépendre du hasard. Ensemble en devenir, elle peut légitimement prétendre à un cinquième rang au vu de l'équilibre affiché samedi soir.

L'équipe valaisanne a manqué parfois de rigueur, voire de constance devant un Kuhn qui n'offre, semble-t-il, pas toutes les garanties de sécurité requises. Dommage, car elle mérite indubitablement mieux que sa position actuelle. Cl. De.

Grave défaite du Locle

LE LOCLE - MONTANA CRANS 3-5 (1-2 1-1 0-2)

BUTS. - Pour le Locle: Berner, Dubois et Blaser. Pour Montana: Rey (2), Titzé (1), Nendaz (1), Zermatten.

LE LOCLE: Granata; Baldi, Girard; Dubois, Maule; Tschanz, Pilorget, Bula; Berner, Blaser, Neuenschwander; Moren, Piaget, Vuilleumier. Entraîneur: Cattin.

NOTES: patinoire du Communal. Glace en bon état. Temps agréable. Match joué samedi en fin d'après-midi. 100 spectateurs. Pénalités: Le Locle 6 x 2 minutes. Montana Crans 4 x 2 minutes.

Une belle occasion de perdue pour les Loclois. Face à l'équipe valaisanne qui peine à trouver la bonne formule, les protégés de Raymond Cattin ne réussirent pas à s'imposer. Après un début assez difficile, les Loclois manquèrent leur chance au cours de la deuxième période. Ils encaissèrent deux buts au début du troisième tiers et leur sort était scellé. Manquant de discipline et de contrôle, les Neuchâtelois furent incapables de refaire le terrain perdu.

Cette défaite est grave pour les Loclois qui n'ont plus qu'un adversaire à leur portée, Monthey. L'espoir diminue fortement de voir la formation des Montagnes neuchâteloises se tirer d'affaire. P. M.

Lourde défaite d'Yverdon au Sentier

VALLÉE DE JOUX - YVERDON 8-2 (1-1 3-1 4-0)

MARQUEURS: Pittet (3), Moine (2), Weissbrodt, Rey, Bolomey; pour Yverdon: Aucoin (2).

Pénalités: 1 fois deux minutes plus dix minutes de méconduite contre Vallée de Joux; 3 fois deux minutes contre Yverdon.

Cette partie était importante pour le classement du groupe puisque le vainqueur s'assurait la troisième place surtout en tenant compte des défaites de Martigny et Neuchâtel. Dès le début, on sentit de la nervosité chez les deux équipes, conscientes de l'importance de la partie.

Après un premier tiers-temps marqué par de belles parades des gardiens, Vallée de Joux est parvenue à prendre l'avantage grâce à de rapides combinaisons. Au début de l'ultime période, Yverdon remonta à 4-2 mais les Combiens ne tardèrent pas à marquer un

cinquième but. Dès cet instant, ils réussirent bien à maîtriser la situation, marquant même trois nouveaux buts en l'espace de quatre minutes. Cette victoire fait sensiblement remonter la cote de l'équipe jurassienne.

Saint-Imier gagne enfin

SAINT-IMIER - ADELBODEN 6-3 (0-0 1-1 5-2).

ARBRES: MM. Grossenbacher et Blank.

MARQUEURS POUR SAINT-IMIER: P.-A. Perret (2), R. Perret, M. Von Gunten, J.C. Von Gunten, Jeanrenaud; POUR ADELBODEN: P. Schranz (2), H. Marcone.

Longtemps, au cours de ce match «à quatre points», puisqu'il opposait les deux derniers du classement, Saint-Imier fut accroché par un adversaire très coriace. Supérieurs techniquement, les Jurassiens, rendus nerveux par l'importance de l'enjeu, ne parvenaient pas à s'exprimer totalement. De plus, s'ils se créaient plusieurs occasions, notamment par les frères Perret, ceux-ci échouaient régulièrement devant l'excellent gardien Brandli. Les choses se précipitèrent durant la première moitié de l'ultime période, au cours de laquelle les Erguéliens trouvèrent la faille à quatre reprises. Le quatrième but, réussi par J.-C. Von Gunten, survint alors que les Imériens jouaient en infériorité numérique. Peu après le dernier changement de camp, Jeanrenaud scella définitivement le sort des visiteurs.

Première victoire des Jurassiens dans ce championnat; un succès qui, pourtant, demande confirmation. L. B.

Décision de l'ANEP: Top-Ten - aliment officiel d'entraînement et de compétition de l'équipe olympique suisse 1976.

L'Association nationale d'Education physique en a décidé ainsi: Top Ten, le stimulant et énergétique accompagnera l'équipe olympique suisse aux prochaines Olympiades comme aliment officiel d'entraînement et de compétition.

Top Ten a été élaboré par Galactina S.A., Belp, en collaboration avec des scientifiques, avant d'être testé par des champions. Top Ten sera bientôt disponible dans les pharmacies et drogueries.

Top Ten est liquide et contient trois sucres - glucose, maltose et dextrine - dont les temps de pénétration dans le sang sont échelonnés. C'est donc successivement qu'ils parviennent aux muscles pour s'y transformer en énergie. Les ingrédients du sucre de raisin, jusqu'à présent seul utilisé, sont ainsi évités; plus d'apport unique du sucre sanguin ni d'épuisement trop rapide des réserves. A part les trois sortes de sucre, Top Ten contient les vitamines A, E, B1, B2, B6, PP et C, indispensables à la transformation en énergie. De plus, Top Ten contient du maté et du cola qui accroissent le tonus musculaire, et de l'extrait de myrtilles dont on fait la «soupe» reconstituante bien connue des participants au marathon à ski de Vasa (qui fortifie entre les repas).

La situation

Groupe 3: Wiki - Tramelan 6-2; Moutier - Thoune 5-2; Saint-Imier - Adelboden 6-3; Steffisburg - Wasen Sumiswald 6-3; Thunersteren - Rotblau 3-6. Classement: 1. Moutier 6-12; 2. Rotblau 7-12; 3. Thoune 7-9; 4. Steffisburg 6-6; 5. Thunersteren 7-6; 6. Wasen Sumiswald 6-5; 7. Wiki 7-5; 8. Tramelan 7-5; 9. Saint-Imier 6-4; 10. Adelboden 7-2.

Groupe 4: Neuchâtel - Serrières 4-2; Château-d'Oex - Gstaad - Neuchâtel 3-2; Le Locle - Montana Crans 3-5; Martigny - Saas Grund 1-4; Serrières - Monthey 6-3; Vallée de Joux - Yverdon 8-2. Classement: 1. Neuchâtel 7-11; 2. Château-d'Oex - Gstaad 7-10; 3. Martigny et Vallée de Joux 7-9; 5. Yverdon, Saas Grund et Serrières 7-8; 8. Montana Crans 7-5; 9. Monthey et Le Locle 7-1.

Calendrier des tours finals

Le calendrier des tours finals de ligue nationale B (promotion et relégation) a été établi ainsi:

Table with 2 columns: Date and Match. Samedi 6 décembre: Arosa - Lausanne, Fleurier - CP Zurich, Genève-Servette - Lugano, Zoug - Langenthal. Mardi 9 décembre: Langenthal - Fleurier, Lausanne - Genève-Servette, Lugano Zoug. Mercredi 10 décembre: Zurich - Arosa. Samedi 13 décembre: Arosa - Langenthal, Genève-Servette - Zurich, Lausanne - Lugano, Zoug - Fleurier. Mardi 16 décembre: Fleurier - Arosa, Langenthal - Lugano, Zoug - Genève-Servette, Zurich - Lausanne. Mardi 6 janvier: Arosa - Zoug, Genève-Servette - Langenthal, Lausanne - Fleurier, Lugano - Zurich. Samedi 10 janvier: Genève-Servette - Arosa, Lausanne - Zoug, Lugano - Fleurier, Zurich - Langenthal. Mardi 13 janvier: Arosa - Lugano, Fleurier - Genève-Servette, Langenthal - Lausanne, Zoug - Zurich.

Table with 2 columns: Date and Match. Zurich, Zoug - Lausanne. Mardi 2 mars: Genève-Servette - Fleurier, Lausanne - Langenthal, Lugano - Arosa, Zurich - Zoug. Tour de relégation Samedi 6 décembre: Forward Morges - Bâle, Olten - Sion, Uzwil - Fribourg, Viège - Davos. Mardi 9 décembre: Bâle - Olten, Davos - Uzwil, Fribourg - Forward Morges, Sion - Viège. Samedi 13 décembre: Olten - Fribourg, Sion - Davos, Uzwil - Forward Morges, Viège - Bâle. Mardi 16 décembre: Bâle - Sion, Fribourg - Davos, Forward Morges - Olten, Uzwil - Viège. Mardi 6 janvier 1976: Davos - Bâle, Olten - Uzwil, Sion - Forward Morges, Viège - Fribourg. Samedi 10 janvier: Bâle - Fribourg, Davos - Forward Morges, Sion - Uzwil, Viège - Olten. Mardi 13 janvier: Fribourg - Sion, Forward Morges - Viège, Olten - Davos, Uzwil - Bâle. Samedi 17 janvier: Bâle - Forward Morges, Davos - Viège, Fribourg - Uzwil, Sion - Olten. Mardi 20 janvier: Forward Morges - Fribourg, Olten - Bâle, Uzwil - Davos, Viège - Sion. Samedi 24 janvier: Bâle - Viège, Davos - Sion, Fribourg - Olten, Forward Morges - Uzwil. Samedi 21 février: Davos - Fribourg, Olten - Forward Morges, Sion - Bâle, Viège - Uzwil. Mardi 24 février: Bâle - Davos, Fribourg - Viège, Forward Morges - Sion, Uzwil - Olten. Samedi 28 février: Fribourg - Bâle, Forward Morges - Davos, Olten - Viège, Uzwil - Sion. Mardi 2 mars: Bâle - Uzwil, Davos - Olten, Sion - Fribourg, Viège - Forward Morges.

LOUEZ AU CENTRE DE NEUCHÂTEL Place Pury

POUR LE 1^{er} MAI 1976

LOCAUX COMMERCIAUX

Dans un immeuble neuf. 5 étages de 120 m² pouvant être loués séparément.

Les surfaces peuvent être aménagées au gré du futur locataire.

Isolation acoustique soignée.

Convenant particulièrement à :

- Avocat, Notaire, Médecin, Dentiste, Fiduciaire, Assurances, Entreprise de services, etc.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :

SECURITAS

rue Prébarreau 8 NEUCHÂTEL Tél. 24 45 25

HERNIE



opérée ou récidivée... NEUCHÂTEL : Pharmacie F. Tripet, rue du Seyon 8, mercredi 3 décembre, le matin de 9 à 12 heures...

LA CHAUX-DE-FONDS : Dr P.-A. Nussbaumer, Pharmacie Centrale, avenue Léopold-Robert 57, mercredi 3 décembre, l'après-midi de 14 h à 16 h 30...

DÉMÉNAGEMENTS Voyage à vide direction Nice (France)

courant décembre, janvier. Prix avantageux. Claude Jorand, fbg du Lac 43, Neuchâtel. Tél. (038) 24 23 75.

DÉMÉNAGEMENT

M. DANUSER. Tél. (038) 31 57 83. Tires 22, 2034 Peseux.

TRANSPORT DANS TOUTE L'EUROPE

clients?

Si vous oubliez de faire de la publicité vos clients vous oublieront

VÉHICULES À MOTEUR

A vendre Austin 1300 Combi 73.000 km, expertisée, Fr. 2900.— Tél. (038) 24 18 42.

À DÉCOUPER

J'ACHÈTE au comptant toutes voitures récentes Auto-Marché 2087 Cornaux/NE Tél. 038 47 16 12

OCCASIONS BON MARCHÉ EXPERTISÉES

- Peugeot 304 2800 fr., VW 1300 1900 fr., Ami 8 1900 fr., Tél. 24 33 50.

À DÉCOUPER BMW MERCEDES OPEL

Egalement autres modèles récents. Paiement comptant. Tél. (066) 66 61 24 - 71 12 89, (71 21 14).

À DÉCOUPER Fiat 128

modèle 1972. Expertisée. Garage du Val-de-Ruz, Boudevillers. Tél. (038) 36 15 15, (038) 41 37 03, privé.

Achat comptant toutes marques. Tél. (021) 62 48 74 de 10 à 21 heures. Auto Kliti Chexbres-Puidoux.

EXPOSITION COUVERTE

11, Pierre-à-Mazel

- ALFA ROMEO 1300 TI, 1969, Fr. 2800.—, AUSTIN AMERICA 1300, 1969, 3000.—, AUTOBIANCHI A 112, 1971, Fr. 3900.—, FORD 20 M, 2 p., 1969, Fr. 3900.—, FORD CAPRI 1300 L, 1969, Fr. 4200.—, VW 1302 1972, 4500.—, MINI 1000, 1973, 4600.—, LANCIA FLAVIA 2000 LX Berlinne, 1970, Fr. 4800.—, SWISS BOGGIE VW, Fr. 6200.—, OPEL ASCONA 1600, 4 p., Fr. 7200.—, ALFASUD, 1973, Fr. 7400.—, FORD ESCORT 1300 L, 1974, Fr. 7900.—, FORD ESCORT 1300 L, Station-Wagon, 1973, Fr. 7900.—, FORD CONSUL 2000 L, 4 p., 1972, Fr. 9500.—, OPEL RECORD II 1700, 4 p., 1974, Fr. 9500.—, FORD TAUNUS 1600 L, 4 p., 1974, Fr. 9800.—, FORD CONSUL 2 LT. 3, V6, 1974, Fr. 11.500.—, Expertisées, crédit, reprise. Tél. (038) 25 83 01.



A-1 Garage des 3 Rois J. P. et M. Nussbaumer

DEMANDES À ACHETER

J'achète

meubles anciens dans n'importe quel état, bibelots, tableaux, livres, vaisselle, ménages complets. A. Loup, Rochefort Tél. (038) 45 10 55 — 25 74 15

TIMBRES-POSTE

Achat au comptant. Suisse - Europe. Tél. (039) 22 22 66.

Prof. médicales auxiliaires

YVES REBER Bandagiste-orthopédiste ne reçoit pas le mardi

APPRENTISSAGES

Important bureau d'assurances de la ville engagerait un jeune homme en qualité

d'apprenti de commerce (3 ans)

pour le mois d'août prochain. Occasion favorable de se former dans une branche garantie du plein emploi. Faire offres sous chiffre AK 6317 au bureau du journal.

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 50 c. le mot (minimum dix mots) à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance.

Pour faire publier une « Petite annonce », il suffit de remettre un texte clair et très lisible à notre réception, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

À VENDRE

TECKELS 3 MOIS, couleur noir-brun, poil lisse. Tél. (037) 43 20 05.

ROSSIGNOL STRATIX 205, NevadaLook, utilisés trois semaines (double emploi). Tél. 25 98 42, repas.

RADIO-GRAMO Impérial, magnifique meuble. Prix modéré. Tél. (038) 53 23 36.

SEILLE zinc pour bains de siège. Tél. (038) 31 11 60.

ASPIRATEUR-BOULE et cirreuse Hoover, complets et révisés, 100 et 75 fr. Tél. 42 34 46.

TABLE CHÈNE RUSTIQUE, table pied fonte, vieille table cuisine, étagère, fauteuil de bureau. Tél. 51 14 22.

SKIS 170 CM avec fixations et souliers Henke N° 37; patins hockey N° 38, comme neufs. Tél. 33 21 59.

SUPPORT TV réglable, chromé, pied étoile 5 branches, 80 fr. Tél. 33 31 01.

POUSSETTE HELVÉTIKA, pousse-pousse Peg. Tél. 24 68 61.

TÉLÉVISEUR PORTATIF noir-blanc, 3 chaînes Suisses + France 2. Tél. (038) 31 35 79.

POUSSETTE avec accessoires, parc rond, parc bois, luge, skis d'enfants, habits 1-14 ans. Tél. 51 31 84, dès 17 heures.

ANTIQUITÉS : paire fauteuils Louis XVI anciens, samovar russe émail (1904); 1 pipe pot porcelaine, armoires bernoises, collectionneur, paires bougeoirs anciens, styles différents, coupe opaline verte, tapisserie Louis XVI pour fauteuil, travaillée. Tél. 25 58 85.

DIVERS HABITS femme, taille 38, état neuf; chaussures ski cuir. Tél. 25 22 56, après 19 heures, M^{lle} Gervasoni.

TOUR OUTILLERIE Schaublin 102. Tél. 33 47 96. BAS PRIX : manteaux, pantalons, jupes 36-42, bottes d'équitation, skis. Tél. 24 34 40.

SETTER ANGLAIS pedigree. Tél. 31 75 55.

HABITS DE GROSSESSE : 2 casaque, 2 pantalons, taille 38. Tél. 24 54 78.

DEMANDES À ACHETER

UNE MACHINE À ÉCRIRE en bon état. Tél. 25 08 62.

POUPÉES, POUPONS, JOUETS, même miniatures, pour créer musée. Avant 1930. Aussi têtes et corps seuls. Tél. (038) 73 85 07.

PIANO DROIT. Tél. 24 03 46.

À LOUER

À NEUCHÂTEL, CHAMBRE indépendante, confort, douches, à monsieur. Tél. 24 70 23.

COLOMBIER, APPARTEMENT 2 1/2 pièces, avec grand balcon. Libre à convenir. Tél. 41 26 95.

APPARTEMENT MODERNE 3 pièces, 550 fr., charges comprises, Pierre-à-Mazel. Tél. 24 34 40.

CHEZ-LE-BART, pour date à convenir, 3 pièces avec dépendances et part de jardin. Loyer modéré. Tél. 55 26 71, après 19 heures.

AUVERNIER, studio avec jardin. Tél. 31 44 95.

4 1/2 PIÈCES « SERRIÈRES », 5^{ème} étage, vue, confort, trolleybus, magasins à proximité. Tél. 31 22 85.

3 PIÈCES, vue, place pour enfants, à La Coudre, pour le 25 janvier, 455 fr., charges comprises. Tél. 33 51 50.

PAVILLON MEUBLÉ 2 pièces, cuisine, douche, toilettes, garage. Tél. 24 34 40.

CHAMBRE MEUBLÉE, vue, bains, cuisine, à moiselle. Tél. 24 34 40.

JOLI STUDIO 205 fr., charges comprises. Rue de Bourgogne. Tél. 31 45 16.

GRAND STUDIO MEUBLÉ, cuisine, salle de bains, près du centre de la ville, pour le 24 janvier 1975. Loyer 420 fr. + charges. Tél. 24 76 58 ou 31 25 46.

3 PIÈCES, à l'ouest de la ville, près du centre, tout confort, pour le 24 décembre 1975 ou à convenir. Loyer 495 fr. + charges. Tél. 24 76 58 ou 31 25 46.

DEMANDES À LOUER

MUSICIENS CHERCHENT LOCAL d'environ 80 m² pour répétitions, région Colombier - Saint-Blaise. Tél. 31 25 54.

DEMANDES D'EMPLOIS

JEUNE FILLE garderait enfants, le soir. Tél. 31 30 40, heures repas.

RÉPARATIONS ÉLECTRO-MÉCANIQUE, bobinage de moteurs électriques. Tél. 25 22 53.



2 ans Super-Centre Portes-Rouges

100 baisses de prix

par exemple...

Table with 3 columns: Product, Prix Super, Prix anniversaire. Items include Jus de pommes, Moutarde du rôtisseur Thomy, Sauce Ketchup Mondial, Frolic 1500 g, Busi 1/2 429 g.

Table with 3 columns: Product, Price, Weight. Items include Pommes Golden, Starking, Jonathan, Golden II.

Table with 3 columns: Product, Price, Weight. Items include Emincé de porc, Jambon tzigane.

Etagère - porte-bouteilles de cave au Do it yourself 95.—

Pavatex 3,2 mm le m2 4.30

Super-Centre Portes-Rouges

85 ans Coop Neuchâtel 2 ans Super-Centre de Billet loterie gratuite

Form for name, address, and precise address: Nom, Prénom: Domicile: Adresse précise:

PAS DE SOUCIS NOUS SOMMES LA ALFRED GROSS Appareillage - Ferblanterie Installations sanitaires Machines à laver

MENUISERIE EBÉNISTERIE Martial RITZ S.A. NEUCHÂTEL Ecluse 76 Tél. (038) 25 24 41

ENCADREMENT dorure restauration Abel rejchland para 10 neuchâtel tel: 24 62 12

WILLY VUILLEMIN maître couvreur Entreprise de toitures en tout genre quai Suchard 14 Tél. (038) 25 25 75 2003 Neuchâtel

mentha s.a. sanitaires Neuchâtel ferblanterie Seyon 17 dépannage Tél. 25 00 00

VOS OPTICIENS Manuel LAZARO Pierre MIEVILLE NEUCHÂTEL Place des Halles 8 Tél. 24 27 24

elexa Électricité - Téléphone PTT NEUCHÂTEL PESEUX ST-BLAISE CERNIER

Mesdames! Sunmod vous offre des articles de Boutiques à des prix de fabrique dans son dépôt à Peseux rue de la gare 5

VENTE DES OBJETS TROUVÉS CFF A NEUCHÂTEL LE SAMEDI 6 DÉCEMBRE 1975

GRANDE SALLE DE L'EUROTEL DE 8 A 12 H ET DES 13 H 30 La Direction soussignée fera procéder à une vente aux enchères publiques d'épaves...

Comme particulier vous recevez de suite un Prêt sans caution vite et efficace Banque Procrédit 2001 Neuchâtel Av. Rousseau 5 Tél. 038-24 63 63

La chronique des livres de **P.-L. BOREL**

notes de lecture — notes de lecture — notes de lecture

Hôtes de passage

par André Malraux

Pour la première fois, peut-être, en lisant ces *Hôtes de passage*, j'ai compris à quel point André Malraux était l'émule de Paul Valéry. Comme lui, un causeur extraordinairement brillant, en qui toutes les idées fusent à la fois sans se gêner, sans se brouiller, parce que, par la puissance de son intellect, il les domine toujours. Un agnostique aussi, qui regarde avec une certaine nostalgie vers les époques où une foi solide servait de cadre à l'intelligence — cette pauvre intelligence aujourd'hui aux abois, et qui ne sait plus à quels diables se vouer. Comme Valéry, Malraux souffre d'être trop intelligent, trop cultivé, trop « possédé », s'il est permis de s'exprimer ainsi. Quand on comprend tout, Bouddha et Jésus, la Grèce et la négritude, la recherche de la vérité devient une sorte de tourbillon que seul l'humour parvient à maintenir dans les normes d'un sain humanisme. Un humanisme sans cesse menacé, car il débouche sur le nihilisme. Comme dans *L'Idée fixe* de Valéry, ce dialogue éblouissant, comme dans *Les chènes qu'on abat...*, où il causait avec de Gaulle, André Malraux instaure ici un merveilleux dialogue avec un ami qu'il n'a pas revu depuis trente ans, Max Torrès, ancien combattant de la guerre d'Espagne, aujourd'hui professeur de chimie du cerveau à Berkeley. Un homme intelligent, trop intelligent, qui juge effarant le niveau de sottise atteint par notre époque — et qui félicite son ami Malraux de n'être pas devenu trop idiot en accédant au rang de Ministre de la culture. Que se confient nos deux lascars? Que des croyances primitives à celles d'aujourd'hui, l'humanité a fait un bout de chemin. Les hommes ont cru à la fête, au sacré, aux mythes, aux religions, puis à l'Histoire, à la Science, au Progrès, enfin à la Révolution, au Prolétariat, à l'Inconscient. De la croyance au péché originel corrigé par la Providence, on a passé aux Lumières du XVIII^e siècle qui ont rejeté dans un lointain passé l'obscurantisme, et du règne de la Raison qui devait être éternel, on est tombé dans la Peste Noire du XX^e siècle — « le siècle qui devait apporter l'euphorie à l'humanité, le nôtre! Trinquons! Champagne! » Cependant que nos deux intellectuels discutent, à chaque instant parviennent sur le bureau du Ministre, puisque Minis-

tre il y a, des informations qui confirment l'étendue et la gravité des émeutes. Nous sommes en effet en plein mai 1968. C'est le dévouement, la libération. Mais la libération de quoi et pour arriver à quoi? En fait, c'est le triomphe du freudomarxisme, c'est-à-dire la démission de l'individu. Plaisir de patauger dans l'érotique, l'homme n'étant plus qu'un bouchon sur l'eau sale. Mensonge d'une civilisation qui se livre au carnaval crasseux et à la fête sauvage. Illusions de ceux qui avec des mots croient pouvoir « changer le monde »! Si au lieu de vouloir tout le temps changer le monde, on décidait d'abord de le comprendre, s'exclame ce vieux réactionnaire de Max Torrès. Les étudiants se prennent pour l'avenir, parce que, dans les sciences et dans l'art, au XIX^e siècle, l'avenir a toujours gagné. Mais l'avenir n'est jamais ce qu'on croit. Il leur sera aussi étranger qu'à moi! La conclusion, Malraux ne la donne pas, mais on pourrait essayer de la dégager ainsi: ce qui conditionnera l'avenir de l'humanité, ce ne sont pas ces troubles et ambitieuses idéologies qui comme de grandes vagues balayaient le monde actuel, mais les vues lumineuses de quelques grands esprits, à la fois réalistes et prophétiques. Dans ce volume, Malraux rencontre le D^r Schweizer, puis le président Senghor — et l'Afrique, si proche encore de l'instinct, cela compte. Puis il inaugure le Son et Lumière de l'Acropole, au cours duquel il prononce le discours destiné à fêter la libération de la Grèce. Enfin, cherchant quel est le plus prestigieux héros de la Grèce antique, il élit Alexandre, le héros qui a accompli la Grèce en la niant, qui a divinisé l'Hybris, qui a dépassé la condition humaine, et qui, rêveur éveillé, jetant « en hâte sa traîne de royaumes aux dieux impatients qui l'attendent », « de victoires en fondations d'Alexandries lointaines, et de présages en merveilles, organise aussi son immortalité ». Sachant que « les actions qui ont la couleur des songes sont aussi fortes que les dieux », il a réalisé « l'un des plus grands desseins: égarer le paganisme cosmique en l'incarnant ». C'est là, dans le domaine de la chimère et de la poésie, l'une des plus belles pages que Malraux ait jamais écrites. P.L.B.

IDYLLE ET ROMANTISME VISIONNAIRE

La peinture suisse Du Moyen âge à l'aube du XX^e siècle (Skira)

Influencés par l'Italie, la France et l'Allemagne, attirés par les métropoles étrangères, les artistes suisses, même lorsqu'ils se sont expatriés, n'ont jamais rompu le contact avec les traditions dont ils sont issus. Par ailleurs, la plupart d'entre eux ont développé un art fortement marqué par le sol, la structure de la société, l'idéal cultivé à leur époque. Le contraste entre ces deux voies bien distinctes, ils le résolvent soit en recréant la douceur et le charme de la vie quotidienne et une atmosphère idyllique de la nature, soit en exprimant l'angoisse visionnaire des voyages dans l'imaginaire. Ce superbe volume, contenant des textes de Florens Deuchler, Marcel Roethlisberger et Hans Lüthy, s'ouvre sur les fresques de Münstair et la miniature monasti-

que, puis c'est la Renaissance avec Conrad Witz, Nicolas Manuel Deutsch, Urs Graf, Ambrosius et Hans Holbein. Le chapitre De l'ère baroque au siècle des lumières va de Merian à Liotard et à Fussli. Au XIX^e siècle, c'est le paysage romantique avec De Meuron et Calame, puis Léopold Robert, Gleyre, Menn, Bocion, Anker, après quoi c'est une nouvelle période d'art visionnaire avec Böcklin et Hodler. Peu de vrais grands peintres, mais des peintres de grand talent; ainsi pourrait-on définir l'art suisse. On regrettera peut-être que les petits cantons comme Neuchâtel ne soient pas mieux représentés, mais c'était inévitable. L'essentiel est d'apprendre à connaître des artistes dont nous ignorons les noms, comme Dünz, Serodine, Petrin, et de retrouver, à travers un choix judicieux, comme pour Anker, ceux que nous connaissons bien.



Ambrosius Holbein Portrait de garçon

UN TÉMOIGNAGE QUI EN DIT LONG

Trevor Beeson **Prudence et courage** La situation religieuse en Russie et en Europe de l'Est (Editions du Seuil)

Etrange situation que celle de l'Eglise orthodoxe russe. Elle est officiellement tolérée, mais garde-t-elle son intégrité? Si l'on accepte qu'elle soit gouvernée par la férule dictatoriale d'athées, comment se convaincre que la destruction de l'esprit et du corps de l'Eglise soit la meil-

leure façon de la préserver? On ne peut servir deux maîtres. Si les responsables des Eglises sont souvent allés trop loin dans le compromis, d'autres fidèles ont choisi la résistance, jusqu'à l'héroïsme et au martyre. Un livre intelligent, lucide et courageux, qui nous renseigne de manière très précise sur la situation des Eglises et des croyants en Russie et en Europe de l'Est, où, en dépit de toutes les persécutions, on rencontre certainement plus de vrais croyants que chez nous.

MYSTIQUE ET POÉSIE

Roger Laporte **Quinze variations sur un thème biographique** (Flammarion)

Professeur de philosophie, collaborateur de plusieurs revues françaises, Roger Laporte a réuni ici quinze études sur René Char, Kafka, Angelus Silesius, Hölderlin, Antonin Artaud, van Gogh, Don

Juan et Nietzsche. Le drame de grands esprits, emportés par le souffle de la mystique, de la poésie ou de la folie, le besoin de dépasser les bornes de l'humain et de conquérir l'impossible. Hölderlin l'a dit, magnifiquement: « Voudrais-je être une comète? Je le crois. Parce qu'elles ont la rapidité de l'oiseau; elles fleurissent en feu, et sont par leur pureté semblables à des enfants... »

J. H. Farnum **Guide romain de la Suisse** (Payot Lausanne)

Cinq siècles d'occupation romaine, cela donne quatorze chapitres qui feront découvrir au lecteur étonné combien la présence romaine en Suisse a été constante et souvent admirable, de Nyon au Tessin, en passant par Avenches, Berne, Zofingue, Liestal, Augst, Buchs et Sargans, sans oublier le Valais et les cols alpins.

féroces, le philosophe met en cause le langage, la réalité, la justice, et jusqu'à la valeur de la vérité. Il juge aussi bien Socrate que la prose allemande, Bach et Goethe, Beethoven et Mozart, les sciences et les savants, la culture et la mode. Un « esprit libre » qui clame son amour de la vie et son individualisme.

Nicole Avril **Les remparts d'Adrien** (Albin Michel)

Une nuit, sur la grande plage de l'île Noire, Lucile a rencontré Adrien. Que poursuit-elle, réellement? Toute sa vie n'a été qu'une course. Toujours il lui a fallu vivre plus. Comme tous ceux qui sur la colline de leur enfance croyaient ramasser des pépites d'or, elle n'a fait que tendre les mains vers des trésors évanouissants. Ils sont nombreux, autour d'elle, à pourchasser leur rêve. Pour Yuka, c'est la célébrité, pour Lilas, plus que l'amour, pour Adrien, l'enfance, le soleil, la musique, la sagesse. Et pour Lucile, le rêve prend le visage d'Adrien — d'ombre et de lumière, d'amour et d'indifférence.

Roger Ledet **Ce que Pascal a vraiment dit** (Marabout-Université)

Rationaliste et mystique, homme de doute et de certitude ardente, Pascal est là avec son angoisse qui est en définitive celle de l'homme, ce « monstre incompréhensible ».

Schweizerisches Landesmuseum Zurich
83. Jahresbericht 1974
(Verlag des Schweizerischen Landesmuseums 1975)

Nietzsche **Opinions et sentences mêlées** (Denoël-Gonthier)

La musique, la littérature, la morale, la métaphysique, Platon, Goethe, Schopenhauer, l'histoire, la politique, la guerre, l'amour, la philosophie, l'économie, tout est pour Nietzsche sujet à réflexions percutantes et insolites. Un long vagabondage de l'esprit, où éclate le génie du philosophe.

Un intéressant fascicule, abondamment illustré, qui donne tous les renseignements désirables sur l'activité du Musée national de Zurich, collections, conservation, activité scientifique. P.L.B.

Nietzsche **Le voyageur et son ombre** (Denoël-Gonthier)

En une série de réflexions brillantes et

Messieurs, vous leur ferez plaisir en leur offrant:



- MANTEAUX
- ROBES
- ROBES DE CHAMBRE
- PEIGNOIRS DE BAIN
- BLOUSES
- TUNIKES
- PULLS
- JAQUETTES
- PANTALONS
- VESTES SPORT
- CHEMISES DE NUIT
- DÉSHABILLÉS
- PYJAMAS
- CORSETERIE
- SOUS-VÊTEMENTS
- BAS - COLLANTS
- GANTS
- FOULARDS
- PARAPLUIES

qui vous attendent chez

Savoie-Petitpierre s.a.
RUE DU SEYON NEUCHÂTEL

Je m'abonne à la FAN-L'Express

Je la reçois à domicile pour 35 c. par jour

SINGER Une machine zig-zag dès **Fr. 499.-**

Ecriteaux en vente au bureau du journal

L. MONNIER
rue du Seyon 11
NEUCHÂTEL
(038) 25 12 70

Mécontent de votre radio ou téléviseur!
Téléphonez au 25 54 93

REOS
F. STIEGER
Berclès 5

Enfin il existe des **appareils acoustiques** et lunettes acoustiques

avec lesquels le dur d'oreille entend, grâce à un nouveau genre de microphone, d'une manière plus naturelle, et, dans le bruit, plus distinctement.

N'étant liés à aucune marque de fabrique, mais complètement neutres, nous possédons déjà un grand choix de ces nouvelles aides auditives; nous vous remettrons volontiers, pour être essayé un certain temps, sans obligation d'achat, le modèle le plus approprié pour vous.

L'acousticienne qui vous conseillera est pourvue d'une excellente formation professionnelle; depuis 20 ans, elle est connue pour son activité sérieuse et consciencieuse. **PRO SURDIS**, Bubenbergplatz 9, 3001 Berne, tél. (031) 22 56 02 est fournisseur autorisé de l'Assurance-Invalidité et aide volontiers, si nécessaire, aussi aux rentiers AVS, pour le financement de l'appareil acoustique.

Consultation auditive gratuite
mercredi 3 décembre 1975, de 14 à 18 heures.

Prenez rendez-vous par téléphone (038) 25 13 67, chez Martin Luther, opticien diplômé, place Pury 7, Neuchâtel.

MARCHÉ AUX PUCES
Samedi dès 9 heures, à **ROCHFORT**

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

AVIS à notre fidèle clientèle

Pour des raisons de rationalisation, d'organisation du travail et du développement du service à la clientèle, nous avons l'avantage de vous informer que notre entreprise occupera, dès le 1^{er} décembre 1975, ses nouveaux bureaux et atelier à cette

nouvelle adresse

GROUX ÉLECTRICITÉ S.A.
Saint-Nicolas 14 2006 NEUCHÂTEL Tél. 24 38 38/39

Au service de la clientèle depuis plus de 40 ans

DÉPANNAGES RÉPARATIONS RAPIDES

A LA TV AUJOURD'HUI

SUISSE ROMANDE

- 17.35 (C) Les 4 coins de Martin et Martine
- 18.00 (C) Téléjournal
- 18.05 (C) TV-Jeunesse
- 18.30 (C) Un avenir pour notre passé
- 18.50 (C) Aglaé et Sidonie
- 18.55 (C) Arpad le Tzigane
- 19.15 (C) Un jour, une heure
- 19.40 (C) Téléjournal
- 20.00 (C) Un jour, une heure
- 20.15 Pleins feux sur Stanislas
- 21.45 (C) Sous la loupe
- 22.20 (C) Téléjournal

SUISSE ALÉMANIQUE

- 17.30 (C) L'heure des enfants
- 18.10 (C) TV culturelle
- 18.40 (C) Fin de journée
- 18.50 (C) Téléjournal
- 18.55 (C) Point de vue régional
- 19.05 (C) Floris von Rosemund
- 19.35 (C) Reportage
- 20.00 (C) Téléjournal
- 20.20 (C) Ce qui concerne: Friedrich Glauser
- 21.35 (C) Rue de la Télévision 1-4
- 22.35 (C) Téléjournal

FRANCE I

- 10.30 TV scolaire
- 12.15 Réponse à tout
- 12.30 Midi première
- 13.00 I T 1 journal
- 14.05 TV scolaire
- 14.35 Le grand amour de Balzac
- 17.15 TV scolaire
- 18.15 A la bonne heure
- 18.45 Pour petits et grands
- 19.20 Actualités régionales
- 19.40 Minutes pour les femmes
- 19.45 Le renard à l'anneau d'or
- 20.00 I T 1 journal
- 20.30 La chaîne
- 22.05 I T 1 dernière

FRANCE II

- 14.30 (C) Aujourd'hui Madame
- 15.30 (C) Les incorruptibles
- 16.20 (C) Après-midi Antenne 2
- 17.30 (C) Fenêtre sur...
- 18.00 (C) Souvenir de l'écran
- 18.30 (C) Flash journal

FRANCE III

- 12.15 (C) Relais de T F 1
- 15.30 Fin
- 19.00 (C) Pour les jeunes
- 19.20 (C) Actualités régionales
- 19.40 (C) Tribune libre
- 19.55 (C) F R 3 actualités
- 20.00 (C) Télévision régionale
- 20.30 (C) Brigade anti-gangs
- 21.55 (C) F R 3 dernière

SVIZZERA ITALIANA

- 17.30 (C) Telescuola
- 18.00 (C) Per i bambini
- 18.55 (C) Hablamos espanol
- 19.30 (C) Telegiornale
- 19.45 (C) Obiettivo sport
- 20.15 (C) Un'occasione per Klaus
- 20.45 (C) Telegiornale
- 21.00 (C) Enciclopedia TV
- 21.55 Oggi alle camere federali
- 22.00 (C) Tra le righe del Pentagramma
- 22.50 (C) Telegiornale

ALLEMAGNE I

- 16.15, téléjournal. 16.20, journal de la mode. 17.05, l'ABC des animaux. 17.30, Fokus Pokus. 17.55, téléjournal. 18 h, programmes régionaux. 20 h, téléjournal, météo. 20.15, panorama. 21 h, show Manfred Krug. 21.45, entre quatre yeux. 22.30, téléjournal, météo.

ALLEMAGNE II

- 16.30, cours de chimie. 17 h, téléjournal. 17.10, les cow-boys. 17.40, plaque tournante. 18.20, la croisière jaune. 19 h, téléjournal. 19.30, à vous de juger. 20.15, contacts. 21 h, téléjournal. 21.15, le maléfice. 22.55, téléjournal.

RADIO

RADIO ROMANDE 1 ET TÉLÉDIFFUSION

Informations toutes les heures de 6 h à 23 h, puis à 23.55. 6 h, le journal du matin et à 6 h, 7 h, et 8 h, éditions principales. 7.30, billet d'actualité. 8.05, revue de la presse romande. 8.30, la puce à l'oreille. 12 h, le journal de midi. 12.15, les uns, les autres. 12.30, édition principale. 13 h, le rendez-vous de l'humour et de l'humour. 13.10, magazine d'actualité. 14.05, des ronds dans l'eau. 16.15, l'inspecteur aime le whisky (21). 17.05, en questions. 18 h, le journal du soir. 18.20, édition régionale. 18.40, informations sportives. 18.50, revue de la presse suisse alémanique. 19 h, édition nationale et internationale. 19.30, sciences et techniques. 20.05, énigmes et aventures. Le crime de lord Arthur Saville, d'O. Wilde. 21.05, le jeu en vaut la chandelle. 22.05, baisse un peu l'abat-jour. 24 h, hymne national.

RADIO ROMANDE 2

7 h, Suisse-musique. 9 h, informations. 9.05, à votre service. 10 h, american short stories in special english. 10.15, radiocollage: initiation à l'audition musicale. 10.45, université radiophonique internationale: 50^{ème} anniversaire du premier manifeste du surréalisme. 11 h, Suisse-musique. 12 h, midi-musique. 14 h, informations. 14.05, réalités. 16 h, à vues humaines. 16.30, Suisse-musique. 17.30, redilemele. 18 h, informations. 18.05, rhythm'n pop. 18.30, aspects du jazz. 19 h, per i lavoratori italiani in Svizzera. 19.30, novitads. 19.40, jazz d'aujourd'hui. 20 h, informations. 20.05, l'oreille du monde: 1. paroles et contre-chants; 2. les grands concerts UER. 20.50, en intermède: au rendez-vous de l'Europe; 3. contre-chants et paroles. 23 h, informations. 23.05, hymne national.

BEROMUNSTER ET TÉLÉDIFFUSION

Informations à 6 h, 7 h, 8 h, 9 h, 11 h, 12.30, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h, 23 h. 6.05, espresso. 9.05, musique populaire. 10 h, entracte. 11.05, des mélodies pour chacun. 12 h, la semaine à la radio. 12.15, félicitations. 12.40, rendez-vous de midi. 14.05, magazine féminin. 14.45, lecture 15 h, chansons. 16.05, sans façons. 17 h, onde légère. 18.20 musique légère. 18.45, sport. 19 h, actualités musique. 19.50, gymnastique pour skieurs. 20.05, le disque de l'auditeur. 22.15, tête-à-tête. 23.05 - 24 h, musique de danse.

SECOURS SUISSE D'HIVER

Vous qui pouvez être reconnaissants de votre sort, pensez aux familles dans la gêne.

HOROSCOPE

La matinée verra la concrétisation des efforts prolongés et patients. La soirée sera calme et incitera aux réunions entre amis, à la rêverie.

NAISSANCES: Les enfants de ce jour seront capricieux, remuants mais réfléchis et pondérés.

BÉLIER (21-3 au 19-4)

Santé: Irritation de la gorge due à la fumée. **Amour:** Essayez d'être plus entreprenant. **Affaires:** Ne négligez pas vos relations d'affaires.

TAUREAU (20-4 au 20-5)

Santé: Vous mangez beaucoup trop vite. **Amour:** Montrez-vous ferme et résolu. **Affaires:** Soyez plus aimable avec vos collaborateurs.

GÉMEAUX (21-5 au 21-6)

Santé: N'abusez pas des produits colorants. **Amour:** Ne comptez pas trop sur les promesses. **Affaires:** Ecoutez les conseils qui vous seront prodigués.

CANCER (22-6 au 22-7)

Santé: Mieux de tête dus à votre foie. **Amour:** Laissez mûrir les événements. **Affaires:** Accomplissez votre travail avec calme.

LION (23-7 au 23-8)

Santé: Ne vous surmenez pas. **Amour:** Ne vous laissez pas emporter par les événements. **Affaires:** Prenez des initiatives.

VIERGE (24-8 au 23-9)

Santé: Menez une vie moins sédentaire. **Amour:** Ne vous montrez pas vantard. **Affaires:** Redoublez de minutie et de soins.

BALANCE (24-9 au 23-10)

Santé: Vous serez sujet aux dépressions. **Amour:** Ecoutez attentivement les confidences. **Affaires:** On vous mettra des bâtons dans les roues.

SCORPION (24-10 au 22-11)

Santé: Risque d'intoxication. **Amour:** Faites confiance à vos proches. **Affaires:** Évitez les indiscretions.

SAGITTAIRE (23-11 au 21-12)

Santé: Marche quotidienne recommandée. **Amour:** Cachez vos véritables sentiments. **Affaires:** Vous aurez besoin de conseils.

CAPRICORNE (22-12 au 19-1)

Santé: Attention aux ulcères. **Amour:** Faites un tri parmi vos relations. **Affaires:** Aucun obstacle ne vous résistera.

VERSEAU (20-1 au 18-2)

Santé: Dominez vos nerfs. **Amour:** Faites preuve de tact. **Affaires:** Tournez la page.

POISSONS (19-2 au 20-3)

Santé: Relaxe-vous plusieurs fois par jour. **Amour:** Cessez d'être trop énigmatique. **Affaires:** Soyez prudent et vigilant.

POUR VOUS MADAME

Un menu

Salade d'endives
Escalope de veau
Cèpes forestière

LE PLAT DU JOUR:

Cèpes forestière

Pour un kilo de cèpes: 3 échalotes, 1 gousse d'ail, 100 g de beurre, sel, poivre, persil.
Il faut des cèpes petits, très fermes. Coupez le bout terreux des queues et essuyez-les, sans les laver. Dans une cocotte, mettez le beurre, les échalotes et l'ail haché, une cuillerée de persil haché et les champignons. Faites sauter le tout vivement au départ, puis mettez à feu plus doux en fermant à demi la cocotte. Les champignons cuisent doucement. Au bout d'une quarantaine de minutes, ils sont suffisamment éteuvés. Servez-les en ralongeant la sauce avec quelques cuillerées de jus de viande et une cuillerée de crème si vous aimez. Parsemez de persil frais haché et servez chaud.

Diététique

Est-il vrai que l'œuf fait mal au foie? Cette croyance, totalement dénuée de fondement, explique probablement que cet aliment, exceptionnel à bien des égards, soit sous-consommé en France. Autrefois, comment pourrait-on expliquer que dans un pays producteur de la consommation par Français et par an ne soit que de 200 œufs alors que le Belge en absorbe 240, l'Allemand 260, l'Anglais 280, l'Américain 310, le record appartenant à l'Israélien avec 400.

Votre santé

Lorsqu'un enfant étouffe parce qu'il a avalé un petit objet, saisissez-le par les pieds et secouez-le en lui frappant le dos. Essayez d'extraire l'objet dans l'arrière-gorge en

passant un doigt en crochet (ne le poussez surtout pas). Si l'enfant reste violet, transportez-le immédiatement à l'hôpital en lui faisant faire si possible de la respiration artificielle pendant le trajet.
A partir de l'âge de 30 ans, les femmes dorment un peu moins que les hommes. La fréquence des insomnies s'accroît avec l'âge mais le vieillard qui dort moins que l'homme jeune est une légende: il se couche plus tôt, donc se réveille plus tôt.

Echos de la mode

Les jupes devancent très nettement le pantalon dans les garde-robes; elles sont devenues indispensables. La ligne ample continue mais sans excès, elles sont coupées en droit fil ou à panneau; - jupes froncées à la taille en lainage « style paysanne »; - jupes à pli creux, sportives; - jupes à plis groupés, non repassés, groupés sur le devant, en fin lainage; - jupes avec fronces à partir d'empècement. Elles sont en drap uni - écossais dans des chauds camaïeux. C'est le complément indispensable de la mode pour l'hiver prochain.

Canapés aux sardines

(Pour 4 personnes)
Ingédients: 8 sardines à l'huile, 4 œufs durs, 2 citrons, 4 toasts, du persil.
Egouttez les sardines et faites frire les toasts. Ecalez les œufs et séparez les blancs des jaunes. Ecrasez les blancs et les jaunes à l'aide d'une fourchette. Disposez deux sardines sur chaque toast et partagez les œufs écrasés de chaque côté. Garnissez avec du persil et servez avec du citron. Préparation: 20 minutes.

A méditer

L'âge n'a aucune importance: vous pouvez être ravissant à 20 ans, charmante à 40 et irrésistible le reste de vos jours. Chanel

bibliographie

LA FACE CACHÉE DU SOLEIL (éditeur Bricolo Lezardeur Paris, diffusé en Suisse par M. Jean-Luc de Rougemont Neuchâtel).

Devant la menace de plus en plus grande du gaspillage d'énergie, devant la crise du pétrole, devant l'épuisement des ressources hydro-électriques, l'énergie solaire apparaît comme la solution d'avenir pour résoudre ce terrible problème. En présentant les diverses possibilités, d'utilisation de cette énergie dans une forme accessible à tous grâce à de nombreux dessins, les auteurs de « La face cachée du soleil » font une analyse détaillée des moyens à employer et des multiples applications. Assurément un ouvrage aussi complet sur le problème, que l'auteur nous propose de lire.

Jean Stuart L'OS ET LE CHIEN (Flouve Noir)

Ils avaient tout prévu: le hold-up dans ses moindres détails, l'intervention éventuelle de la police, le partage du butin. Le hold-up fut réussi, la police ne releva aucun indice, l'argent fut mis en lieu sûr.
Oui, ils avaient tout prévu. Sauf ce qui allait arriver...

Mario Ropp MORTELLE MÉLOPÉE MÉCANIQUE (Flouve Noir)

Depuis que son jeune mari s'est tué avec sa BMW, Amélie s'imagina que le seul bruit d'une de ces motos la rend folle. Il en est de même pour Fabien, le frère jumeau du mari d'Amélie. Et Jacob Jauris, un autre envouté de la moto, se croit obligé de forcer la vérité à exploser...

MOTS CROISÉS

Problème N° 385

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10

HORIZONTALEMENT

1. Petit monde. 2. Approchant. 3. D'une série de sept. Il fait mordre à l'hameçon. Plante. 4. Près du sol. Père d'une famille nombreuse. 5. La ménagère en reçoit. 6. Il n'a rien appris. Indien. Petite île. 7. Le plat d'une marche. Ecrivain qui se plaisait dans la perversité. 8. Conjonction. Nocturne à aigrette. Palliatif au manque de goût. 9. Sainct qu'on vénère à Naples. Adverbe. 10. Le spoutnik en était un.

VERTICALEMENT

1. Bourriers. 2. Elle a fait rougir nos aïeules. Formations militaires. 3. Symbole. Ne l'est pas qui ramasse une veste. Se rend. 4. Concurrent. Fleuve breton. 5. Ornement d'architecture. Défaut dans le bois. 6. Il reçoit des notes. Il est particulier à l'homme et au singe. 7. Pronom. Cinq sont géologiques. Sur le calendrier. 8. Mesure. Point de mire pour les émules. 9. Titre de certains agents diplomatiques. 10. Elle tire son nom de sa forme. Un peu folle.

Solution du N° 384

HORIZONTALEMENT: 1. Valentines. - 2. As. Soulage. - 3. Tir. Te. Mot. - 4. Ilote. Mur. - 5. Cène. Purgé. - 6. Dotée. Et. - 7. Né. Senteur. - 8. Eta. Na. Cri. - 9. Argileuse. - 10. Altérées.
VERTICALEMENT: 1. Vaticane. - 2. Asile. Etal. - 3. Rond. Art. - 4. Es. Téos. Gè. - 5. Note. Tenir. - 6. Tue. Pénales. - 7. Il. muet. Ec. - 8. Namur. Ecus. 9. Egoeurs. - 10. Set. Etrier.

CARNET DU JOUR

NEUCHÂTEL

Université, salle D 59: 10 h 15, conférence de M. Jacques Fontaine.

Hall de l'université: Exposition du livre roumain.

TOURISME - Bureau officiel de renseignements: place Numa-Droz 1, tél. 25 42 42.

CINÉMAS - Rex: 15 h et 20 h 45, Flic story. 16 ans. 3^{ème} semaine.

Studio: 18 h 45, I vitelloni (Sélection). 21 h, L'exorciste. 18 ans.

Bio: 16 h, La frénésie sexuelle de Flossy. 20 ans. 18 h 40, Une partie de plaisir. 18 ans. 20 h 45, Zizi pan pan. 18 ans.

Appolto: 15 h et 20 h 30, Profession: reporter. 16 ans. 17 h 45, Psycho.

Palace: 20 h 30, Un homme sans pitié. 18 ans. 2^{ème} semaine.

Arcades: 15 h et 20 h 30, Tommy. 16 ans.

DANSE ET ATTRACTIONS (jusqu'à 4 h) L'ABC, La Rotonde.

Urgences: La main tendue. tél. (032) 25 45 55.

Pharmacie d'office: M. Wildhaber, Orangerie. La période de service commença à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 22 h. De 22 h à 8 h le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence.

Service d'urgence des pharmacies: région Boudry - la Côte, M. J.-D. Bonhôte, Boudry, tél. 42 18 12.

AUVERNIER

Galeries Numaga I et II: Fermées le lundi.

BEVAIX

Galerie Pro Arte: Œuvres diverses du XVI^e au XX^e siècle.

HAUTERIVE

Galerie 2016: Fermée le lundi et mardi.

LÉ LANDERON

Galerie Eric Schneider: Fermée le lundi.

PESEUX

Cinéma de la Côte: 20 h 30, La rage du Tigre.

LES TEMPS CHANGENT...

LES CONCEPTS PUBLICITAIRES AUSSI. PLUS QUE JAMAIS la publicité est l'affaire de spécialistes

DESTINS HORS SÉRIE

DANS LE PIÈGE DU TRAPPEUR



A vrai dire, Peggy ne comprend pas grand-chose à leurs propos, car les hommes emploient quantité de mots dont elle ignore la signification. Comme ses seaux d'eau sont lourds à porter, elle les pose à terre, s'appuie contre le timon d'un chariot et observe le petit groupe. L'un des trappeurs, levant la tête à ce moment, l'aperçoit. Il lui fait signe d'approcher. « Viens par ici ma beauté. Nous, on ne demande pas mieux que de dire deux mots aux belles filles de ton espèce. »



Se souvenant à temps des recommandations maternelles, Peggy ramasse les seaux et s'éloigne aussi vite que sa charge le lui permet. Elle entend de gros rires saluer sa fuite. L'un des trappeurs se lève, franchit sans bruit la distance qui le sépare de la jeune fille qu'il dépasse et va attendre, dissimulé dans l'ombre d'un chariot. Quand Peggy passe à sa hauteur, il se plante devant elle. Effrayée, elle pousse un cri et lâche ses fardeaux. L'homme la saisit par le menton.

JEAN-AUGUSTE SUTTER

RÉSUMÉ: Quatre trappeurs discutent. Leur conversation qui n'est absolument pas pour des oreilles innocentes est surprise involontairement par Peggy, fille d'un des pasteurs du convoi.



« Faut pas avoir peur de Tom, ma jolie petite loutre, dit-il à voix basse. Laisse-moi t'embrasser et je portera tes seaux. » Peggy fait un bond en arrière. Il la rattrape, l'enlace et l'attire contre lui: « Tu vas te laisser faire bien gentiment, sans crier. Si tu amettes tout le monde les gens se moqueront de toi. Tu vas voir comme je sais bien embrasser... » Peggy se débat. Mais ses poings, armes dérisoires, martèlent inutilement le thorax puissant du trappeur.



Soudain un faisceau lumineux, jaillit d'un chariot voisin, éclaire le couple de sa lueur vacillante. « Suffit, Tom. Laisse cette gamine tranquille. » Le rude gaillard ne se le fait pas dire deux fois. Il s'éclipse. Peggy tremblante, lève la tête vers l'homme qui s'avance et reconnaît Sutter. « Oh, merci, monsieur... » murmure-t-elle. « Prenez ma lanterne, je vais porter vos seaux jusqu'à votre chariot, » lui dit-il. Au bout de quelques pas, elle s'arrête et le regarde: « M. Sutter, dit-elle. Je voudrais vous demander quelque chose... »

Demain: Un grondement ininterrompu.

NOTRE FEUILLETON

LE MESSAGE CHINOIS

par Catherine Gaskin
Adapté de l'anglais par L. H. Wolf

10

Mairi Sinclair était entrée, ombre noire, pour débarrasser la table et le buffet et je remarquai que mon grand-père s'était tu à ce moment-là. Nous étions à nouveau seuls, il avait un verre à la main et le regard perdu, il avait oublié qui j'étais, me prenant sans doute pour William. Il avait même allumé sa pipe sans me demander si son odeur me gênait. Soudain il se secoua et ses yeux me scrutèrent.

- Je me donne bien du mal pour rien, grogna-t-il. Quel intérêt tout cela a-t-il pour toi? C'est la volonté de Dieu, mais il est dur de se dire qu'on va partir sans personne à qui laisser l'œuvre de sa vie.

- Cluain est autant une ferme qu'une distillerie, non? demandai-je.

- Oui, la ferme est belle, mais notre gloire est le whisky et comment enseigner cet art à une toute jeune fille? Je ne connais pas de femme capable de faire marcher une distillerie.

- Autrement dit, je ne vous suis d'aucune utilité?

- D'aucune, opina-t-il brutalement. A moins que tu ne trouves un mari capable de succéder à Angus Macdonald. Et il ne sera pas facile à dénicher.

- Vous avez une haute opinion de vous-même, grand-père.

- C'est vrai et c'est normal quand on a travaillé, qu'on s'est battu comme je l'ai fait et qu'on s'est prouvé sa valeur.

Dans la semi-obscurité il ne pouvait pas voir mon petit sourire amer et cela m'indifférait. Qu'allais-je décider? M'impo-

ser ici d'où mon grand-père ne me chasserait pas? J'étais venue à cause de ces caractères chinois griffonnés par William et maintenant que j'étais là, que pouvais-je faire? Aller prier sur la tombe de mon frère? Oui, mais cela ne me le rendrait pas, et n'apporterait aucune réponse à mes questions. Non, je ne resterais pas et je m'engagerais sur la voie des jeunes filles dans mon cas: je deviendrais gouvernante d'enfants. Une très mauvaise gouvernante, probablement; pourtant j'aurais toutes les références que pouvait souhaiter la fille d'un évêque; mais je ne savais pas rester à ma place et ma spontanéité, comme mes répliques acerbes, me feraient du tort. Pourtant c'était cela ou Cluain. Si seulement ce vieil homme m'avait, ne fût-ce qu'un instant, tendu la main... Mais je n'allais pas l'en priant et il ne le ferait pas davantage. Nous étions deux solitaires, séparés par un immense orgueil dont nous avions certes conscience l'un et l'autre.

- Je vais me retirer, dis-je en me levant.

Il hocha la tête sur sa pipe, peu intéressé.

- Comme tu veux. Tu trouveras un bougeoir dans le vestibule.

Sans un autre mot, je sortis et pris le bougeoir d'étain, prêt à l'usage. Mais j'en avais à peine besoin. Sous ces latitudes septentrionales le crépuscule dure longtemps, ma chambre baignait encore dans un jour grisâtre et son centre ruilait grâce aux braises qui s'étaient formées. Je m'accroupis devant, en me disant que William avait dû souvent en faire autant. Puis l'image de mon frère s'évanouit et la pensée incongrue me vint



50 ans
au service d'une idée

En vedette à prix Migros

Brosse à dents électrique mio★star

45.-

au lieu de 55.-



pour l'hygiène parfaite des dents et le raffermissement des gencives. Avec support mural et 4 petites brosses de couleur, interchangeables.

Nouveau! Pour une soirée raclette sympathique!



Four à raclette mio★star

original et pratique à tout point de vue.

Avec **6 poêlons** permettant à chaque convive de préparer sa raclette lui-même à table. Une soirée raclette à six, cela met une ambiance du tonnerre!

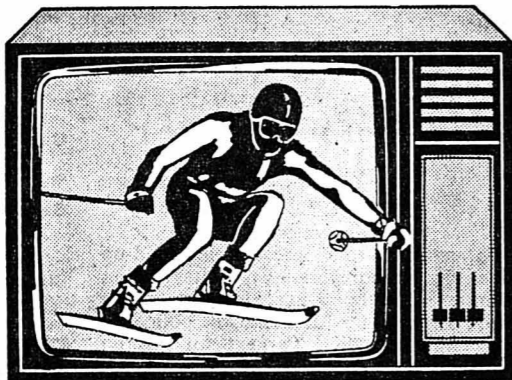
En tôle d'acier résistante, très jolie forme, partie supérieure émaillée avec décor rustique «Granada», 600 watts.

70.-

Fromage à raclette Migros, à prix Migros!
Fromage Raccard data
en tranches-portions.
Paquet de 6 tranches les 100g ¹⁵⁷

MIGROS

En vente dans les Marchés-Migros



POUR
Fr. 64.- PAR MOIS, VOUS LOUEZ:



1 TV couleurs

12 voitures de service

15 techniciens-réparateurs

50 années d'expérience Radio-TV, et toutes les pièces de rechange

Les réparations, la main-d'œuvre, les déplacements (immédiats), les pièces (même les plus chères) sont à notre charge. La sécurité n'a pas de prix? Chez DELAY SA, elle en a un, terriblement bas: Fr. 64.- par mois. Si vous trouvez mieux, dites-le nous!

DELAY
RADIO-TV SA

YVONAND Rue du Temple (024) 31 16 13
YVERDON Rue du Lac 8 (024) 21 34 33
LAUSANNE Rue Etraz 5 (021) 23 96 53
MARLY-LE-GRAND Centre commercial (037) 46 15 86
FLEURIER Place Centrale (038) 61 30 61

UNE COMPACTE



HUSQVARNA
la Suédoise
Prix catalogue
Fr. 865.-

NOTRE PRIX
695.-

ou Fr. 26.-
par mois en location.
Bras libre.
Couture Zig-zag.
Confection automatique des boutonnières.
Navette incoïncable.
Garantie totale

Agent officiel

A. GREZET
Seyon 24-24a
Neuchâtel.
Tél. (038) 25 30 31

Transformation et réparation de manteaux et vestes

DAIM
et
CUIR

R. POFFET
Tailleur
Ecluse 10
Neuchâtel.
Tél. (038) 25 90 17

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

Le Grenier

BAR
HOTEL
ROTISSERIE
DANCING

Les Geneveys-sur-Coffrane (NE)

Tél. (038) 57 17 87

Dès ce soir et pendant tout le mois de décembre, un grand « BOUM » au dancing

Le Grenier avec le célèbre orchestre BENNY POPP, 5 musiciens

Le Grenier vous offre, en plus de son cadre extraordinaire,

UNE ROTISSERIE

au lieu de bois qu'un célèbre rôtisseur vient agréablement animer dans un style vieille ferme

SES FLAMBÉS

spécialement préparés par Luigi

UN BAR

chaud et discret animé par Colette

Son cadre rustique, sa carte riche et variée, son service chaud, rapide et soigné, sa bonne musique vous apporteront tous les plaisirs de la table et de la bonne humeur.

Le Grenier vous offre les consommations au prix normaux :
café Fr. 1.50, bière Fr. 2.-, vin : suisse de Fr. 17.- à Fr. 20.-
français de Fr. 20.- à Fr. 40.-

Ces prix sont également valables pour les personnes ayant mangé et désirant passer leur soirée au son de nos orchestres.

Pour les soirées dansantes, les prix sont légèrement majorés.

Apéritifs Fr. 5.-, bière Fr. 5.-, vin de Fr. 25.- à 30.-, whisky Fr. 10.-

Le Grenier salle pour banquets de 20 à 150 personnes

Le Grenier PAS PLUS CHER POUR BEAUCOUP MIEUX

Dimanche, concert de 15 h à 18 h

Fermé le mardi

Pour réservation et renseignements, tél. (038) 57 17 87.

SUBITO



Autour du monde en quelques lignes

Golan : accord Syrie - Etats-Unis

NATIONS UNIES (AP). — Selon des sources diplomatiques, un compromis est intervenu entre la Syrie et les Etats-Unis sur les termes d'un passage crucial du projet de résolution soumis au Conseil de sécurité pour proroger de six mois le mandat des « Casques bleus » stationnés sur le Golan.

Pour mener les négociations à leurs termes, les Etats-Unis ont demandé au Conseil de retarder de quelques heures la reprise des consultations privées sur le texte, qui devaient ainsi débiter à minuit (heure française), soit six heures avant l'expiration officielle du mandat de la force des Nations Unies.

Chez les radicaux français

LYON (AP-Reuter). — M. Gabriel Peronnet, secrétaire d'Etat à la fonction publique a été élu dimanche président du parti radical français, avec 329 voix, contre 230 à Mme Françoise Giroud.

La secrétaire d'Etat à la condition féminine et ancienne directrice de « L'Express » avait posé sa candidature à la dernière minute. Sa défaite doit être considérée comme un sérieux échec pour M. Jean-Jacques Servan-Schreiber. Ce dernier avait démissionné en juillet de la présidence du parti à la suite de divergences de vues avec de nombreuses personnalités radicales qui l'accusaient d'utiliser surtout le parti comme un outil pour la promotion de ses ambitions politiques personnelles. L'échec de Mme Giroud est à la fois retentissant et grave. Il annonce très vraisemblablement l'élimination de fait du « clan schreibérien ».

Le Dahomey change de nom

COTONOU (Reuter). — Le Dahomey s'appelle désormais la « République populaire du Bénin », a annoncé dimanche le colonel Mathieu Kérékou, chef de l'Etat qui prend le nom d'un royaume africain de la côte de Guinée qui a connu son apogée au XVIIe siècle.

Au cours des cérémonies marquant le premier anniversaire de la proclamation du socialisme scientifique (marxisme-léninisme) le colonel Kérékou a également annoncé la création du parti de la révolution populaire du Bénin (PRPB).

Les couleurs nationales sont dorénavant un drapeau vert frappé d'une étoile rouge à cinq branches.

Située dans le golfe du Bénin, la République populaire du même nom est un long couloir nord-sud perpendiculaire à l'océan Atlantique, dont l'indépendance a été proclamée le 1er août 1960.

La violence en Irlande

DUBLIN (AP). — La police interroge quatre personnes dans une localité proche de la frontière d'Irlande du Nord à la suite des deux explosions de bombes samedi à l'aéroport de Dublin. L'attentat a fait un mort et six blessés.

Les quatre personnes sont détenues à Monaghan, à quelques kilomètres de la frontière.

Selon la « British press association », qui cite des « informations non confirmées », parmi les quatre détenus figureraient Margaret Mckearney, 21 ans. Cette jeune fille aurait des rapports avec l'IRA. En septembre, Scotland Yard avait fait savoir qu'elle était « la femme la plus recherchée en Grande-Bretagne pour terrorisme », à la suite de la vague d'attentats, l'été dernier, en Grande-Bretagne, et avait diffusé sa photographie.

De leur côté, les provisoires de l'armée républicaine irlandaise (IRA) ont revendiqué samedi l'assassinat de M. Ross Mcwhirter, personnalité conservatrice de droite, abattu sur le pas de sa porte sous les yeux de sa femme deux jours plus tôt.

SUISSE ALÉMANIQUE

Nouvelle menace d'occupation de Kaiseraugst

PRATTELN (BL) (ATS). — Une assemblée générale des adversaires de la centrale nucléaire de Kaiseraugst réunissant quelque 300 personnes a approuvé, samedi, à Pratteln (BL) une résolution menaçant d'une nouvelle occupation le chantier de la centrale nucléaire au cas où la « SA nucléaire » de Kaiseraugst ne renonce pas à l'installation d'une clôture autour du chantier. L'assemblée était dominée par les représentants de l'action non-violente contre la centrale nucléaire de Kaiseraugst (GAGAK). Y participaient également l'action non-violente Kaiseraugst (GAK) et le comité d'action du nord-ouest de la Suisse contre les centrales nucléaires (NWA).

VAUD

Issue fatale

(c) Mme Edith Schaller, domiciliée à Froideville, qui, le 22 novembre dernier, avait fait à Cugy, un dérapage sur la chaussée verglacée, est décédée le 29 novembre au CHUV, des suites de ses graves blessures.

Conductrice blessée

(c) Dimanche vers 7 h 20, Mlle Heidi Kaufmann, 35 ans, domiciliée à Grindelwald circulait sur l'autoroute Lausanne-Genève, en direction de cette dernière ville, soudain, la conductrice a perdu la maîtrise de son véhicule et fait une embardée sur la chaussée mouillée. Souffrant d'une commotion cérébrale et de plaies à la face, la conductrice a été conduite à l'hôpital de Genève par un automobiliste de passage. La voiture est démolie.

VALAIS

Embardée tragique

SAXON (ATS). — Un jeune valaisain âgé d'une vingtaine d'années, M. Jacques Pralong domicilié à Vernayaz, s'est tué samedi dans un accident de voiture survenu entre Saxon et Charrat non loin de Martigny. Le jeune homme se trouvait avec trois camarades dans une voiture qui roulait sur Sion et qui dérapa sur la chaussée verglacée.

Le jeune homme fut tué sur le coup tandis que ses camarades avec lesquels il se rendait à Sion pour recevoir son certificat de fin d'apprentissage furent grièvement blessés.

JURA

MOUTIER

Voiture contre un mur

(c) Dans la nuit de samedi à dimanche un accident s'est produit rue du Stand à Moutier, rue en très forte déclivité. Un chauffeur de taxi, M. Bouvart, a vu les freins de sa voiture céder et après plusieurs dizaines de mètres en roue libre, le véhicule a terminé sa course contre un mur-bordant l'école secondaire. Il y avait trois passagers à son bord qui en ont été quittes pour la peur et quelque peu contusionnés seulement.

COURCHAPOIX

Election tacite au Conseil municipal

(c) Trois candidats ont été proposés pour les élections des 6 et 7 décembre, soit le nombre de postes à pourvoir si bien qu'il y aura une élection tacite. Sont donc élus MM. Albert Steullet, Gérard Kury, ancien et Mmes Marie-Josée Léanza.

NEUCHÂTEL

BOUDRY

Remise de diplômes aux patrouilleurs scolaires

(c) En présence de M. Pierre Udriet, président de commune et de Mme Meylan, présidente de la Commission scolaire eut lieu au collège de Vauvillers, la remise de diplômes à 35 patrouilleurs scolaires, élèves de 5me année et de première secondaire.

Ces patrouilleurs furent formés par le caporal Frasse de la gendarmerie cantonale, et nos deux agents de la police locale de Boudry, Marcel Kunzli et Noël Reynold. Il a suffi de trois cours d'une heure pour inculquer à nos jeunes « agents » les éléments nécessaires qui leur permettront d'assurer la sécurité des élèves des deux collèges aux trois endroits particulièrement dangereux, vu l'intense circulation routière.

Mme Meylan fit un exposé très remarqué et M. Pierre Udriet remit à chacun son diplôme, accompagné d'une récompense sous forme d'un bon d'achat.

BIENNE

Séminaire sur la rationalisation

(c) A la suite du rapport élaboré sur l'évolution de la situation financière biennoise, le Conseil municipal a convié dernièrement les cadres supérieurs de l'administration à un séminaire. Le programme de la direction des finances y a été discuté et les diverses possibilités d'économie et de rationalisation envisagées.

Il s'agissait en fait d'inciter les cadres à prendre eux-mêmes et dans leurs domaines propres, des mesures adéquates. En effet, la situation financière va se dégrader sensiblement en 1977 qui marque la nouvelle période de taxation. C'est alors que se manifesteront les retombées de la situation conjoncturelle qui se soldera par une perte importante d'impôts.

Un passant renversé entre Anet et Morat

Hier en début de soirée, une collision s'est produite sur la route Anet - Morat qui a fait pour 10.000 fr. de dégâts.

Peu après un habitant de Bienne qui cheminait sur le bord de la route a été fauché par une automobile. Sérieusement blessé il a été transporté à Bienne au moyen d'une ambulance et hospitalisé.

Informations suisses

Fin du Synode 72 : ouverture sur l'avenir

BERNE (ATS). — Le Synode 72 a vécu. Mais à en croire les déclarations finales et les premiers bilans dans les sept assemblées synodales catholiques, c'est maintenant que va commencer le travail de l'après-synode. « Pour nous, ce n'est pas une clôture, mais une ouverture sur l'avenir », a déclaré à la cathédrale le président du synode de Lausanne, Genève, Fribourg et Neuchâtel.

Les quelque mille délégués qui composaient les synodes ont donc remis leur mandat, au terme de trois années de travaux exigeants et exigeants. Ils auront vécu ensemble 7 sessions de quatre jours, sans parler des rencontres de fractions, des sessions supplémentaires et des assemblées nationales à Berne. Leur mission est accomplie, puisque chaque synode a maintenant fait le tour du programme encyclopédique que les organismes préparatoires avaient fixés. Les décisions synodales sont désormais consignées dans 12 documents qui font le point sur les grandes questions qui se posent à l'Eglise catholique et au chrétien sans ses dimensions personnelles et sociales.

Les délégués ont souvent affirmé vouloir vivre le synode comme un « événement de foi ». Mais ses champs d'inves-

tigation, ses prises de position dans les secteurs les plus variés montrent qu'il est appelé à connaître des retentissements importants. Il a été marqué par la présence — l'intrusion — des laïcs, dont les témoignages, les expériences et les compétences ont bien vite paru indispensables. Sur le plan ecuménique, il aura été facteur d'une meilleure compréhension et d'une plus grande fraternité. D'ailleurs ceux que le synode considérait d'abord comme des observateurs sont bien vite devenus ses amis. L'apprentissage du dialogue en Eglise et l'expérience de coresponsabilité ont été des découvertes si importantes que ce n'est pas sans émotion que les délégués se sont quittés au soir du 30 novembre 1975.

Les dernières heures des synodes diocésains ont servi d'abord à procéder aux votes finals sur les derniers documents adoptés : « service ecclésial », « formation et loisirs », « Eglise et monde du travail », « tâches sociales », « Eglise et politique ». A Fribourg, le Synode a en outre adopté son document sur l'Eglise et les moyens de communication sociale, décidant par là de promouvoir une

attitude plus positive envers les mass media et de créer le poste d'attaché de presse auprès de l'évêque. En parlant des réalités temporelles, les synodes ont éprouvé le contre-coup des crises que subit l'économie et les conséquences tragiques pour ceux dont la situation est la plus humble ou la plus précaire.

OMBRES ET LUMIÈRES

Les ombres n'ont pas été tellement le fait des synodes que de l'attitude de certains groupes qui s'en sont pris violemment aux évêques par des tracts et des annonces publicitaires. Ce fut, à Sion comme à Berne, l'occasion pour les délégués d'affirmer leur solidarité avec leur évêque et la conférence des évêques suisses dont la position apparaît sans doute renforcée à l'issue du synode 72. A Fribourg, à la suite de révélations sur l'affaire d'Ecône, Mgr Mamie a fait une mise au point pour engager ses diocésains à ne pas suivre la voie de l'opposition et de la séparation. A Berne cependant, la nomination de l'abbé Otto Wuest comme évêque auxiliaire fut saluée avec joie, si ce n'est enthousiasme.

Congrès de la jeunesse radicale suisse

GENÈVE (ATS). — Les jeunes radicaux suisses ont tenu, vendredi et samedi, à Genève, leur assemblée générale annuelle. Au cours de la partie administrative, MM. Claude Dessaux (Vd), président, et Claude Schild (So), vice-président, ont été reconduits dans leur mandat, et Mlle Elisabeth Kux (Zh) a été élue vice-présidente.

L'assemblée de la « JRS » a ensuite donné ses mots d'ordre pour les prochaines élections fédérales. C'est sans opposition qu'elle a recommandé de voter « oui » pour l'arrêté fédéral, modifiant la constitution dans le domaine de la liberté d'établissement et de la réglementation de l'assistance ainsi que celui concernant une révision de la constitution dans le domaine de l'économie des eaux. Concernant la loi fédérale sur l'importation et l'exportation des produits agricoles transformés, c'est à une très faible majorité qu'elle recommande de voter « oui ».

Le congrès a donné mandat au comité directeur d'étudier un postulat de la section de Genève réclamant la limitation de la durée du mandat des parlementaires à trois législatures consécutives, à 65 ans l'éligibilité et exigeant que les candidats fassent connaître les charges qu'ils assument dans le domaine privé.

Les jeunes radicaux se sont attachés avant tout pendant ces deux jours de travail à la situation économique et sociale de notre pays. Après avoir entendu plusieurs exposés, notamment de M. Peter Tschopp, vice-recteur de l'Université de Genève, ils ont voté les résolutions suivantes demandant :

1. La mise au point immédiate d'une assurance-chômage obligatoire basée sur le système de la solidarité, avec cotisations proportionnelles au salaire.
2. La mise en œuvre d'une politique de relance des pouvoirs publics communaux et fédéraux permettant la reconstruction nécessaire de l'économie, assurant une croissance qualitative et luttant contre les disparités régionales.
3. La création d'un fonds national pour l'amélioration de l'orientation professionnelle et pour le développement de l'éducation permanente et des cours de recyclage.
4. La mise au point d'une politique de l'emploi ne faisant aucune discrimination entre travailleurs à temps plein et travailleurs à temps partiel, entre travailleurs féminins et travailleurs masculins.
5. La création d'un conseil économique et social permettant la solution paritaire des problèmes par les partenaires sociaux et rendant plus transparente la procédure de consultation.

FRIBOURG

Série d'accidents dans le canton : douze blessés !

(c) Une violente collision s'est produite hier vers 15 h sur la route Domdidier-Saint-Aubin où une voiture conduite par M. Elie Torche, 64 ans, de Marly est entrée en collision frontale avec un véhicule occupé par cinq jeunes gens. M. Torche et sa femme ont été grièvement blessés ainsi que le conducteur du second véhicule, M. Léon Guinnard, 20 ans, de Gletterens et quatre occupants de cette voiture.

Lors d'une embardée dans la descente du Breitfeld, samedi soir, le passager de la voiture, M. Kurt Gutknecht, 16 ans, de Kriechenwil, a été blessé. Un dentiste de Fribourg, M. Japelj a été blessé dimanche vers 1 h à la suite d'une perte de maîtrise. Enfin, trois personnes ont été blessées hier après-midi à Fribourg à la suite d'une partie de « stock-car » près du stade Saint-Léonard : il s'agit de Mlle Broye, de Nuvilly, de Mlle Denise Terraux, de Sorrens, et de Mme Micheline Gummy, de Fribourg.

La technique Hi-fi de Technics

pour ceux qui veulent acheter plus qu'un slogan publicitaire!



Deck à cassettes RS-676
La classe au superlatif! Avec commande frontale et réglage à relais. Wow et Flutter 0.063%!

Amplificateur-tuner SA-6350
Nouveaux dans le design de Technics. 2x37 watt sinus. Sensibilité OUC 1.8 µV pour 30 dB. OUC et ondes moyennes.

Tourne-disques SL-1300
Tourne-disques automatique Hi-fi à entraînement direct. Avec système de répétition automatique, arrêt et retour du bras automatiques. Bras en forme de S suspendu à la cardan et équilibré statiquement, avec support de tête Universel. Dispositif antiskating, stroboscope incorporé, réglage de précision 10%. (SL-1500, même modèle que le SL-1300 mais sans pose ni répétition, ni arrêt automatiques).

Haut-parleurs SB-660
Système à 3 voies, réflexe-basses jusqu'à 70 watt.

Représentation générale pour la Suisse:
John Lay Lucerne/Zürich

LA CITÉ LA CITÉ LA CITÉ LA CITÉ LA CITÉ LA CITÉ LA CITÉ LA CITÉ LA CITÉ LA CITÉ

85 ANS COOP NEUCHÂTEL
NOTRE OFFRE JUBILÉ

CHEMISE

DE VILLE

pour messieurs, 60% coton, 40% polyester
dessins mode, grand choix de coloris

SEULEMENT

15.-

La Cité

Arrestations et limogeages se succèdent au Portugal après l'échec du coup d'Etat des soldats gauchistes

LISBONNE (ATS). — Arrestations et limogeages se sont succédés au Portugal contre la gauche du mouvement des forces armées (M.F.A.) et les organisations d'extrême-gauche, dont certaines choisissent la clandestinité. Une fois écrasée la rébellion des parachutistes d'extrême-gauche, et consolidés ses positions, la droite du M.F.A. et du gouvernement (PPD) a demandé samedi avec les socialistes, le retour de l'armée dans les casernes. La réaction des deux principaux partis portugais va à l'encontre de la position du «groupe des neuf» officiers modérés du commandant Melo Antunes — qui contrôle actuellement le pouvoir — qui est partisan d'une collaboration entre l'armée et les partis.

Un groupe d'officiers de droite a également réclamé le retour aux casernes et à la différence des neuf, n'a pas préconisé une «voie socialiste» pour le Portugal. Ce groupe se serait formé autour du colonel Jaime Neves, dont les unités de commandos ont pris une part active à la répression de la muti-

nerie, et du général Pires Veloso, commandant de la région militaire du nord.

Le lieutenant-colonel Armao Metelo, ancien vice-premier ministre du gouvernement pro-communiste du général Vasco Gonçalves, a été arrêté. Il rejoint les 90 autres militaires détenus dans le nord conservateur où une commission militaire a commencé à enquêter sur leur rôle dans la tentative de «coup d'Etat» de mardi, comme on le qualifie officiellement. Des mandats d'arrêt ont également été lancés contre le commandant José Costa Martins, ministre du travail du cabinet Gonçalves, le colonel António Varela Gomes, ex-chef de la «cinquième division» de propagande de l'armée (pro-communiste) et son successeur, le commandant Ramiro Correia, ainsi que le capitaine Alvaro Fernandes, qui avait reconnu publiquement avoir donné un millier de fusils automatiques à des civils.

Neuf parachutistes, retranchés dans la dernière poche de résistance de la base

de Tancos, qui s'est effondrée dans la nuit de vendredi à samedi, ont également été arrêtés.

La purge affecte maintenant la marine où l'influence communiste est relativement forte. Son chef d'état-major, le vice-amiral Figueira Soares a été limogé samedi et remplacé par le contre-amiral Augusto Silva Cruz, un des derniers officiers conservateurs ayant survécu aux purges successives dans la marine. Le vice-amiral Soares avait, selon la télévision nationale, mis une frégate à la disposition des parachutistes mutins.

Le «AMIRAL ROUGE» LIMOGÉ

Après les démissions du haut commandement de l'armée des généraux Otelo Saraiva de Carvalho, ex-chef du COPCON, et Carlos Fabiao, ex-chef d'état-major de l'armée de terre, un autre chef de file de la gauche du M.F.A. perd ses attributions: le vice-amiral Rosa Coutinho, ancien haut-commissaire portugais en Angola qui a démissionné du conseil de la révolution.

Dans un communiqué, le conseil souligne que l'amiral Coutinho — parfois surnommé l'«amiral rouge» — n'a pas été mêlé à la rébellion, mais que son maintien pourrait miner l'autorité de l'organe suprême du pouvoir militaire.

Par ailleurs, des mandats d'arrêt ont été lancés contre les dirigeants de quatre organisations «gauchistes» — le mouvement de la gauche socialiste (MES), le parti révolutionnaire du prolétariat (brigades révolutionnaires) (PRP-BR), la Ligue d'union et d'action révolutionnaire (LUAR) et le Front socialiste populaire (FSP).

Des militants de deux organisations maoïstes, le Mouvement pour la réorganisation du parti du prolétariat (MRPP) et l'Union démocratique populaire (UDP) avaient été arrêtés vendredi.



Le nouveau «patron» de la marine, le contre-amiral Silva Cruz, à gauche, prête serment. Au centre, le président Costa Gomes et à droite, le premier ministre, amiral de Azevedo. (Téléphoto AP)

Libération de prisonniers politiques en Espagne

MADRID (ATS). — Les premiers prisonniers politiques espagnols bénéficiant de la grâce du roi Juan Carlos ont été libérés samedi soir. Le premier détenu à quitter la prison de Carabanchel, dans la banlieue de Madrid, a été le Père Manuel Ramos, prêtre catholique qui purgeait depuis trois mois une peine de trois ans de détention. Le syndicaliste Marcelino Camacho, l'un des principaux dirigeants des commissions ouvrières espagnoles (syndicats illégaux) a été libéré dimanche à une heure du matin de la prison madrilène de Carabanchel.

De plus, en même temps que M. Camacho qui est âgé de 57 ans et qui a passé 13 ans en prison, six autres détenus politiques ont bénéficié samedi soir de la clémence royale, notamment l'avocat et journaliste Nicolas Sartorius, 37 ans et l'ouvrier métallurgiste Muniz Zapico, 34 ans, qui avaient été condamnés en même temps que le dirigeant syndicaliste lors du fameux procès dit «1001» par référence au numéro du dossier d'instruction. Ils avaient été incarcérés avec lui en juin 1972.

Trois autres condamnés du procès «1001», deux emprisonnés à Jaen en Andalousie, et un prêtre détenu à Zamora ont été libérés samedi. Enfin, un groupe de 11 paysans de la région de Badajoz, dont l'agent de police municipal, condamnés à 3 ans et 7 mois de prison pour constitution de commissions paysannes ont été lavés de toute accusa-

tion et récupèrent les 25.000 pesetas qu'ils avaient chacun réunies pour obtenir leur liberté sous caution. Les avocats des détenus libérés ont indiqué qu'une cinquantaine de prisonniers seraient libérés dans toute l'Espagne dimanche. Ils craignent toutefois que nombre de prisonniers politiques relâchés soient de nouveau incarcérés en vertu du décret anti-terroriste signé par le général Franco le 27 août et qui autorise des poursuites contre quiconque reconnu coupable de sympathie envers des groupes terroristes.

D'autre part, une centaine de personnes qui s'étaient réunies illégalement samedi soir, près de Pamplune, ont été dispersées par la garde civile. Les forces de l'ordre ont opéré une quarantaine d'arrestations, trente-quatre des personnes interpellées ont été libérées, six autres ont été transférées dans les locaux de la police de Pamplune. Enfin, on annonçait officiellement samedi soir que treize étudiants de l'Université de Saragosse avaient été arrêtés ces jours derniers sous l'accusation d'«activités subversives».



M. Marcelino Camacho au centre, président des commissions ouvrières, qui a été libéré dimanche, a critiqué dès sa sortie de prison les mesures d'amnistie prises par Juan Carlos. Il a annoncé qu'il ferait campagne pour obtenir la libération de tous les détenus politiques, même si cela signifie qu'il doit être de nouveau incarcéré. Selon lui, dix pour cent seulement des 2000 détenus politiques espagnols pourront bénéficier de l'amnistie. (Téléphoto AP)

La mort de Graham Hill

Né le 15 février 1929 à Londres, Graham Hill avait renoncé à la course automobile en juin, mettant fin à une carrière couronnée de succès: il était le seul pilote de course à avoir remporté les 24 heures du Mans, les 500 miles d'Indianapolis et à deux reprises le championnat du monde.

Il avait miraculeusement survécu à un grave accident dans le Grand Prix des Etats-Unis en 1969, au cours duquel il se brisa les deux jambes. Malgré les conseils de prudence de son médecin, il avait alors quitté l'hôpital quelques mois plus tard pour participer au Grand Prix d'Afrique du Sud.

LES AUTRES VICTIMES

Parmi les victimes de l'accident d'avion, se trouvent le jeune pilote automobile britannique Tony Brise, l'ingénieur directeur de l'équipe Graham Hill, M. Ray Brimble et les mécaniciens

Tony Hancock, Andy Smallman et Terry Richards.

Toutes ces personnes sont de nationalité anglaise, sauf M. Hancock, de nationalité australienne.

Graham Hill était arrivé à Marseille où il avait rejoint le pilote Tony Brise et les quatre mécaniciens. Il s'était rendu sur le circuit du Castellet. L'ancien champion du monde était venu assister aux essais de Tony Brise sur les voitures dont il devait disposer en 1976 pour le championnat du monde des conducteurs.

A 23 ANS

Hill ne semblait pas destiné à devenir l'un des «grands» de la compétition automobile. Il avait dû attendre 23 ans avant de pouvoir s'offrir sa première voiture.

Il découvrit sa passion pour les courses automobiles sur le circuit de Brands Hatch, près de Londres, où il se rendait le dimanche pour s'entraîner. C'est en 1955 qu'il fut engagé comme mécanicien par l'écurie Lotus.

Cinq ans plus tard, il signait chez BRM. Il remporta son premier succès international en se plaçant troisième dans le Grand Prix de Hollande, en 1960. Il était devenu champion du monde pour la première fois en 1962 à bord d'une BRM. Six ans plus tard, il avait obtenu un second titre, en prenant notamment le meilleur sur l'Ecossois Jackie Stewart.



Un «bobby» inspecte les débris de l'avion. (Téléphoto AP)

Enlèvement de Mme Ovazza

Si bien que, comme dans le livre, pour s'attaquer à la fortune du «clan Agnelli», les ravisseurs ont enlevé un proche: Mme Carla Ovazza, une employée du «bureau international du travail», à Turin. Son salaire ne dépasse pas 2700 fr. par mois, mais la victime est la belle-mère de Margherita Agnelli, la fille du président de «Fiat». Et pour exiger le versement de la rançon, les malfaiteurs ont frappé à la bonne porte: directement chez «Fiat», confirmant ainsi qu'ils visent les milliards de M. Agnelli.

A côté des 10 milliards de lires réclamés pour la libération de Mme Ovazza, le milliard versé en décembre 73 pour Paul Getty III semble être une misère.

Les Italiens se demandent maintenant si les ravisseurs de Turin auront autant de chance dans leur folle entreprise que le héros de «I soldati in paradiso», en s'emparant des milliards de M. Agnelli.

Mais la véritable question est sans doute de sauver l'otage, tout en trouvant le moyen de décourager à tout jamais les auteurs de ces rapt. Selon certaines informations, la police italienne aurait son idée sur les organisateurs du rapt aux 10 milliards: arrêter la bande serait évidemment la meilleure preuve que «l'enlèvement du siècle» est vraiment impossible.

SILENCE

En attendant, M. Giovanni Agnelli, a invité samedi la presse italienne à cesser de se livrer à des supputations à propos du sort de Mme Carla Ovazza.

M. Agnelli a affirmé ne pas avoir été contacté par les ravisseurs et estime que les spéculations de la presse pouvaient mettre en danger leur victime. La famille de Mme Ovazza déclare également ne pas avoir reçu de demande de rançon.

De son côté, la police offre une récompense de 30 millions de lires à toute personne lui fournissant une information susceptible de retrouver Mme Ovazza, 57me personne enlevée en Italie depuis le début de l'année.

BEYROUTH (AP). — M. Couve de Murville a quitté dimanche Beyrouth après avoir réussi, apparemment, à débloquer la situation.

Le premier résultat de la mission de médiation effectuée par l'ancien premier ministre français paraît être la réconciliation entre le président Suleiman Frangie et le président du conseil M. Rachid Karamé.

Pour la première fois depuis le début de la guerre civile il y a huit mois, le président Frangie a prononcé un discours radiotélévisé au pays pour inviter la population à la réconciliation nationale.

Malgré cet élément positif, M. Couve de Murville s'est abstenu de tout pronostic sur la situation dans la conférence de presse tenue avant son départ. «Je ne fais jamais de prophéties», a-t-il dit.

L'ancien chef de la diplomatie du général De Gaulle qui s'est entretenu pendant une dizaine de jours avec les dirigeants libanais, a déclaré: «Je suis venu avec l'idée que pour relancer les choses, nous devions débloquer la machine, tout particulièrement la machine gouvernementale.

PROGRÈS

M. Couve de Murville a estimé que «les dirigeants libanais ont enregistré un progrès très net» vers un rétablissement de l'ordre de leur pays.

Mais tandis que l'ancien diplomate tenait ces propos, des coups de feu se faisaient entendre dans la ville. M. Couve de Murville doit se rendre à

Espoir de règlement de la crise au Liban

Damas afin d'exposer ses conclusions aux dirigeants syriens.

Les précédents accords conclus depuis le début des troubles — il y a eu pas moins de 13 cessez-le-feu — n'ont jamais pu être appliqués. Et, rien ne permet de penser que la nouvelle trêve durera suffisamment pour permettre la mise en œuvre des promesses du président Frangie.

Cependant, c'est la première fois que le chef d'Etat, de confession maronite, déclare publiquement que le président du conseil, un musulman, est engagé sur la bonne voie et que la présidence le soutient.

Jusqu'à présent, le président avait refusé de soutenir les revendications de M. Karamé qui réclamait un rôle accru dans les affaires du pays pour la majorité musulmane de la population.

ADAPTER LE PAYS AUX REALITÉS

«Nous devons adapter le pays aux réalités modernes, avait déclaré samedi soir le président du conseil. Il faut sur le plan social et économique développer les ressources nationales et les diviser équitablement entre les régions et les citoyens, et politiquement procéder aux changements nécessaires tout en conservant l'image du Liban et en accordant les garanties indispensables à toutes les communautés pour leur permettre de garder leurs croyances, leur culture et leur mode de vie.»

En contrepartie, M. Karamé a reconnu la nécessité «d'engager des discussions avec les Palestiniens pour obtenir

L'opposition l'emporte en Nouvelle-Zélande

WELLINGTON (AP). — Les résultats du dépouillement officiel confirmaient dimanche la victoire du parti national sur le parti travailliste au pouvoir depuis trois ans, aux élections législatives néo-zélandaises.

Dans le parlement sortant, sur 87 sièges, les travaillistes en détenaient 55 et le parti national 32. Les chiffres connus jusqu'à présent donnent 53 sièges au parti national et 32 au parti travailliste. Lors de la proclamation des résultats définitifs, dans une dizaine de jours, deux autres sièges au moins pourraient aller au parti national. Par ailleurs, la position des travaillistes semblait précaire dans huit autres circonscriptions.

M. Robert Muldoon, premier ministre élu devrait constituer le nouveau gouvernement jeudi et être officiellement installé la semaine suivante.

Par ailleurs, le nouveau parlement comptera six députés maoris.

Aux termes de la constitution néo-zélandaise, quatre sièges sont réservés à la minorité maorie. Traditionnellement, ils vont aux travaillistes. Mais cette fois, deux autres députés maoris

Israël évacue Abou Rodeis

TEL-AVIV (AP). — Conformément à l'accord de désengagement signé en septembre dernier, sous les auspices de M. Kissinger, les Israéliens ont évacué, dimanche, les champs pétroliers d'Abou Rodeis, situés sur la côte du Sinaï bordant le golfe de Suez et occupés il y a huit ans.

La zone, longue de 150 km a été prise en charge par des Casques bleus finlandais qui la remettront aujourd'hui aux Egyptiens.

Depuis 1967, les Israéliens ont extrait 224 millions de barils de pétrole du gisement. Ils avaient déjà évacué, le 15 novembre, le champ pétrolier moins important de Ras Sudr et, avec l'évacuation d'Abou Rodeis, ils dépendront presque entièrement de livraisons de pétrole étranger.

Les Etats-Unis leur ont promis, à cette fin, une aide de 350 millions de dollars et des livraisons régulières de garanties.

Cependant, des techniciens israéliens prospectent déjà au sud d'Abou Rodeis, à Yoram, dans une partie du Sinaï dont la restitution à l'Egypte n'a pas encore été arrêtée.

Treize soldats français inculpés

PARIS (AFP). — Douze soldats du contingent ont été écroués samedi dans les différentes prisons de la région parisienne, après avoir été inculpés par le juge d'instruction à la Cour de sûreté de l'Etat, M. Gallut, de participation à une entreprise de démolition de l'armée. Ils sont passibles de dix ans de détention criminelle. Un treizième soldat est inculpé mais a été laissé en liberté.

Les treize jeunes gens avaient été transférés aux arrêts en raison des manifestations politiques auxquelles ils avaient auparavant participé dans les comités de soldats de Besançon et de Casaux (Gironde).

Israël évacue Abou Rodeis



Marquer son affection à ses grands-parents, c'est choisir un cadeau à leur hauteur... une pendule neuchâteloise, un chandelier en étain... chez BOUTIER ST-HONORE 3 NEUCHÂTEL

UN FAIT PAR JOUR

Ford en Chine

De l'aveu même du président, il ne faut pas s'attendre à des résultats spectaculaires de son voyage en Chine, le deuxième effectué un chef de l'exécutif américain au pays de Mao. Evaluation objective des limites fixées à sa mission ou prudence dictée par un excès de modestie, il est certain que la visite de Ford, bien que soigneusement préparée par l'inévitable Kissinger, n'aura pas le retentissement de celle, historique, de Nixon, alors au faite de sa gloire, en 1972.

Son importance est cependant réelle à plus d'un titre. D'abord parce qu'elle a lieu quelques mois à peine après l'effondrement en chaîne des régimes sud-vietnamiens, cambodgiens et laotiens soutenus par les Etats-Unis, la Thaïlande étant elle aussi menacée de basculer dans l'orbite communiste. Il s'en est suivi un recul sensible de l'influence américaine dans le sud-est asiatique; Washington a été obligé de redéployer ses forces dans le secteur. Les regards tournés vers les Philippines, le Japon et Formose, les dirigeants chinois, qui ne souhaitent pas une disparition totale de la présence militaire américaine en Asie, à cause de celle des Russes, autrement plus menaçante à leurs yeux, demanderont sans doute à Ford quels enseignements il a tirés du désastre indochinois.

Encore faut-il savoir qui sont aujourd'hui les vrais maîtres de la Chine. Mao est octogénaire, Chou En-lai est lui aussi âgé et gravement malade. Le président aura l'occasion de vérifier si M. Teng Hsiao-ping, premier vice-président du Conseil, est bien l'homme qui monte à Pékin. On le dit hostile à un rapprochement avec Moscou. C'est peut-être le moment de rappeler que Ford prend le chemin du céleste Empire au moment où les relations américano-soviétiques traversent une phase délicate. Les négociations SALT sur les armements stratégiques nucléaires sont dans l'impasse et la visite que Brejnev devait faire aux Etats-Unis a été ajournée. Craignant toujours de faire les frais d'un rapprochement entre Washington et Moscou, Pékin s'empressera de réaffirmer que la détente, façon Kremlin, est un leurre. On retrouve ici l'une des idées maîtresses de la diplomatie kisingérienne: la stratégie triangulaire chère également à Nixon. C'est un moyen de pression efficace, les Américains évoluant d'une grande puissance communiste à l'autre au gré des aléas de la coexistence.

A une année des présidentielles, la tournée asiatique de Ford sous-entend forcément des préoccupations électorales. Avant son départ, le président a pratiquement donné le ton de sa campagne. Elle suggère une vision du monde fondée avant tout sur la primauté militaire des Etats-Unis. De là découle un ferme sur les principes et souplesse dans les méthodes. Ford doit estimer qu'il est grand temps de faire connaître un tel credo politique. A Pékin, pour commencer.

A. RICHTER